

De l'or pour la France



La Marseillaise a été entendue pour la première fois depuis 1968 sur un site olympique d'hiver hier, quand le Français Franck Piccard a remporté la médaille d'or au super-géant masculin. Par ailleurs, la Canadienne Karen Percy termine quatrième au combiné féminin de ski alpin, remporté par l'Autrichienne Anita Wachter. (Informations page 17 et 18)

Rio sous la boue

■ Au moins 238 morts et 10,000 sans-abri

RIO DE JANEIRO (AFP) — De violents orages accompagnés de pluies torrentielles qui ont recommencé à tomber hier sur Rio de Janeiro ont aggravé le désastre des inondations et des coulées de boue sur l'ancienne capitale. Le bilan officiel s'élevait à 238 morts, 700 blessés et de 10,000 à 20,000 sans-abri sur l'ensemble de l'État de Rio.

Après l'effondrement de la clinique Santa Genoveva sur 50 malades et infirmières la veille dans le quartier de Santa Teresa, près du

Corcovado, un autre hôpital était menacé d'effondrement hier, l'un de ses murs déjà lézardé sous la pression des eaux. Les malades devaient être évacués sur d'autres centres de secours.

Les pluies tropicales ont recouvert tous les quartiers de Rio, et les rues ont été transformées en véritables fleuves de boue où les automobilistes restent prisonniers. La foudre ne cesse de tomber à intervalles réguliers et provoque des pannes d'électricité.

Les 226 églises de la ville voient affluer des centaines de sans-abri, au nombre de 10,000, selon la défense civile de l'État de Rio. Ce chiffre est estimé à 20,000 par l'adjoint au maire, Jo Resende.

Les autorités envisagent de faire évacuer la favela du Borel, dans la banlieue nord, où vivent 35,000 personnes entassées dans des baraques menacées par des effondrements de terrain.

Télévisions et radios continuaient
Voir page 10 : Rio

La phase II débiterait dès cette année

L'Hydro veut deux autres centrales à la Baie James

(PC) — Hydro-Québec entreprendra dès cette année la phase II de la Baie-James et construira deux centrales hydro-électriques plutôt qu'une seule comme le proposait l'an dernier le plan de développement d'Hydro-Québec.

Elles seront érigées sur le territoire de la Baie-James d'ici 1995. Voilà du moins ce qu'a révélé la Société Radio-Canada, hier soir, en se basant sur le plan de développement d'Hydro-Québec. Ce document doit être rendu public le 10 mars. Radio-Canada en a obtenu copie.

La construction de deux centrales, plutôt qu'une est rendue nécessaire par la croissance de la demande en électricité de la part des États-Unis et par la signature, depuis un an, de contrats avec des compagnies d'électricité du Maine, du Vermont et de l'État de New York. Hydro-Québec devra exporter quelque 350,000 mégawatts d'électricité d'ici à l'an 2000.

Selon le nouveau plan de développement d'Hydro-Québec, daté du 3 février dernier, la construction d'une douzième ligne à partir de la rivière

La Grande est maintenant aussi prévue pour 1995. Hydro-Québec entend dépenser \$ 28 milliards au cours des dix prochaines années sur les chantiers et l'ensemble du réseau.

Le premier ministre Robert Bourassa pourrait profiter du dépôt du plan de développement d'Hydro-Québec, prévu le 10 mars, et d'une importante réception, la même journée dans la métropole, pour annoncer la construction de la phase II de la rivière La Grande, sur le territoire de la Baie-James.

Voir page 10 : L'Hydro

Le baron de la presse britannique dit avoir été séduit par Bourassa

Robert Maxwell à la conquête du Québec

■ Attiré par le libre-échange, l'électricité et la stabilité politique



Robert Maxwell est arrivé à Dorval, hier, à bord de son jet privé, bien décidé à parler sérieusement affaires.

CLAUDE TURCOTTE

Invité, lors de la conférence de Davos l'an passé, par le premier ministre Robert Bourassa à faire des affaires au Québec, complètement rassuré sur le climat politico-social au Canada, impressionné par les ventes récentes de \$ 40 milliards d'électricité par le Québec aux Américains et enthousiasmé par les perspectives de développement qui découleront de l'accord de commercialisation canado-américain, M. Robert Maxwell, l'une des figures britanniques les plus connues parmi le jet set de la finance internationale, est arrivé hier à Montréal pour prononcer une conférence et surtout poursuivre des discussions sur plusieurs projets d'investissement et de participation aussi bien ici qu'en Europe.

A peine descendu à Dorval de son avion personnel, celui qui a trouvé la

fortune en se lançant dans l'édition d'informations scientifiques à la fin de la deuxième guerre mondiale mais qui a étendu par la suite son empire à la grande presse et à la télévision, se mettait à la besogne dans un hôtel du centre-ville, malgré un vilain rhume qu'il ira guérir sur son yacht aux Îles Vierges, après avoir passé deux jours à Montréal et fait aussi des arrêts à Ottawa et Toronto. Il a notamment accordé une entrevue au DEVOIR, un journal qu'il connaît depuis 40 ans, alors qu'il faisait une première visite à Montréal pour discuter avec des savants de l'Université McGill de la création d'un journal qui traiterait du cancer, ce qui fut d'ailleurs fait. « Plusieurs savants et auteurs canadiens et québécois collaboreront à nos éditions, particulièrement en médecine nucléaire et en chimie organique », dit cet homme qui s'intéresse mainte-

nant de très près au sida.

Toutefois, depuis l'an passé à Davos (ville suisse où est convoquée chaque année l'élite mondiale de la politique, de la finance, de la science et de la culture) M. Maxwell porte une attention très particulière au Québec et au Canada pour des motifs qui ne sont pas seulement scientifiques, mais essentiellement financiers et industriels. Il a déjà décidé d'être partenaire de M. Pierre Péladeau dans au moins deux projets: celui d'un nouveau quotidien anglophone à Montréal et celui de la privatisation de la papeterie Donohue. Hier, il a rappelé « la promesse qu'il avait faite à M. Bourassa de faire en sorte que le projet d'une papeterie à Matane se réalise ». Sur cette question, M. Maxwell a simplement ajouté que « tout ça est en bonne voie de réalisation », ce qui confirme d'ailleurs des déclarations en ce sens faites ré-

Voir page 10 : Maxwell

Ottawa réfute les accusations de l'Organisation de l'ONU

Pas question pour le Canada de se retirer de la FAO



Edouard Saouma

■ Joe Clark exige des excuses d'Edouard Saouma

MANON CORNELLIER

OTTAWA — Il n'est pas question pour le Canada de se retirer de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ni de ne pas payer sa contribution, affirme des sources bien informées tant aux Affaires extérieures qu'à l'Agence canadienne de développement international (ACDI).

La semaine dernière, le ministre de l'Agriculture, John Wise, avait surpris tout le monde en disant qu'Ottawa n'écarterait pas ces options, particulièrement après les accusations lancées jeudi par un des fonc-

tionnaires de la FAO contre le Canada.

M. Richard Lydiker, directeur des communications à la FAO, dont le siège est à Rome, disait que le Canada fait tout ce qu'il peut pour dénigrer la direction de l'organisation et qu'Ottawa refuse de régler sa contribution annuelle pour 1988 (\$ 10 millions).

Aux Affaires extérieures, on rejette ces accusations et on affirme que le Canada a toujours payé sa contribution au cours du premier trimestre de chaque année et qu'il n'est donc pas en retard. On précise que les \$ 10 millions seront versés.

Quant au secrétaire d'État aux Af-

aires extérieures, Joe Clark, il a immédiatement réagi en demandant des excuses du directeur général Edouard Saouma qui, après une semaine, n'a pas encore répondu.

Cette prise de bec arrive au moment où le Canada tente de pousser de l'intérieur une série de réformes administratives dans tout le système onusien. Ce dernier est en crise depuis novembre 1985 alors que les États-Unis annonçaient qu'ils ne paieraient qu'une partie des sommes qu'il leur restait à verser.

Le Canada a toujours préconisé ce travail de l'intérieur et il n'entend pas changer sa politique. Un haut

Voir page 10 : La FAO



Joe Clark

Le ministre ontarien des Affaires francophones au DEVOIR

Le français dans les services est irréversible en Ontario

MARIE LAURIER

L'implantation des services français dans tous les ministères du gouvernement ontarien ne se fait plus au compte-gouttes mais « à la cuillère » pour reprendre une expression employée par son principal maître d'oeuvre, M. Bernard Grand'Maitre. Ce dernier est le nouveau ministre délégué aux Affaires francophones nommé par le chef libéral David Peterson, grand ami du Québec et de son homologue Robert Bourassa.

Cette amusante métaphore d'une bilinguisation « à la cuillère » émanant de la bouche d'un franco-ontarien bon teint et parrain de l'appellation de Vanier en remplacement d'Eastview en banlieue d'Ottawa alors qu'il était échevin et ensuite

maire de cette municipalité, illustre la ferme volonté politique prise par M. Peterson à l'égard de la reconnaissance officielle et de l'implantation graduelle du français dans la plus riche province canadienne.

Prudent et réaliste, M. Grand'Maitre se défend bien de fixer une heure de tombée, aussi lointaine ou rapprochée que l'an 2,000 pour rendre l'Ontario intégralement bilingue, comme des rapports optimistes de presse le laissent entendre la semaine dernière. Mais il n'écartera pas non plus cette idée, ou plutôt cet idéal, la transformation des mentalités et la formation du personnel-ressource étant pour l'instant ses priorités. « Après 125 ans d'attente et de patience, la conjoncture nous apparaît favorable pour amorcer cet objectif », a dit au DEVOIR ce franco-on-

tarien qui connaît mieux que quiconque les arcanes et les embûches d'un tel projet.

À mi-chemin de l'échéance des trois ans prévus pour implanter les services français dans l'administration publique de l'Ontario depuis l'adoption en 1986 d'une loi en ce sens portant le numéro 8 pour les initiés, M. Grand'Maitre se croit en mesure d'exprimer son optimisme et sa confiance. « D'ici novembre 1989, affirme-t-il, nous aurons atteint une vitesse de croisière nous assurant de l'irréversibilité de notre politique et surtout nous aurons fait la preuve de la possibilité d'atteindre notre objectif. » Cela suppose évidemment une logistique cohérente de manière à mettre en chantier des programmes de sensibilisation auprès de la population de neuf millions de citoyens

dont près d'un demi-million de francophones sont déjà acquis à la cause, en plus de pourvoir à la formation en ressources techniques et humaines. Ce à quoi le ministre délégué aux Affaires francophones s'emploie résolument avec le soutien de ses collaborateurs immédiats et de ses collègues des autres ministères.

Devant les atermoiements des Franco-Ontariens qui se sentent lésés et laissés pour compte depuis que le Québec revendique seul le statut de société distincte en vertu de l'accord du Lac Meech, M. Grand'Maitre se dit certainement en sympathie avec eux mais non en symbiose. « Je comprends l'inquiétude de mes concitoyens pour l'avenir déjà ressentie, notamment lorsque le Québec menaçait de se séparer dans les années

Voir page 10 : Le français



Bernard Grand'Maitre



Varda y échappe Panne d'audace à Berlin

ROBERT LÉVESQUE
(Envoyé spécial)

BERLIN-OUEST — Avec les projections, ce dernier week-end, du deuxième film d'Agnès Varda sur Jane Birkin, qui a séduit tout autant que le premier, d'un film polonais remarquable basé sur un roman de Kasimir Brandys (*Makta Krolow*), d'un film espagnol ennuyeux (*Jarrapellejos*), et de l'Oscarisable *Moons-truck*, de Norman Jewison, le 38e festival de Berlin a pris son dernier droit. Sans stars (sinon Birkin, Elaine Stricht et l'octogénaire Feodor Chaliapine jr.), et sans véritables temps forts, sauf le beau tour de piste du tandem Varda-Birkin.

On connaît le palmarès demain, et il ne reste que deux des 20 films de la compétition à entrer dans la course: un film yougoslave de Franci Slak et le film ouest-allemand de Herbert Achternbusch. La tâche pourrait être relativement facile pour le jury, puisqu'il apparaît assez clairement que la Berlinale 88, c'est l'année Varda, ses deux films centrés sur la comédienne Jane Birkin étant des oeuvres touchantes et, surtout, les plus vivantes au niveau de la forme, dans un festival qui n'est pas loin de sonner le glas pour un cinéma en panne d'audace et de défis, et dont la plupart des oeuvres sont tournées vers le passé.

Si l'on regarde l'ensemble des films de la sélection officielle, une chose frappe. Le cinéma, celui qu'on voit dans ce premier grand festival de 1988, donne des signes d'épuisement alarmants. Pour certains, il est mort, tué par les nouvelles technologies, et sa résurrection se fera en dehors des formules en vigueur dans les grandes maisons de production, ou les circuits établis. Sauf la manière Varda, préservée, toujours vive, intelligente, ou des coups d'audace comme celui d'Alex Cox qui fait financer par la Universal un film pro-sandiniste, on ne trouve plus dans la production courante internationale des oeuvres qui innovent ou surprennent. Dans les années 60 et 70, un chef-d'oeuvre en cachait un autre. L'abondance des écri-

Voir page 10 : Panne

AUJOURD'HUI

ENTRETIENS FRUCTUEUX À MOSCOU

MM. George Shultz et Edouard Chevardnadze ont des entretiens fructueux à Moscou sur un prochain sommet Reagan-Gorbatchev. Page 5

WEEK-END SANGLANT EN PALESTINE

Quatre jeunes Palestiniens sont abattus par les forces israéliennes. Page 5

LE RÉA EN PERTE DE VITESSE

Une quinzaine de compagnies font marche arrière et cherchent ailleurs que dans une émission REA le financement qui leur est nécessaire. Page 13

LA CAMRY BIEN VÊTUE

Une carrosserie pleine d'avantages et une mécanique qui répond aux attentes font de cette voiture une machine « superlative ». Page 15

Les nouvelles dispositions sur les conflits d'intérêts

L'opposition n'a pas l'intention de se taire

OTTAWA (PC) — Le gouvernement conservateur présentera cette semaine ses nouvelles dispositions sur les conflits d'intérêts, promises depuis déjà quelques temps. Il espère ainsi corriger son image largement entachée par de nombreux scandales.

Mais aujourd'hui encore, alors que les travaux parlementaires reprennent après une pause d'une semaine, les conservateurs devront faire face aux questions de l'opposition. L'affaire Michel Côté, qui a dû quitter

son poste de ministre des Approvisionnement et services parce qu'il a négligé de déclarer un prêt de \$250,000, sera particulièrement discutée.

Le Toronto Star indiquait la semaine dernière que M. René LaBerge, l'homme d'affaires de Québec qui a prêté l'argent à M. Côté, a par la suite conclu avec le gouvernement fédéral un contrat de location de bureaux d'une valeur de \$900,000.

Les détails de cette transaction sont contenus dans des documents déposés aux Communes avant que la Chambre n'ajourne ses travaux pour une semaine.

Le quotidien citait toutefois des sources qui affirment que ces documents ne sont pas complets. Le député libéral Don Boudria a promis de soulever la question en Chambre aujourd'hui.

Les nouvelles dispositions sur les conflits d'intérêts devraient s'inspirer des recommandations du rapport Parker, l'enquête judiciaire qui a conclu que l'ex-ministre de l'Indus-

trie Sinclair Stevens a violé à 14 reprises les directives à ce sujet.

Le juge William Parker, de la Cour suprême de l'Ontario, recommandait alors au gouvernement de mettre au rancart les règles actuelles selon lesquelles les ministres doivent placer leurs biens dans une fiducie sans droit de regard.

Selon M. Parker, les ministres devraient plutôt dévoiler publiquement leurs avoirs. De là, ils n'auraient qu'à s'abstenir de prendre part aux décisions qui les placeraient en situation de conflits d'intérêts.

Le juge Parker soutient également que les nouvelles règles devraient avoir force de loi et prévoir entre autres des peines d'emprisonnement lorsqu'elles ne seront pas respectées. Les normes actuelles ne sont pas aussi contraignantes.

Le premier ministre Brian Mulroney a déclaré en décembre qu'il ne mettrait pas nécessairement en vigueur toutes les recommandations du rapport Parker. Mais c'était avant que l'affaire Côté ne fasse les

manchettes, faisant perdre aux conservateurs une remontée durement acquise dans les sondages d'opinion.

M. Mulroney avait également proposé d'appliquer les nouvelles règles non seulement aux ministres mais à tous les membres de l'opposition et à tous les députés.

Deux autres sujets controversés devraient également être discutés aux Communes: les allégations selon lesquelles le ministre de l'Energie Marcel Masse a violé la Loi sur les dépenses électorales, et les intentions du gouvernement de revoir la Loi sur les langues officielles.

Dans l'affaire Masse, un comité des Communes demandera à l'ancien commissaire aux élections Joseph Gorman de prouver que le ministre a violé la loi ou de retirer l'accusation.

Par ailleurs, le vice-premier ministre Don Mazankowski tentera d'amadouer les députés conservateurs récalcitrants, qui n'apprécient guère la nouvelle Loi sur les langues officielles.

Importante saisie de cocaïne

SHERBROOKE (PC) — Deux individus de Drummondville, Gaétan Lagueux, âgé de 38 ans, et André Bergeron, âgé de 44 ans, n'ont pu reprendre leur liberté samedi matin après avoir été accusés de complot, d'importation et de possession de plus d'un kilo de cocaïne dans le but d'en faire le trafic.

Évaluée entre \$750,000 et \$1 million sur le marché noir, la drogue a été trouvée près des lieux où les deux individus ont été arrêtés vendredi soir par les policiers de la Gendarmerie, poste de Cookshire.

Voyageant à bord d'une camionnette, les deux accusés revenaient de la Floride et venaient à peine de franchir les postes de douane au moment de

leur arrestation en fin de soirée de vendredi.

Les premiers éléments de preuve indiquent qu'un type aurait franchi seul les douanes à bord d'une camionnette avant d'être rejoint par un comparse qui, lui, aurait quitté le territoire américain à pied dans le secteur de Wallace Pound, près d'Hereford.

La camionnette a aussitôt été prise en chasse près d'Hereford et les policiers auraient aperçu un des occupants jeter un sac par la portière quelques instants avant que la camionnette ne soit interceptée.

Le sac, qui contenait plus d'un kilo de cocaïne, a été récupéré par les agents de la GRC et les deux occupants de la camionnette ont été mis aux arrêts.



JUSQU'AU 26 FÉVRIER 1988

TOUT ÇA POUR RIEN QU'ÇA! CAVALIER RS ET SUNBIRD SE 1988, C'EST VRAIMENT PAS CHER!

“TOUT ÇA”

MOTEUR 2 LITRES À INJECTION ÉLECTRONIQUE DE CARBURANT
TRANSMISSION 5 VITESSES
TRACTION AVANT
DIRECTION SERVO-ASSISTÉE
FREINS SERVO-ASSISTÉS
TOIT OUVRANT AMOVIBLE
RADIOCASSETTE AM/FM STÉRÉO
AVEC CHERCHEUR-EXPLORATEUR, 4 HAUT-PARLEURS
PORTE-BAGAGE
SUSPENSION SPORT
ROUES STYLISÉES EN ALUMINIUM
PNEUS À CARCASSE RADIALE CEINTURÉE ACIER,
TOUTES SAISONS
GLACES TEINTÉES
ESSUIE-GLACES À BALAYAGE INTERMITTENT
TÉLÉCOMMANDE D'OUVERTURE DU COFFRE
CHAUFFE-BLOC
COMPLÉMENT D'INSONORISATION
VOLANT INCLINABLE
SIÈGES INCLINABLES EN TISSU
FINI TRANSPARENT
ACCOUDOIR/SIÈGES AVANT
ET PLUSIEURS AUTRES CARACTÉRISTIQUES
OFFERTES EN ROUGE, BLANC, BLEU MOYEN
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

* CETTE OFFRE EST VALIDE DU 15 AU 26 FÉVRIER 1988 INCLUSIVEMENT.
CETTE PROMOTION COMPREND L'OFFRE DE GM CANADA DE 500 \$ DE RABAIS. CERTAINS
ÉQUIPEMENTS ILLUSTRÉS CI-DESSOUS PEUVENT ÊTRE OFFERTS EN OPTION MOYENNANT UN
SUPPLÉMENT. VOIR VOTRE CONCESSIONNAIRE GM POUR PLUS DE DÉTAILS.

“RIEN QU'ÇA”



Chevrolet Cavalier RS

Pontiac Sunbird SE

12 500\$*

AUCUN PAIEMENT,
AUCUN INTÉRÊT POUR 90 JOURS

VIENS CHEZ NOUS. ÇA ROULE.

CHEVROLET OLDSMOBILE

GRAVEL CHEVROLET
OLDSMOBILE INC.
5900, boulevard Marie-Victorin
BROSSARD, QC (514) 466-2233

SALOIS CHEVROLET
OLDSMOBILE INC.
610, boulevard Curé-Labelle
CHOMEBY Ville de Laval, QC
(514) 688-3892

SNYDER AUTOMOBILES LTÉE
2150, rue Notre-Dame
LACHÉ, QC (514) 637-4651

GIBEAULT AUTOMOBILES
(1983) LTÉE
150, boulevard Taschereau
LAPRAIRIE, QC (514) 659-5471

DUAL CHEVROLET INC.
1450, boulevard Marie-Victorin Est
LONGUEUIL, QC (514) 670-9300

CLERMONT CHEVROLET
OLDSMOBILE INC.
5363, rue Saint-Denis
MONTREAL, QC (514) 279-6301

HAROLD CUMMINGS LTD-LTÉE
5255, rue Jean-Talon Ouest
MONTREAL, QC (514) 739-1911

J.P. CHARBONNEAU AUTOS LTÉE
3700, rue Ste-Catherine est
MONTREAL, QC (514) 526-4471

LA CIE CHEVROLET MOTOR SALES
DE MONTREAL LTÉE
6645, rue Saint-Jacques Ouest
MONTREAL, QC (514) 489-8631

LE RELAIS CHEVROLET
OLDSMOBILE LTÉE
9811, Avenue Papineau
MONTREAL, QC (514) 364-6380

CHRISTIN AUTOMOBILE INC.
12011, rue Sherbrooke Est
POINTE-AUX-TREMBLES, QC
(514) 354-1090

BARNABÉ CHEVROLET
OLDSMOBILE INC.
925, boulevard Laurentien
SAINT-LAURENT, QC (514) 744-6401

PLAZA CHEVROLET OLDSMOBILE
CADILLAC INC.
10480, boulevard Henri-Bourassa Ouest
SAINT-LAURENT, QC (514) 332-1673

PARK AVENUE CHEVROLET
OLDSMOBILE CADILLAC INC.
5000, rue Jean-Talon Est
SAINT-LEONARD, QC (514) 725-9811

CARREFOUR CHEVROLET
OLDSMOBILE ET CAMIONS
CHEVROLET INC.
200, boulevard Curé-Labelle
SAINT-ROSE (Ville de Laval), QC
(514) 625-1991

LALONDE CHEVROLET OLDSMOBILE
CADILLAC LTÉE
4411, boulevard de la Concorde
VILLE DE LAVAL, QC
(514) 324-4411

PONTIAC BUICK

LES AUTOMOBILES CANDIAC INC.
30, route 132
DELSON, QC (514) 632-2220

HARLAND PONTIAC BUICK INC.
955, boulevard Montclair-Toronto
DORVAL, QC (514) 631-2051

BOURASSA PONTIAC BUICK LTÉE
1601, boulevard St-Martin Est
DOVERVAL Ville de Laval, QC
(514) 382-2122

CHAMPLAIN PONTIAC BUICK
CADILLAC INC.
1000, boulevard Le des Soeurs
LE DES SOEURS (Verdun), QC
(514) 769-5353

GAUTHIER PONTIAC BUICK
GMC INC.
295, rue Saint-Charles Ouest
LONGUEUIL, QC (514) 670-1440

AVENUE PONTIAC BUICK
CADILLAC INC.
6100, boulevard Décarie
MONTREAL, QC (514) 731-3701

BOULEVARD PONTIAC BUICK
GMC LTÉE
9050, boulevard de L'Acadie
MONTREAL, QC (514) 382-4400

GOHIER PONTIAC BUICK INC.
3333, rue Jarry Est
MONTREAL, QC (514) 376-4220

LA BELLE PONTIAC BUICK LTÉE
11251, rue Notre-Dame est
MONTREAL-EST, QC (514) 645-1651

TERRY PONTIAC BUICK LTÉE-LTD
7050, rue St-Jacques Ouest
MONTREAL, QC (514) 487-0200

VILLE-MARIE PONTIAC
& BUICK LTÉE
4500, rue Hochelaga
MONTREAL, QC (514) 253-1414

PARKWAY PONTIAC BUICK INC.
9595, autoroute Transcanadienne
SAINT-LAURENT, QC
(514) 333-7070

BRIEN PONTIAC BUICK GMC LTÉE
9455, boulevard Lacordaire
SAINT-LEONARD, QC
(514) 327-3540

OMER BARRÉ PONTIAC BUICK INC.
5987, avenue Verdun
VERDUN, QC (514) 768-2551

CONTACT PONTIAC BUICK INC.
3670, autoroute Laval Ouest
VILLE DE LAVAL, QC
(514) 682-3670

CAMIONS GMC
CENTRE DU CAMION
GMC SNYDER INC.
5825, Route Côte de Liesse
MONTREAL, QC (514) 344-4000

LES CONCESSIONNAIRES



LA GARANTIE GM DE
5/100000
GARANTIE LIMITÉE. INFORMEZ-VOUS.

Développement de l'aluminium

Parizeau critique la mollesse du gouvernement

SEPT-ÎLES (PC) — Il y a de la place pour une papeterie tant à Matane qu'à Port-Cartier, à moins que le gouvernement québécois n'en décide autrement. Un gouvernement québécois qui, par ailleurs, se fait particulièrement mou dans le dossier du développement de l'aluminium.

C'est ce qu'a affirmé Jacques Parizeau, au cours d'une conférence de presse, hier, à Sept-Îles.

L'ancien grand argentier du gouvernement Lévêque était venu sur la Côte-Nord mousser sa candidature à la présidence du Parti québécois auprès des militants de Duplessis.

Donohue Matane inc. depuis longtemps, à Matane, et Cascades tout récemment, à Port-Cartier, songent à implanter chacune une papeterie. À Matane, on produirait du super-candré et à Port-Cartier, du papier journal haute blancheur.

De l'avis de M. Parizeau, il n'y a pas lieu de querelle entre les Gaspéens et les Nord-Côtiers sur les approvisionnements en bois.

Les droits de coupe sont des dossiers vieux de plusieurs années et il y a longtemps que les approvisionnements ont été discutés et partagés dans les régions, a indiqué M. Parizeau en substances.

« On n'a pas compté les arbres un à un, mais c'est tout comme », s'est-il exclamé.

Pour lui, la situation est claire. « Quand des querelles du genre sont



M. Parizeau

attisées, c'est qu'il y a quelqu'un qui a intérêt que l'un ou l'autre projet, ou les deux, n'aboutissent pas », a-t-il dit.

M. Parizeau a fait valoir que l'implantation de papeteries, que ce soit sur la rive nord ou la rive sud du golfe Saint-Laurent, va directement à l'encontre des stratégies des grandes papetières.

« S'il y avait concurrence sur la ressource, je pense que la rivalité serait bien davantage entre Matane et Rivière-du-Loup », a estimé le candidat à la présidence du PQ.

A Rivière-du-Loup, il a été question qu'une troisième machine à papier soit lancée chez F.F. Soucy.

En ce qui a trait à l'aluminium, M.

Parizeau a affirmé que toutes les pièces de l'échiquier ont été naguère mises en place pour préparer l'implantation d'une aluminerie à Sept-Îles.

« C'est comme si la volonté politique de faire aboutir le dossier n'était plus là », a dit M. Parizeau.

De l'avis de l'économiste, la stratégie du gouvernement du PQ en matière d'aluminerie a porté fruits, quand des entreprises ont laissé tomber de par le monde une production de deux millions de tonnes à cause de coûts d'énergie trop élevés. Cette stratégie, basée sur des taux d'électricité à rabais, aura donné l'implantation de Péchiney à Bécancour, l'agrandissement de Reynolds à Baie-Comeau, le lancement du projet d'Alcan à Chicoutimi.

Et ce n'est pas pour rien, par exemple, qu'avec une participation de Québec, le gouvernement fédéral a créé le port de Pointe-Noire.

Mais, depuis lors, rien ne s'est produit. « Ce que je reproche aux libéraux, c'est d'avoir laissé la stratégie de l'aluminium se régler tout seule. Alors qu'il faut une volonté politique de tous les diables pour faire aboutir ça », a dit M. Parizeau.

« Il est évident depuis le début qu'une aluminerie doit s'installer à Pointe-Noire. Mais à condition qu'on (le gouvernement Bourassa) veuille vraiment que le projet se réalise », a conclu M. Parizeau.

Selon un professeur de droit médical

Une loi contre les avortements tardifs serait la solution la moins controversée

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral n'a pas à craindre la question de l'avortement, affirme un spécialiste juridique en matière médicale qui estime que le gouvernement peut éviter la controverse en faisant porter sa nouvelle loi sur les avortements tardifs.

Bernard Dickens, professeur de droit médical à l'Université de Toronto, ajoute toutefois que l'échec de la loi sur l'avortement risque d'avoir d'autres répercussions pour le gouvernement fédéral.

« Le gouvernement pourra être tenu responsable du fait qu'il a semblé se préoccuper des foetus bien davantage que des femmes durant toutes ces années », indique M. Dickens, qui travaille depuis de nombreuses années comme consultant pour l'Association médicale canadienne.

Il souligne d'ailleurs qu'une commission officielle, mise sur pied par le fédéral, avait déjà qualifié la loi, il y a 11 ans, d'injuste et de discriminatoire.

Les dispositions du Code criminel sur l'avortement ont été déclarées inconstitutionnelles le mois dernier par la Cour suprême du Canada. Le ministre de la Justice Ray Hnatyshyn a déclaré qu'Ottawa consulte présentement les provinces, puis il déposera un nouveau projet de loi.

Les autres ministres fédéraux et leurs représentants ont toutefois gardé un silence absolu sur la question. De leur côté, certaines provin-

ces ont pris des dispositions pour limiter le paiement des avortements à certains cas précis.

Ottawa n'a pas indiqué si la nouvelle loi sera ajoutée au Code criminel ou à la Loi canadienne sur la santé, qui énonce des dispositions générales sur les services de santé dispensés par les provinces.

M. Dickens souligne que l'avortement n'a jamais été une question cruciale en période électorale, en dépit des efforts incessants déployés par les groupes qui y sont farouchement opposés.

« En fait, une loi contre les avortements tardifs se révélerait la solution la moins controversée. »

« Elle ne satisferait pas les mouvements Pro-Vie, car plusieurs réclament une protection légale dès le moment de la conception. Mais elle leur conviendrait dans une certaine mesure : leurs critiques seront uniquement à l'effet qu'elle ne va pas assez loin. »

Même si cette question est délicate pour les politiciens, M. Dickens estime qu'elle ne doit pas les effrayer.

« Bien sûr, les groupes Pro-Vie, plus que les mouvements Pro-Choix, ont essayé de faire en sorte que l'avortement soit un thème électoral majeur. Mais ils n'y ont guère réussi, ni au Canada ni aux États-Unis. »

Au fil des ans, les sondages d'opinions ont démontré que la majorité des répondants estime que l'avortement doit être accessible dans certaines circonstances.

De même, un sondage Gallup mené dans la semaine suivant le jugement de la Cour suprême indique que 55 % des répondants partagent ce point de vue, alors que 28 % croient qu'il ne devrait y avoir aucune restriction pour obtenir un avortement et que 13 % s'y opposent dans tous les cas.

Les opposants à l'avortement ont déjà commencé à exercer des pressions auprès des politiciens fédéraux en rencontrant des députés et en manifestant devant leurs bureaux de comté.

Denis Vaugois en colère

QUÉBEC (PC) — L'ancien ministre des Affaires culturelles et père du Musée de la civilisation, de Québec, M. Denis Vaugois, fut choqué et indigné, l'automne dernier, de retrouver son joyau dans un drôle d'écrit.

Venu faire sa visite lors d'une journée « portes ouvertes », comme Monsieur Tout-le-monde, il a « frémé » en se rendant compte que les Terrasses du Vieux-Port coupent la vue du fleuve vers l'est (vers l'île d'Orléans) « bafouant ainsi toute la démarche qui avait présidé au choix de ce site extraordinaire ».

Conséquent avec lui-même, il réclame aujourd'hui la démolition pure

et simple de ces terrasses, construites récemment au-dessus d'un parc de stationnement prévu à l'origine pour l'Été des grands voiliers, en 1984.

« Le cœur m'a débattu quand j'ai vu cette hideuse bâtisse qui n'était absolument pas prévue dans le schéma d'aménagement du Vieux-Port. Ce terrain, qui aurait dû être redonné à la collectivité, a été abandonné aux mains d'un promoteur qui a dénaturé impunément l'environnement du musée. »

« Ce musée, c'est une partie de ma vie et je n'admets pas qu'on me bloque la vue comme ça. »

Un autre télévangéliste dans de beaux draps

BATON ROUGE, USA (AFP) — Le télévangéliste américain Jimmy Swaggart se repent : accusé d'avoir fréquenté une prostituée, il a confessé hier devant ses fidèles en pleurs « qu'il avait péché », précisant qu'il ne prêcheait pas pendant la durée de l'enquête ouverte par la hiérarchie de sa secte pentecôtiste, « l'Eglise des Assemblées de Dieu ».

« Je n'ai pas l'intention de m'absoudre, ou d'appeler ce péché une erreur », a-t-il déclaré à 7.500 de ses fidèles réunis à Baton Rouge, en Louisiane. « Je vais abandonner cette chaire pour une période indéterminée et je me remets dans les mains de Dieu », a ajouté M. Swaggart.

Les ennuis de ce prêcheur de 52 ans, cousin du chanteur de rock'n roll Jerry Lee Lewis, ont commencé la semaine dernière lorsque la hiérarchie de « l'Eglise des Assemblées de Dieu » est entrée en possession de

photographies le montrant entrant et sortant d'un motel avec une prostituée.

Selon la chaîne de télévision ABC, les photos auraient été remises à la direction de la secte par un autre prêcheur de la télévision, Marvin Gorman, exclu pour adultère sur la foi d'accusations émanant, selon lui, de M. Swaggart.

Le zèle accusateur de Jimmy Swaggart est également à l'origine de la « chute » retentissante, en mars 1986, de son collègue Jim Bakker, contraint d'abandonner son très rentable ministère audiovisuel à la suite de la révélation de sa liaison adultérine avec sa secrétaire.

Contrairement à M. Gorman, M. Bakker ne semble pas nourrir de rancune : interrogé par la presse sur les malheurs de Jimmy Swaggart, il a indiqué être « de tout cœur avec lui ». « Je lui recommande la prière », a-t-il ajouté.

Colloque sur les nouveaux rapports entre les générations

« Les enfants, ces petits manipulateurs... »

MICHEL VENNE

(PC) — Dans ce temps-là il y avait même, assise dans sa chaise berçante, un foulard sur la tête pour couvrir ses frisettes. On allait la voir tous les dimanches parce que ça faisait partie de la tradition. Autour de la table, il y avait assez de cousins et de cousines pour former deux équipes de baseball, avec même des joueurs en réserve.

Aujourd'hui, il y a un grand-maman, active, vice-présidente de son club d'âge d'or, où elle a rencontré sa nouvelle flamme quelques années après la mort de son mari, et qui vient de s'inscrire à un nouveau cours. On va la voir parfois le dimanche, parce que ça lui fait plaisir, et que les parents avaient justement besoin d'une gardienne. Les cousins et les cousines, on les voit presque jamais.

Vol de 48 heures autour de la Terre

VANCOUVER (PC) — L'industriel canadien Edgar Kaiser Jr a entrepris, hier matin, un vol de 48 heures autour de la Terre dans l'espoir de battre neuf marques mondiales de vitesse.

Le président de Kaiser Resources deviendra ainsi le premier homme à faire le tour du monde dans un jet privé d'affaires, en l'occurrence un Aerospace 80 anglais, pesant moins de 16.000 kilos.

Il tentera aussi de battre le record de vitesse pour chacune des envolées qu'il aura à faire entre les huit escales de ravitaillement.

Il pilotera lui-même l'appareil qui verra aussi à ses commandes Willie Cove et Andy Anderson, deux pilotes depuis longtemps au service de la compagnie Kaiser Resources.

M. Kaiser veut également recueillir de l'argent qui sera versé à la Fondation Kaiser; celle-ci projette d'établir un programme de prévention et d'information sur les drogues dans les établissements scolaires de la Colombie-Britannique.

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS

Fondée en 1892
Agents de brevets d'invention
et de marques de commerce

1514, Docteur Penfield,
Montréal, Canada, H3G 1X5

Tél. : (514) 934-0272
Télex : 05-268656
Cable : MARION
Télécopieur

PUBLICITÉ

SWABEY, MITCHELL, HOULE, MARCOUX & SHER

Agents de brevets
Agents de marques de commerce
Conseils en propriété intellectuelle

Fondé en 1936
Recherches en
marques de commerce
et en brevets

Conseils et services professionnels pour
toutes questions impliquant la loi sur les
brevets, les marques de commerce, les
droits d'auteur et les dessins industriels.
Depuis plus de 50 ans

1001, Boul. de Maisonneuve ouest
Montréal, Québec H3A 3C8
Tél. : (514) 845-7126, Télex 05-24355
Facsimile (514) 288-8389

Quatre blessés

Un autobus Voyageur impliqué dans un accident

(PC) — Un accident survenu, hier matin, entre un autobus de la compagnie Voyageur et un camion de la voirie, sur l'autoroute 20, près de Rivière-du-Loup, a fait trois ou quatre blessés légers.

Selon un représentant de la compagnie de transports, à Rimouski, il y

avait, au moment de l'accident, sept ou huit passagers dans l'autobus qui desservait une liaison locale.

L'accident s'est produit alors que la poudrière rendait la visibilité très difficile dans ce secteur.

La circulation a été interrompue durant plusieurs heures.

VISITEZ
NOTRE
STAND



exposition

Salon National de l'Habitation
Stade olympique
du 26 février au 6 mars 1988
Stand 863



Énergie, Mines et
Ressources Canada

Energy, Mines and
Resources Canada

Canada

L'Hon. Marcel Masse,
Ministre

Hon. Marcel Masse,
Minister

Nos régimes
feront prendre
du poids à vos
épargnes!
10,50%

REÉR PLACEMENTS GARANTIS 5 ANS
intérêts versés annuellement

+ 0,25% sur un transfert de 10 000 \$
ou plus à un REÉR Placements Garantis
de la Fiducie du Québec.

+ Prime de 0,125% sur nos CPG aux
personnes de 60 ans et plus.
Faites-en la demande.

Fiducie
du Québec

Plus qu'un

Reér

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec. Taux sujets à changement sans préavis
et négociables pour les dépôts supérieurs à 100 000 \$.

Anjou: 355-2050 1-800-361-5808 Brossard: 445-3224 1-800-361-4436 Chicoutimi: 549-5746 1-800-463-9657
Hull: 777-9119 1-800-567-6886 La Salle: 366-1175 1-800-361-6633 Laval: 668-5223 1-800-361-3803
Longueuil: 679-2810 1-800-361-5058 Montréal: 286-3225 1-800-361-2680 Québec: 647-4742 1-800-463-5026
Sainte-Foy: 653-6811 1-800-463-4792 Sherbrooke: 566-5667 1-800-567-6920

Desjardins

L'ACTUALITE INTERNATIONALE

Le Mozambique au prise avec une guérilla terroriste

CLÉMENT TRUDEL

La Résistance nationale du Mozambique, ou RENAMO, entretient un « cycle de destruction et de terrorisme » pour déstabiliser le gouvernement qui dirige le Frelimo. Ce mouvement a l'appui de Pretoria et, même si certains reportages tentent de le présenter comme une « armée de gueux », il s'agit plutôt d'un outil au service du gouvernement sud-africain, affirme Lina Magaia, directrice du développement agricole de la région de Manhiça (80 km au nord de la capitale, Maputo).

Mme Magaia nie que la RNM soit un amas de gangs équipés de fusils de brocante. Le 12 janvier, comment de « vieux fusils » auraient-ils pu transpercer les tanks blindés de l'armée mozambicaine ? se demande-t-elle. Le 29 novembre, comment un mouvement mal organisé aurait-il pu concentrer ses attaques sur Tanninga, tuer 400 personnes et détruire 83 voitures civiles ? Qui, sinon les services de Pretoria, a pu mettre la RNM au courant de la rentrée en convoi de mineurs ramenant leurs biens après avoir travaillé aux mines d'Afrique du Sud, et monter une embuscade avec des « bandits » portant l'uniforme officiel de l'armée de Maputo ? Depuis cette hécatombe, le « directeur de l'appui et du contrôle », à Manhiça, est emprisonné pour avoir omis de tenir compte d'un avertissement dûment transmis sur l'embuscade en préparation.

Un article de *Curent History*, en mai 1987, revenait sur les nombreux faits et indices qui prouvent les liens entre la RNM le régime de Pretoria. Son auteur, Allen Isaacman, notait que malgré l'appui accru du Zimbabwe et d'autres pays (la Grande-Bretagne a déjà formé plus de 600 officiers mozambicains) Maputo doit se battre contre une désorganisation provoquée par la RNM. Entre 1983 et 1985, pour ne citer qu'un aspect de la tragédie, 1,800 écoles ont dû fermer et l'on a déplacé 313,000 étudiants. En un an seulement, 900 magasins furent détruits en zones rurales, selon Isaacman qui préface le livre de Lina Magaia (*Dumba Nengue*) que Africa World Press a publié en anglais à Trenton, New Jersey. Le titre cite un proverbe africain: *lie-toi à tes jambes*. Mme Magaia signera bientôt un deuxième livre: *Double massacre au Mozambique*.



Mme Magaia

Malgré vols, assassinats, viols, mutilations systématiques infligées par les « bandits armés », la réaction des dirigeants est de considérer ces opposants comme des « fils du pays », soutient Lina Magaia. Un village comme Chiundze atteste de cette volonté de réconciliation; il est peuplé d'anciens du Renamo qui y ont pris racine et tentent leur réinsertion dans un pays en reconstruction. Lisbonne, Pretoria et Maputo ont discuté récemment de reconstruire et de mieux protéger les pylônes électriques détruits par la RNM, sur les lignes en provenance de Cabora Bassa. On sait au Mozambique que Pretoria, lorsque tombera l'apartheid, sera un partenaire obligé.

L'un des problèmes les plus aigus qui se posent au Mozambique a trait aux 200,000 enfants souffrant de traumatismes dus aux actes de violence; la ministre de l'Éducation est à la recherche de 1,500 maîtres spécialisés pour une telle tâche.

Les stocks de médicaments ont fréquemment été détruits par ces opposants qui ne peuvent se présenter comme une « solution alterna-

tive ». Et surtout, qu'on ne dise pas que c'est la « guerre civile » au Mozambique. Il n'y a là pour elle que des recrues de Pretoria répandant destruction et mort. Malgré tant d'incidents macabres rapportés, il y a espoir, persiste à croire Lina Magaia, car « mon peuple croit à la primauté de l'humain ».

Amnesty International, qui n'oublie pas les exactions de la RNM, s'inquiète dans son dernier rapport d'opposants détenus sans jugement, ou dont on est sans nouvelles. Le rapport cite des procès « inéquitables » au Mozambique, de 1979 à 1983; il pointe du doigt le Sasp (Service national de sécurité populaire) qui aurait carte blanche, à Quelimane notamment, face aux suspects qu'il détient. AI utilise parfois le conditionnel, les données ne provenant pas toujours de sources objectives. Chez Lina Magaia, fervente « frelimiste », il n'y eut pas, en entrevue, tentative de dissimuler ce volet de la réalité. Samora Machel avait eu, dès son accession à la présidence, le réflexe de visiter les « camps de rééducation » pour vérifier ce qui s'y passait. Ce fut aussi le premier geste de Joaquim Chissano qui lui succéda en 1986 en tant que président. Il est chez nous un trait qui nous sépare de nos anciens colonisateurs: « Les Portugais ne faisaient pas de prisonniers » quand ils combattaient le Frelimo, glisse cette femme qui pense que tout est possible grâce à « la foi en soi-même ».

L'affrontement entre les Palestiniens et les Israéliens
Un territoire à partager

YVAN CLICHE
(Collaboration spéciale)

Dans le conflit israélo-arabe, il n'est pas nécessaire d'analyser les atrocités et la culpabilité des uns et des autres et de remonter dans l'Histoire pour démontrer l'illicégitimité des revendications de l'adversaire. Ce qu'il faut, c'est revenir à l'essentiel, soit la présence, sur un espace fort exigü, de deux communautés qui se font face et qui s'identifient à un même territoire. Telle est la position exprimée par Pierre Bourgault, professeur à l'UQAM, au cours d'un débat animé tenu la semaine dernière au Centre communautaire juif et portant sur le thème: « Israël: que faire ? ».

Selon M. Bourgault, les Arabes doivent cesser d'imaginer jeter les Juifs à la mer et les Israéliens doivent comprendre qu'ils ne pourront relocaliser les Palestiniens n'importe où dans le monde arabe. Comme Israël est en position de force, ajoute-t-il, c'est à ce pays d'engager les premiers pas pour une future négociation de paix. Israël devrait immédiatement reconnaître l'OLP, dit-il.

Mais comment négocier avec un adversaire qui ne vous reconnaît pas ? répond le professeur Julien Bauer, de l'UQAM. Les Arabes remettent en cause l'existence même des Juifs, et il est impos-

sible de faire la paix avec un ennemi quand aucune règle du jeu n'a été établie. De plus, mentionne le professeur, l'OLP n'a pas intérêt à faire la paix, car cette organisation ne pourra survivre à un accord avec Israël. Advenant la paix avec l'État juif, raconte M. Bauer, les masses arabes balayeront la plupart des régimes en place.

Autre invité du panel, le professeur Jacques Zylberberg (Université Laval) ne croit pas en la solution des conférences internationales, qui se font souvent au détriment des populations en cause. Selon lui, tant que le destin des Palestiniens sera relié à 22 dictatures militaires arabes, il n'y aura pas de paix dans la région. Connus pour ses commentaires acérés, le professeur Zylberberg s'est notamment permis de traiter le journal LE DEVOIR de « torchon antisémite traditionnel », le répétant deux fois pour permettre à ses interlocuteurs de bien comprendre ses propos.

Le débat a d'ailleurs donné lieu à des prises de bec, surtout entre les professeurs Gilbert Tarrab et Julien Bauer. Le premier a condamné, en utilisant des commentaires recueillis dans différents journaux, la politique actuelle d'Israël dans les territoires occupés, ce qui n'a pas manqué de soulever l'ire de certains invités et de

plusieurs personnes dans l'assistance. À certains moments, le modérateur a eu bien du mal à ramener un peu d'ordre dans le débat.

M. Tarrab a mis l'accent sur les commentaires de personnalités israéliennes appelant les soldats à désobéir aux ordres de l'état-major. Selon lui, les actions de soldats israéliens fabouent la dignité humaine. Il est impossible pour un peuple de survivre en n'écasant un autre, mentionne-t-il.

Propos que récuse M. Bauer, qui s'indigne contre un certain discours voulant qu'Israël doive s'intégrer à la culture moyen-orientale tout en étant moralement supérieure à ses voisins. Le professeur s'étonne que les médias ne fassent jamais référence aux exactions contre les droits de la personne dans les pays avoisinants. Israël est jugé injustement car, différemment des autres pays, sous la botte nazi, il n'y avait pas de ABC (en référence au réseau américain de télévision), a déclaré son confrère J. Zylberberg, sous les applaudissements de la salle.

Favorisant une approche pragmatique, Pierre Bourgault enjoint les Israéliens à prendre « le risque de la paix », même si, pour cela, il faut négocier avec son pire adversaire. En politique, on ne choisit pas ses ennemis, dit-il.

Le Dr Chris Giannou dans l'enfer du camp de Chatila à Beyrouth

Un médecin pas comme les autres

PIERRE CAYOUILLE

Les jeunes médecins québécois ou ontariens hésitent à pratiquer en régions éloignées. La plupart d'entre eux préfèrent le confort des grands centres aux horizons lointains de Rouyn. Le Dr Chris Giannou, lui, n'est décidément pas de ce genre.

D'origine grecque, ce torontois aurait pu tout aussi bien, comme ses compagnons d'exil, faire dans la restauration. Il n'est pas de ce genre non plus.

Il a plutôt choisi la médecine. Pas la médecine des « riches », mais bien une « médecine de guerre », une médecine qui sert à la défense d'un idéal, où le scalpel remplace le fusil. « Je n'ai jamais, comme certains médecins occidentaux, considéré la médecine comme un commerce, précise-t-il. Mais plutôt comme une vocation. À la limite, c'est un moyen d'intervention pour concrétiser sa solidarité avec un peuple ».

Le Dr Giannou n'est en effet pas un « missionnaire de salon ». Il vit son tiers-mondisme à plein. De pas-

sage à Montréal la semaine dernière, ce médecin torontois qui revient tout juste d'un séjour de 27 mois dans le camp de réfugiés de Chatila, à Beyrouth, a raconté son expérience. Il s'y est rendu au service du Croissant rouge, l'équivalent palestinien de la Croix-rouge.

Pourquoi le Liban ? Pourquoi Chatila ? « Chatila, surtout depuis 1982, c'est un symbole, un espace moral, un haut-lieu de répression mais aussi un haut-lieu d'espoir pour le peuple palestinien », répond-il.

Lors de son dernier séjour, amorcé en 1985, dans ce qu'il décrit comme « l'enfer de Chatila », le Dr Giannou a fondé un hôpital de campagne avec une poignée d'assistants. Il y pratiquait une véritable « médecine de brousse » et son rôle consistait bien souvent à aider les blessés à mourir dignement plutôt que de les soigner.

C'était en fait de la médecine de guerre. Même son petit hôpital faisait constamment face à la menace des obus israéliens. « Malgré toutes nos précautions, notre hôpital a reçu des centaines d'obus israéliens lors

du siège », se rappelle-t-il.

D'enfer il s'agissait bien, rappelle-t-il en parlant de Chatila. La population n'était plus que de 3,500 personnes. Dans un décor qui ressemble à celui des bidonvilles, la famine et la misère régnaient dans ce territoire qui ne mesurait pas plus que 200 mètres carrés », dit-il.

Pendant les hostilités, le blocus était complet. Entre les batailles, le siège du camp était levé, mais la liberté de mouvement était incomplète. Le carburant était rationné. Le matériel médical entraînait très difficilement.

Durant le blocus total de six mois, nous avons accueilli 750 blessés, 110 morts et pratiqué 200 interventions chirurgicales majeures », se souvient-il.

Âgé de 38 ans, le Dr Giannou a pourtant délibérément choisi cette vie. Adolescent, il est très vite devenu tiers-mondiste. Toutes sa vie, il l'est demeuré. Dès les années 60, il a pris conscience du problème palestinien.

À l'âge de 19 ans, il s'est rendu au Mali pour y enseigner. De retour au

Canada, il a entrepris des études médicales à l'Université McGill de Montréal. Après un an, il s'est rendu en Algérie pour y compléter ses études.

Puis, après de brefs séjours à Paris et au Caire, il s'est tourné vers le Liban.

En 1980, il a travaillé à l'hôpital Gaza, le plus important centre hospitalier de Beyrouth. « En 1982, j'ai connu l'horreur de l'invasion israélienne des camps de Sabra et Chatila », rappelle-t-il.

En 1983, il est retourné au Caire. Puis, en 1985, il a entrepris son long séjour à Chatila.

À la fin janvier dernier, la levée du siège aidant — « grâce à la pression et l'insurrection du peuple » — il a décidé de revenir au Canada. Pour se reposer, pour revoir sa famille et pour continuer verbalement son combat pour la constitution d'un État palestinien.

À la fin du mois de mars, ajoute-t-il, il témoignera à Ottawa devant un Comité de la Chambre des Communes sur les droits de la personne.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE LE DEVOIR ÉCONOMIQUE



- Grille de parutions
- 1 **Février: Culture & mécénat**
tombée publicitaire: 30 décembre 1987
parution: 29 janvier 1988
 - 9 **Mars: Aviation et aéronautique**
tombée publicitaire: 29 janvier
parution: 26 février
 - 8 **Avril: Relations publiques**
tombée publicitaire: 26 février
parution: 25 mars
 - 8 **Mai: Haute technologie**
tombée publicitaire: 25 mars
parution: 29 avril
 - 8 **Juin: Général**
tombée publicitaire: 29 avril
parution: 27 mai

Sansaricq quitte Haïti

PORT-AU-PRINCE (AFP) — L'un des dirigeants de l'opposition haïtienne, M. Bernard Sansaricq, qui avait trouvé refuge à l'ambassade d'Argentine à Port-au-Prince depuis le mois d'août 1987, a quitté hier la capitale haïtienne pour Miami à bord du vol régulier de la compagnie américaine Eastern Airlines, a annoncé la radio privée Radio Haïti Inter.

M. Sansaricq est arrivé à l'aéroport dans une voiture diplomatique de l'ambassade d'Argentine, escorté par des véhicules des services de sécurité haïtiens.

Leader du Parti populaire national haïtien (PPNH), il avait été accusé par les autorités militaires haïtiennes d'avoir ouvert le feu « avec des grenades et des armes automatiques » contre des soldats et un juge de paix, le 3 août 1987 à Jérémie, métropole de l'extrémité du sud-ouest de l'île.

M. Sansaricq avait démenti la version de l'armée et affirmé qu'il était venu avec un groupe de partisans assister dans la ville au procès des meurtriers de plusieurs membres de sa famille, ce que les autorités militaires voulaient empêcher, craignant, selon lui, des révélations compromettantes de sa part.

Aidé par des paysans et des habitants de la région, il avait échappé aux soldats lancés à sa poursuite et réussi à se réfugier à l'ambassade d'Argentine dans la capitale haïtienne, le 25 août dernier, déguisé en prêtre selon la version du gouvernement.

Les églises protestante et catholique, en particulier l'évêque de Jérémie, Mgr Willy Romelus, avaient publiquement protesté contre les mauvais traitements qu'avaient fait subir aux paysans des unités militaires lancées à la recherche de M. Sansaricq. La mort d'un paysan après avoir été battu par des soldats avait particulièrement été dénoncée.

Le nouveau président haïtien, M. Leslie Manigat, avait annoncé vendredi soir que le problème des personnes qui avaient cherché asile politique dans des ambassades étrangères serait rapidement résolu sans toutefois citer le nom de M. Sansaricq.

Ce dernier s'était illustré dans un débarquement malheureux d'exilés haïtiens dans l'île de la Tortue, en janvier 1982, dont l'organisation et le déroulement avaient été vivement contestés au sein même de l'opposition haïtienne.



Photo AP

Retrait des forces thaïlandaises et laotiennes

Les troupes thaïlandaises et laotiennes se sont retirées hier d'une zone frontalière que se disputent les deux pays, conformément à un accord de cessez-le-feu signé mercredi dernier, a rapporté la télévision thaïlandaise. Le retrait des troupes, retardé de quelques heures en raison de fortes pluies, était terminé hier soir, a indiqué la télévision. Sur la photo, un soldat laotien patrouillait, samedi, la zone disputée de 75 kilomètres carrés, située entre la province thaïlandaise de Phitsanulok et la province laotienne de Sayaboury.

Arrestation d'agents libyens au Sénégal

DAKAR (AFP) — Trois « agents libyens » présumés, dont deux porteurs d'armes et d'explosifs, qui tentaient de pénétrer illégalement au Sénégal, ont été arrêtés jeudi et vendredi, a annoncé hier le porte-parole du gouvernement, M. Djibo Ka.

Peu auparavant, M. Ka avait fait état de l'arrestation de deux « agents libyens » dans la nuit de vendredi à samedi à l'aéroport de Dakar-Yoff par la sécurité sénégalaise. M. Ka avait précisé que les deux hommes, porteurs d'armes et d'explosifs, venaient de Cotonou via Abidjan. Aucune indication n'a été donnée de source officielle sur les quantités d'armes saisies ni sur l'identité des

deux hommes.

Selon M. Ka, un premier « agent libyen » avait été arrêté à Kidira (sud-est du pays), à la frontière avec le Mali 24 heures plus tôt. L'homme, dont l'identité n'a pas non plus été révélée, venait de Bamako par le train et était porteur d'un faux passeport malien, a précisé le porte-parole du gouvernement sénégalais. Il était arrivé dans la capitale malienne en provenance de Tripoli par avion.

Le Sénégal avait rompu ses relations diplomatiques avec la Libye le 30 juin 1980, accusant le régime du colonel Kadhafi d'ingérence dans les affaires intérieures sénégalaises. Une visite à Dakar en décembre 1985

du chef de la révolution libyenne n'avait pas permis la reprise des relations entre Tripoli et Dakar.

Ces arrestations, à dix jours des élections présidentielles et législatives du 28 février, interviennent après l'annonce fin janvier en Gambie de la découverte par les autorités de Banjul des préparatifs d'un complot pro-libyen, dans lequel serait impliqué Kukoï Samba Sanyang. Réfugié aujourd'hui en Libye, Kukoï avait tenté en juillet 1981 de renverser le régime du président gambien, Sir Dawda Jawara, provoquant l'intervention des troupes sénégalaises dans l'ancienne colonie britannique.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

AVIS PUBLICS POUR VOS RÉSERVATIONS

VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC:
PIERRETTE ROUSSEAU
OU
SYLVIE LAPORTE
HEURE DE TOMBÉE:
**15h30 POUR PUBLICATION
2 JOURS PLUS TARD**
286-1200

AVIS DE QUALITÉ
Succession de Laurent Brisebois
En son vivant de: 3620, Ridgewood
Avenue, # 609, Montréal, Qc.
Décédé le: 29-11-1987
Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la Curatelle publique (1977, L.R.Q., c. C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.
Le Curateur public du Québec
Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, Qc.
H4Z 1J6.

AVIS DE QUALITÉ
Succession de Aurélien Concister
En son vivant de: 3620, Ridgewood
Avenue, # 609, Montréal, Qc.
Décédé le: 01-08-1986
Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la Curatelle publique (1977, L.R.Q., c. C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.
Le Curateur public du Québec
Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, Qc.
H4Z 1J6.

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Article 80 (4)
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
TAKWA INVESTMENTS INC., dûment incorporée selon la Loi, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 1431, boul. St-Laurent, dans la ville et le district de Montréal, Province de Québec.
"Débitrice"
Avis est par les présentes donné que la débitrice susdite a déposé une cession le 9ième jour de février 1988, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 26ième jour de février 1988, à 14 h 30 de l'après-midi, au Complexe Guy Favreau, 200 ouest, boul. Dorchester, Tour ouest, Bas, 00, Chambre 07, Montréal, Québec.
ABE NOZETZ, C.A., Syndic.

MAHEU NOISEUX INC.
2, Complexe Desjardins
Bureau 2600
Montréal, Québec
H5B 1E8

AVIS DE QUALITÉ
Succession de Bernard Robillard
En son vivant de: 8835, Basile-Routhier, Montréal, Qc.
Décédé le: 20-10-1987
Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la Curatelle publique (1977, L.R.Q., c. C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.
Le Curateur public du Québec
Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, Qc.
H4Z 1J6.

AVIS DE QUALITÉ
Succession de Normand Gendron
En son vivant de: 3633, rue Evelyn Verdun, Qc. H4G 1P4
Décédé le: 07-10-1987
Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la Curatelle publique (1977, L.R.Q., c. C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.
Le Curateur public du Québec
Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, Qc.
H4Z 1J6.

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Article 80 (4)
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
2316-6671 QUEBEC INC., dûment incorporée selon la Loi, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 425 est, rue Sherbrooke, dans la ville et le district de Montréal, Province de Québec.
"Débitrice"
Avis est par les présentes donné que la débitrice susdite a déposé une cession le 9ième jour de février 1988, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 26ième jour de février 1988, à 14h00 heures de l'après-midi, au Complexe Guy Favreau, 200 ouest, boul. Dorchester, Tour ouest, Bas, 00, Chambre 07, Montréal, Québec.
ABE NOZETZ, C.A., Syndic.

MAHEU NOISEUX INC.
2, Complexe Desjardins
Bureau 2600
Montréal, Québec
H5B 1E8

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 28 janvier 1988 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Sky Service F.B.O. Inc. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 2ième jour de février 1988, sous le numéro 3981183.
Ce 8ième jour de février, 1988
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 2ième février, 1988 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à GUERTEC INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de MONTRÉAL, le 9ième jour de février 1988, sous le numéro 3983440.
Le 9ième jour de février, 1988
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

DANS L'AFFAIRE DE WING LUN NG
PRENEZ AVIS que, WING LUN NG, ingénieur, domicilié et résidant au 7236, 18e avenue à Montréal, district de Montréal, s'adressera au Ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en: **ALAIN WING LUN NG.**
Montréal, le 9 février 1988
Procureurs du requérant,
UNTERBERG, LABELLE & ASS.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO. 500-43-00047-885

TRIBUNAL DE LA JEUNESSE
(Chambre de l'adoption)
A: NICHOLAS ABRAHAM
et LOUISE LEE
adresse inconnue

ORDONNANCE
Le tribunal vous ordonne de comparaître au Tribunal de la Jeunesse du district de Montréal, 410 est, rue Bellechasse, le 29 mars 1988 à 9:30 a.m. et vous avise qu'une copie de la requête concernant Marie Danielle Tania ABRAHAM, née le 26 juin 1969 a été déposée à votre intention au greffe de l'adoption.
Vous êtes avisés qu'à défaut de vous présenter à cette date et de proposer vos moyens de contestation et les demandes que vous entendez faire valoir, les requérants pourront obtenir un jugement par défaut.
Montréal, le 11 février 1988
LUCILLE ROUILLET
Greffier-Adjoint
PHELAN & LEFEBVRE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO. dossier: 500-32-009949-878

COUR PROVINCIALE
DIVISION DES PETITES CRÉANCES
LOUISE DEMERS, Requérante
-VS-
LES PROMOTIONS JOVIN INC., faisant affaires sous le nom et la raison sociale de INSTITUT JEAN-CLAUDE GILLES.

J.C.G. INTERNATIONAL INC.,
EMERGENCE LAURIER INC.,
Présentement d'adresse inconnue.

ORDONNANCE DE COMPARAÎTRE
Le greffier-Adjoint de la Cour Provinciale ordonne aux intimés Les Promotions Jovin Inc., J.C.G. International Inc., Emergence Laurier Inc. de comparaître dans un délai de trente (30) jours, suivant la publication de la présente ordonnance dans ce journal. Prenez avis qu'une copie de la requête a été déposée à votre intention au greffe de la Cour Provinciale, division des Petites Créances, district de Montréal.
Vous êtes de plus avisé qu'à défaut par vous de signifier ou de déposer votre contestation dans les délais prévus, le requérant pourra obtenir contre vous un jugement par défaut.
Montréal, le 16 février 1988
MARCELLE DESMARIS,
Greffier-Adjoint
Cour Provinciale de Montréal
Téléphone: 393-2305.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
CDL.86021.F
pour 10 h 30
heure de Montréal
le mardi 15 mars 1988

FOURNITURE DE 90 000 KG DE MEMBRES D'ACIER GALVANISÉ POUR LES PYLONES

Garantie de soumission: 20 000 \$

Dépôt pour le document: Gratuit

Les conditions de chacun des appels d'offres sont précisées dans un document qui peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC GROUPE ÉQUIPEMENT
Direction
Approvisionnement et Services
Achat et Contrats
855, rue Ste-Catherine est 3^e étage
Montréal (Québec) H2L 4P5

Pour renseignements: (514) 289-5903

Si le document n'est pas gratuit, le dépôt de 25 \$ est NON REMBOURSABLE et doit être payé sous forme de chèque visé ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.

La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé ou de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance.

Seules les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau mentionné plus haut sont admises à soumissionner.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Le chef de service, Achat et Contrats
Jean-Yves Bureau

Faut LE DEVOIR pour le croire!

Le sénateur-maire de Saint-Pierre et Miquelon entreprend son jeûne

MICHEL VENNE

(PC) — Le sénateur-maire de Saint-Pierre et Miquelon, M. Albert Pen, accuse le Canada de prendre ses concitoyens en otage et la France de ne pas se préoccuper de leur triste sort depuis que les deux pays se chamaillent au sujet de la pêche à la morue dans le golfe Saint-Laurent.

C'est pourquoi il quittera l'archipel français ce matin pour Ottawa où il entreprendra, à 56 ans, un jeûne de protestation jusqu'à ce que les deux pays reprennent les négociations sur la seule question des quotas devant être attribués aux pêcheurs locaux.

Le député des îles Saint-Pierre et Miquelon à l'Assemblée nationale française, M. Gérard Grignon, a aussi annoncé de son côté, à la télévision saint-pierraise samedi soir « qu'il pourrait se joindre à son collègue et faire grève de la faim, peut-être au consulat français à Québec, à compter de lundi ».

Les insulaires semblent vouloir prendre eux-mêmes leur défense dans ce conflit. Pendant que les deux parlementaires s'apprêtent à mettre leur santé en danger pour leur cause, le président du Conseil général de l'archipel, M. Marc Plantegenest, est arrivé à Montréal hier pour rencontrer le négociateur canadien, M. Yves Fortier.

M. Plantegenest a indiqué qu'il cherchera par ailleurs à voir le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, pour tenter de le convaincre d'agir comme arbitre dans le conflit franco-canadien.

Rejoint par la *Presse Canadienne*, M. Pen a reproché au Canada de se servir des Saint-pierrais et des Miquelonnais pour infléchir la position de Paris dans la « guerre de la morue ».

La semaine dernière, le négociateur canadien, M. Yves Fortier, évoquait la possibilité de mettre fin à l'accord de 1972, selon lequel des quotas de pêche sont accordés aux insu-

lares, si le différend entre la France et le Canada sur la zone de pêche persistait.

« Je ne comprends pas que le Canada, un pays qui se préoccupe du Tiers-Monde, dit-il, fasse mourir de faim une petite population comme la nôtre. La situation de la pêche dans l'archipel est bloquée, a-t-il lancé. Nous n'avons plus de quotas de pêche; nos chalutiers sont limités à une zone trop réduite. C'est dans quelques jours que notre usine de transformation de poissons va fermer. Nous allons crever de faim parce que Paris et Ottawa se querellent au-dessus de notre tête ».

M. Pen fait remarquer que ses concitoyens ne veulent qu'une chose, qu'on rétablisse leur droit de pêcher quelques dizaines de milliers de tonnes de poisson par année, moins de 5 % de la totalité des captures possibles dans le golfe.

Paris exige par ailleurs du Canada qu'elle attribue des quotas de pêche non seulement aux insulaires, mais à la France comme pays.

« Que la France veuille obtenir des quotas de pêche pour elle, c'est pas mon affaire, affirme le maire de Saint-Pierre. Je suis Français, mais je suis d'abord Saint-pierrais ».

« Je crois que Paris s'intéresse bien plus à vendre des sous-marins nucléaires ou des avions Airbus au Canada qu'à notre sort, dit-il. J'aimerais que la France se préoccupe un peu plus de nous ».

M. Pen a demandé à l'ambassade française à Ottawa de l'héberger pour la durée de son jeûne. Il n'avait reçu aucune réponse hier, alors qu'il prend l'avion ce matin pour se rendre dans la capitale canadienne.

« Si l'ambassadeur refuse, je trouverai bien une chambre d'hôtel », dit-il.

M. Pen affirme avoir l'appui de la population locale. Il estime qu'il ne lui reste plus d'autre moyen que le jeûne pour défendre ses commet-

Hydro-Québec pourrait approvisionner en électricité l'Î-P-É

(PC) Hydro-Québec étudie la possibilité d'approvisionner en électricité l'Île-du-prince-Édouard, a annoncé la société d'Etat.

Les ministres de l'Énergie du Québec et de l'Île-du-Prince-Édouard, M.M. John Ciaccia et Allison Ellis, ont signé vendredi un accord devant mener à une étude conjointe de faisabilité d'une ligne sous-marine de transmission d'électricité entre les Îles-de-la-Madeleine et l'Île-du-prince-Édouard.

« La dimension économique de cette étude de trois mois portera sur l'estimation des investissements et les coûts de fabrication d'un réseau de câbles sous-marins d'environ 100 kilomètres de long », a déclaré Hy-

dro-Québec dans un communiqué.

Du côté technique, on devra non seulement déterminer les caractéristiques des câbles, mais aussi étudier les fonds marins et les problèmes environnementaux que cela peut entraîner.

Les coûts de l'étude de \$80.000 seront défrayés par les gouvernements de l'Île-du-prince-Édouard et du Québec, lit-on dans le communiqué.

Hydro-Québec envisage déjà relier les Îles-de-la-Madeleine au Québec avec un réseau de câbles similaires d'ici 1991, dit-elle; ainsi la liaison avec l'Île-du-prince-Édouard « sera la conséquence naturelle d'un tel projet ».

AFFAIRES RELIGIEUSES

Les laïcs dans l'Église

L'avenir d'un Synode

MARIE LAURIER

Quels seront les lendemains du récent Synode sur les laïcs dans l'Église ? Question aussi vaste que les espérances soulevées par le synode lui-même mais demeurée ouverte puisque les documents pontificaux se font toujours attendre...

Quatre invités tenteront de répondre à cette question au cours d'une série de conférences publiques qui se tiendront au Centre Saint-Pierre (1205, rue Visitation) au cours de quatre lundis, à 19h 30.

D'abord un bilan du synode dressé par un membre participant, Mgr Donat Chiasson, évêque de Moncton, le 22 février.

Un regard sur l'institution du synode et les problèmes qu'elle soulève par le théologien André Naud, le 29 février.

Mme Olivette Genest, théologienne, parlera de la place de la femme dans l'Église, le 7 mars.

Enfin, M. Rémi Parent, théologien, jettera un coup d'oeil du côté de l'avenir et proposera des moyens « Pour surmonter l'opposition clers/laïcs », comme le rappelle le titre de son exposé.

Les conférences se donnent à 19h 30, moyennant un prix d'entrée minime: \$2. Renseignements: 343-7080 et au 524-3561, poste 303.

Magnificat

Un concert spirituel sous le thème *Magnificat* aura lieu le jeudi, 3 mars, à 20 h à l'église Saint-Jean-Baptiste, angle Rachel et Henri-Julien, sous les auspices de Spirituart et le diocèse de Montréal dans le cadre de l'année mariale.

Au programme: des oeuvres de Bach, Buxtehude, Boellmann, Sibélius, Schroeder, Arcadelt, Widor, Van Hulse et des oeuvres grégoriennes. Le tout ponctué de textes lus par Danielle Charbonneau.

Les oeuvres chorales seront interprétées par des élèves en musique du Collège Marie-Victorin. Les solistes seront la soprano Colette Binet et le ténor Michel Corbeil. Yves-G. Préfontaine touchera les grandes orgues. Sur quelques-unes des oeuvres au programme, des chorégraphes évoqueront la vie de la Vierge ou les sentiments des croyants qu'elle inspire. Les interprètes en seront Julie Brenna, Sagrario Castilla, Sylvie Pinard, Lou Guo Ping et Hal Walton. L'abbé Jacques Bubuc assurera la mise en scène. Entrée libre. Informations: 842-9811.

Conflit au Droit

HULL (PC) — Le plus important quotidien francophone à l'extérieur du Québec, le journal *Le Droit*, d'Ottawa, n'a pas été publié samedi, les 104 employés d'atelier ayant inter-

Développement et Paix

Pour la troisième année consécutive, Gabi Drouin, de Radio-Canada, présidera la campagne annuelle de levée de fonds de Développement et Paix qui se déroule présentement jusqu'au 21 mars. Dans un message écrit pour la circonstance, M. Drouin souligne que l'organisme veut apporter cette année à Montréal « une attention particulière au Pérou où la situation désespérée de millions de citoyens de ce pays » pourrait s'améliorer avec l'aide des mieux nantis. Les projets dans ce pays touchent l'augmentation de la production alimentaire par la création de jardins communautaires, des coopératives, des centres d'éducation et de santé. Le président mentionne également l'appui à apporter à Haïti par le biais de la campagne nationale d'alphabétisation et la mise sur pied de ferme expérimentale.

Rappelons que Développement et Paix vient de célébrer son 28e anniversaire et au cours de 1987 il a soutenu plus de 600 projets dans les pays du Tiers-Monde.

Décès d'un ami des pauvres

Le père Joseph Wresinski, fondateur du mouvement international ATD (Aide Toute Détresse) Quart-Monde est décédé à Paris le 14 février, à l'âge de 71 ans. Profondément engagé dans l'action catholique et sociale auprès des pauvres et des miséreux qu'il avait baptisés le Quart Monde, ce prêtre a contribué à construire une société fondée sur les droits de la personne. Il a livré sa pensée d'humaniste dans un livre intitulé *Les Pauvres sont l'Église* (Édition Le Centurion) dont s'inspirent ses disciples.

Belle église

L'abbé Claude Turmel, directeur du Comité de construction et d'art sacré à l'archevêché de Montréal, vient de publier une brochure sur l'histoire et l'architecture de l'Église Sacré-Coeur-de-Jésus, rue Alexandre-de-Sève. Il s'agit de la troisième brochure du genre, les deux premières portant sur les églises de la Visitation et Saint-Jean-Baptiste.

Parmi les principaux projets de son service, l'abbé Turmel mentionne la réfection d'un autel datant du 18e siècle à l'église de la Purification de Repentigny dont les travaux devraient être achevés au début du mois de mars.

rompu leur travail vers 2h30, dans la nuit de vendredi à samedi, pour immédiatement dresser des piquets de grève devant l'édifice du journal.

Le *Droit*, qui fête cette année son 75e anniversaire, accuse un déficit de plus de \$4 millions; c'est la raison pour laquelle la direction demande à ses employés des concessions qui équivalent pour eux à une perte de 11 % en bénéfices divers.

On sait que pour tenter d'améliorer sa situation financière, le quotidien de l'Ottawa se vend déjà plus cher, soit 50 cents la copie, et paraît maintenant le matin.

La police d'Ottawa à la recherche d'un donneur de sang porteur des anticorps du sida

OTTAWA (PC) — Les policiers de la capitale fédérale ont lancé une vaste recherche en vue de retrouver un homme qui aurait donné du sang, en octobre dernier, à la Croix-Rouge, tout en se sachant porteur des anticorps du syndrome d'immuno-déficience acquise (SIDA).

Le Dr Gail Rock, de la Croix-Rouge d'Ottawa, a indiqué que l'échantillon du donneur en question montre les traces du virus.

De l'avis du médecin, l'individu en question savait qu'il est porteur des anticorps du SIDA et a quand même donné son sang.

Pendant ce temps, le groupe sanguin de l'individu a été inscrit sur un fichier spécial de la Croix-Rouge et il est impossible qu'il puisse à nouveau donner du sang.

La présence des anticorps du SIDA dans le sang indique qu'une personne a été exposée au virus de la maladie.

Les porteurs ne développent pas nécessairement la maladie, qui peut être transmise par contact sexuel ou lors d'une transfusion sanguine.

LES CAHIERS SPECIAUX DU DEVOIR

tombées publicitaires	parutions	thèmes
8 janvier	PARU 1er janvier	Industrie des pâtes et papiers
14 janvier	PARU 27 janvier	Éducation
22 janvier	PARU 3 février	Camps d'été
11 mars	26 mars	Tourisme Europe
25 mars	31 mars	Religion
1er avril	16 avril	Salon du livre de Québec
8 avril	22 avril	Région de Québec
22 avril	7 mai	ACFAS
29 avril	13 mai	Environnement

Pour Informations ou réservations publicitaires (514) 842-9645

1988

Voulez-vous le savoir?



*“ Dans leur tête, il y avait des rêves de conquête.
Dans leur coeur, le goût d'être les meilleurs.
Pour eux, le savoir universitaire aura été
et demeurera toujours une valeur sûre.
Nous en sommes fiers et sommes heureux
de les compter parmi nous. ”*

Claude Corbo
Recteur de
l'UQAM



Université du Québec à Montréal

UQAM

*Le savoir universitaire,
une valeur sûre!*

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa
le 10 janvier 1910Directeur:
Benoît LauzièreRédacteur en chef:
Paul-André ComeauRédacteurs en chef adjoints:
Jean Francoeur,
Albert Juneau,
Paule Beaugrand-ChampagneDirecteur de l'information:
Jacques Chabot
Directeurs adjoints:
Guy Deshaies, Pierre GodinDirecteur des
services administratifs:
Gabriel Hudon

EN EAUX TROUBLES

UNE COALITION formée de plusieurs organismes sociaux et religieux dénonçait la semaine dernière la consultation qu'entreprend ce matin à Québec une commission de l'Assemblée nationale sur le projet de réforme de l'aide sociale déposé par M. Pierre Paradis.

Cette consultation, fait-on valoir, est trop « expéditive ». Les groupes concernés n'auraient pas eu le temps de « réunir leur comité d'analyse, informer leurs membres et produire un mémoire ». En outre, le projet serait « truffé de conditionnels et d'ambiguïtés ». Il y manquerait enfin des « informations essentielles ».

Il s'agirait, dit-on, d'« accrocs aux règles démocratiques d'autant plus graves que ce projet soulève des enjeux majeurs pour l'ensemble de la population du Québec ».

Cette argumentation est irrecevable.

La consultation qui débute ce matin au Grand Salon n'est pas faite à la vapeur. Depuis quatre ans qu'on en parle ! D'ailleurs, parmi les plaignants il s'en trouve qui ont dénoncé la réforme bien avant d'en connaître plus précisément le contenu. D'autres, au lendemain de la publication du document, le dénonçaient comme « un recul important ». Avaient-ils pris la peine de « réunir leur comité d'analyse et d'informer leurs membres » ? On peut en douter.

Quant aux allégations touchant le manque d'« informations essentielles », elles ne sont guère plus valables. Le document de M. Paradis est suffisamment explicite pour servir de base à une bonne discussion. Profitons plutôt du fait que les arbres ne cachent pas encore la forêt. La semaine dernière, un groupe d'opposants ont distribué des copies d'un dossier supposément « secret » qui, à la lecture, ne fait que confirmer de façon plus détaillée les principes, les modalités et les coûts de la réforme connus depuis le 18 décembre.

De telles appréhensions seraient fondées s'il s'agissait d'un projet dont le gouvernement voudrait forcer l'adoption dans les trois semaines.

Ce n'est pas le cas.

La réforme de l'aide sociale, qu'on le déplore ou qu'on s'en félicite, ce n'est pas demain la veille.

Les principes de cette réforme sont connus depuis les derniers mois de 1984 avec la publication du *Livre blanc sur la fiscalité des particuliers*. Ce document, lancé en pleine crise du Parti québécois, a coulé comme une pierre dans la mare. Quelques mois plus tard, en pleine campagne électorale, le Parti libéral du Québec en improvi-

sait une version opportuniste, assortie de la promesse alléchante et trompeuse de la « parité » pour les moins de 30 ans.

Cette réforme repose sur la distinction entre les personnes aptes et inaptes au travail. Il s'agit en quelque sorte d'un retour aux sources, puisque l'aide sociale, conçue dans un contexte de plein emploi, s'adressait d'abord aux personnes incapables d'un revenu de travail pour assurer leur subsistance. La conjoncture de la dernière décennie a profondément modifié cette situation.

Le programme serait scindé en deux volets.

L'aide sociale, sous la rubrique « Soutien financier », serait enrichie de manière à couvrir les besoins essentiels des personnes inaptes. Elle sera versée « aux personnes ou aux ménages dont l'un des conjoints connaît un état de santé physique ou mentale altéré de façon significative pendant une période relativement longue et qui, pour ces raisons, sont et demeurent dans l'impossibilité de subvenir à leurs besoins ».

L'autre volet, sous le sigle APTE (Actions positives pour le travail et l'emploi), agira à la manière d'un régime d'assistance chômage (à ne pas confondre avec l'assurance). N'en seront pas écartées les personnes qui sont en mesure de travailler mais qui ne le veulent pas. On tiendra compte également du cas des personnes qui le peuvent, qui le veulent, mais qui en sont empêchées. On s'intéressera surtout à ceux dont l'employabilité est faible en raison de leur manque de scolarité ou d'expérience de travail.

Cela dit, la mise en oeuvre d'une telle réforme soulève de multiples questions qui nécessitent un long débat public. Il serait hasardeux d'en prévoir le terme. Car, qui sait ? le projet pourrait se révéler impraticable.

Tout de même, ce débat, il faut le faire. En ce sens, il est heureux que quelque 125 personnes ou organismes (presque un record) aient manifesté leur désir de s'exprimer devant la commission parlementaire. Les audiences qui s'ouvrent ce matin se poursuivront jusqu'à la fin de mars. Et ce n'est qu'une première étape.

Quant aux opposants, en possession tranquille de leur vérité, ils restent libres de leur stratégie. Mais ce n'est pas parce qu'ils agitent le sable de la rivière qu'on est forcé de croire que le ministre pêche en eaux troubles.

— JEAN FRANCOEUR

Bavures en Ulster

LONDRES a décidé d'ouvrir une enquête, une de plus, sur les circonstances dans lesquelles six militants nationalistes désarmés ont été tués par la police en 1982 en Irlande du Nord. Les policiers auraient alors reçu l'ordre de tuer supérieurs de « tirer pour leur ».

En annonçant cette décision devant la Chambre des communes, M. Tom King, ministre chargé de l'Irlande du Nord, a reconnu que de « sérieuses erreurs » avaient été commises. Il s'agit là d'un euphémisme — *understatement* en anglais. M. King a été plus proche de la réalité lorsqu'il a dit que le souvenir de cette tuerie continuait à hanter la Royal Ulster Constabulary (RUC), la police provinciale que haïssent les catholiques et que soutiennent les protestants.

La précédente enquête — la troisième déjà — avait été étouffée. Un policier au-dessus de tout soupçon, M. Stalker, qui en avait été chargé, s'était heurté à la mauvaise volonté

évidente des plus hauts responsables du maintien de l'ordre avant d'être brutalement dessaisi du dossier. Il avait alors quitté la police et écrit un livre accusateur — ce qui lui avait valu d'être sévèrement pris à partie par Mme Thatcher pour avoir rompu son obligation de réserve.

Cette ouverture d'une nouvelle enquête ressemble fort à une « réhabilitation » de M. Stalker. Ceux qui se sont moqués de lui ou lui ont menti auront-ils maintenant une attitude différente ? Le RUC a toute une histoire qui explique, si elle ne les justifie pas, ses débordements.

Comme en d'autres pays qui ont connu le terrorisme, la tentation est grande de « tirer pour tuer » dans une lutte où des dizaines de policiers ont trouvé la mort des mains de l'IRA depuis vingt ans. L'esprit de corps, en outre, est tel que les grades couvrent régulièrement les bavures des exécutants. Le mur du silence est quasi infranchissable.

Le gouvernement britannique sou-

haite d'autant plus mettre un terme à cette situation que l'impunité dont ont joui les auteurs de la tuerie de 1982 est une cause majeure de la friction entre Londres et Dublin, où l'on estime qu'une collaboration entre le Royaume-Uni et la République d'Irlande n'est praticable que si la justice opère en toute sérénité en Irlande.

Or le contentieux anglo-irlandais s'est encore alourdi ces jours derniers. Le cabinet conservateur a en effet annoncé qu'il entendait donner un caractère permanent à la loi sur la prévention du terrorisme, texte d'exception qui vise essentiellement les nationalistes irlandais et n'avait été voté que pour une durée de cinq ans. La loi sera cependant « réexaminée » chaque année. Mais la Grande-Bretagne a décidément beaucoup de mal à concilier ses respectables traditions legalistes avec les réalités du terrorisme en Irlande du Nord.

— LE MONDE

De Cedarland School aux Lionceaux

« LA VRAIE réalité, c'est celle de nos racines », dit Benoît Bouchard. Le compromis de me déraciner, ce lui-là, je ne le ferai jamais ».

« C'est un terroriste, il faut s'en débarrasser », dit Gerry Weiner.

Quand un petit Palestinien vient au monde, il n'a pas devant lui un avenir facile, ni même un avenir tout court. Khaled aura bientôt (dix) ans. Dans la meilleure des hypothèses, je pourrai lui offrir une enfance un peu moins difficile que la mienne... Le reste dépend de lui. Je n'ai rien à léguer à mon fils... Ma seule façon de l'aider, c'est de l'élever sans faiblesse et de lui donner la possibilité de s'instruire et de devenir fort », écrivait Abou Khaled (le père de Khaled), alias Mahmoud Issa auteur de *Je suis un Fedayin*, alias Mohammad Mahmoud Issa Mohammad, réfugié palestinien, devenu immigré reçu à Brantford, Ontario, devenu réfugié au Canada, devenu...

Au bout d'un étrange détour de l'Histoire, voilà qu'au coeur de l'affaire Mohammad, on retrouve trois hommes qui ont chacun leur sens de l'appartenance :

— le Québécois Benoît Bouchard, ministre de l'Emploi et de l'Immigration et ultime responsable du sort du petit Khaled parle de son Lac Saint-Jean comme d'un pays sans frontière où un peuple s'incruste pour survivre ;

— Gerry Weiner, ministre d'État à l'Immigration, responsable administrativement du dossier Mohammad. Citoyen canadien, il chante de sabbat en sabbat son appartenance à un petit pays vers lequel il déroule un à un les versets de la thora ;

— Abou Khaled, réfugié bientôt sans refuge, qui n'a d'appartenance qu'à un nom, Palestinien, sans terre où se retirer, et sans pays avec lequel partager une religion d'État.

Emportés par le flot des manchettes, le raccourci des qualificatifs : terroriste-palestinien-réfugié, les Canadiens ont senti la bourrasque d'un

court épisode de l'histoire du Moyen-Orient envahir leur vie, comme si l'écran de télévision venait d'éclater, répandant sur le tapis du salon le sang d'un adolescent palestinien ou d'un soldat israélien.

Récupérée par tout ce que le Canada compte d'intérêts pour le « problème » palestinien — les groupes canado-arabes, les B'nai B'rith et les médias qui teintent leurs bulletins

Michel
VASTEL▲ Lettre
d'Ottawa

des nuances bleutées d'une grenade lacrymogène — la famille Mohammad n'a même pas eu le temps de s'installer dans son bungalow de la rue Ashgrove (le bosquet de cendres !) : Fatia n'a pas encore eu le temps de patiner le fond de son coussinet neuf, Khaled n'a pas encore accroché au mur de sa chambre le First Class Certificate de la Cedarland School de Brantford, Soha n'a même pas encore chiffonné les pages de son premier livre de lecture et Lama n'a pas encore échangé, avec ses petites voisines, les vêtements de sa nouvelle Barbie.

La famille Mohammad s'en retournera comme elle est venue : clandestinement. Si tout va bien, la fièvre d'un journalisme d'enquête les épargnera. Les ministres de l'Immigration se serviront du cas Mohammad pour exercer des pressions sur la majorité libérale non élue du Sénat et faire passer un projet de loi sur le statut de réfugié. La Gendarmerie royale et le Service canadien du renseignement de sécurité en profiteront pour régler un autre compte tout en demandant des crédits pour barrer les frontières du Canada au

terrorisme. Peut-être même qu'un directeur de l'information débloquent un budget spécial pour envoyer un grand reporter sur la trace des Mohammad.

Comme en Ethiopie les enfants continuent de mourir de faim et en Afrique du Sud les Noirs de se faire matraquer, Khaled, lui, grandira sous le rugissement des jets, le souffle assourdissant d'une bombe, le cliquetis des gravas qui n'en finissent plus de retomber et le court silence bientôt percé des insupportables sanglots des femmes et des enfants.

Si le « pays ami » qui remplacera demain le Canada comme terre d'asile de la famille Mohammad est la Syrie, la Jordanie ou le Yémen, Khaled recevra aux Lionceaux « la meilleure des formations qu'un enfant puisse recevoir », explique Mahmoud Issa dans « son » livre *Je suis un Fedayin*.

« Les Lionceaux font de la gymnastique, de la marche d'endurance, des exercices. Ils apprennent la propriété et l'honnêteté, la générosité et le courage, la serviabilité et le travail en équipe. On leur explique qu'ils ne seront des adultes qu'à ce prix-là, et, surtout, on leur propose un idéal.

« L'été, les Lionceaux, garçons et filles, partent en groupes dans la montagne ou dans un endroit isolé. Ils organisent leur campement eux-mêmes et acquièrent ainsi le sens des responsabilités...

« En quelques années, les Lionceaux ont acquis l'endurance et le sens de la discipline nécessaires à un entraînement plus poussé : marches de nuit, maniement d'armes plus sophistiquées ; ils sont prêts, à dix-sept ou dix-huit ans, à devenir de bons combattants. C'est généralement à cet âge-là qu'ils entrent dans les commandos...

Et, dans dix ans, quand Khaled sera devenu un homme, de quelle école aura-t-il le plus de nostalgie : la Cedarland School de Brantford ou le camp des Lionceaux ?

Le Chevalier et l'écuyer

BOUILLANT d'indignation, armé de sa plume qui écume, un lecteur m'écrit quelques lignes rageuses en marge d'un article signé Louis Dussault paru récemment dans LE DEVOIR sous la rubrique libre opinion.

Ex-conseiller linguistique et commissaire-enquêteur à la Commission de la protection de la langue française, M. Dussault fustige les membres du « Club des fascistes » (rien de moins) qui osent prôner l'affichage unilingue français. Véhément, il dénonce « l'attaque chimérique et donquichottesque à l'encontre de l'unité canadienne, en rébellion contre la démocratie, les libertés fondamentales et les lois du droit naturel ».

Par variation profonde, certains des Don Quichotte et d'autres se contentent d'être des Sancho Pança...

Le rôle du Chevalier et celui de l'écuyer est parfois interchangeable. Il y a plein de jeunes gens, dit l'humoriste Enzo Biagi, « qui commencent leur carrière comme incendiaires et qui finissent pompiers ». (Histoire de se hisser sur une plus haute échelle ? Un tout autre Barreau ?) Le contraire se vérifie également.

Roland
ALLARD-
LACERTE

▲ Faire-part

Oui, la pernicieuse diatribe signée Louis Dussault me gêne profondément mais le correspondant qui me demande de pourfendre l'ex-commissaire voué à la protection de la langue française me gêne davantage. Il voudrait qu'à sa place, je lui rive son clou à cet Orangiste, ce Rhodésien, cet... ce...

Monsieur mon lecteur, merci de la confiance que vous me témoignez, comme dit le premier politicien élu avant de tomber directement du podium électoral à l'assiette au beurre mais pourquoi n'êtes-vous pas vous-même le porteur de votre propre message-croc-en-jambe ? C'est facile. Votre indignation est justifiée et vous savez tenir un stylo, voire un stilet, vous devriez l'enfoncer vous-même.

Il suffit de peu de chose, je vous reflète le mode d'emploi : vous copiez vos propos « au propre », vous signez ensuite de votre vrai nom sans oublier votre adresse vérifiable. Évidemment, c'est plus facile et moins risqué de souffler à d'autres les injures ou l'amertume que l'on mijote, c'est le genre « Armons-nous et partez »...

Plus commode de ne pas se faire d'ennemis, d'adversaires (ils sont souvent les distributeurs de prix, absolutions, emplois et subventions) qui ont le bras long et la mémoire longue. Et qui ne supportent pas même la caricature. Pas fous : « Le rire menace la pensée dominante » (Fourasté ?).

Signer ses propres textes, stigmatiser soi-même la bêtise, ce n'est pas de tout repos mais cela porte un nom, un beau nom, cela s'appelle du courage (je vous l'accorde, parfois aussi de la candeur). C'est même une vertu et tant pis si toutes les vertus sont démodées.

Un petit effort, mon cher lecteur, quand ton bras sait déjà porter la croix et l'épée c'est bien léger que de porter aussi la plume.

LETTRES
AU
DEVOIR

■ Explication

INCROYABLE mais vrai, le prix littéraire du gouverneur général du Canada, catégorie romans et nouvelles de langue française, vient d'être accordé à une oeuvre intitulée « L'obsédante obèse et autres agressions ».

J'aimerais connaître les critères, s'il y en a, sur lesquels le jury s'est basé pour d'abord retenir et ensuite choisir une telle oeuvre qui n'a rien à voir avec le très beau roman paru il y a peu d'années, « À Voix Basse » du même auteur, Gilles Archambault.

Cette année, sur les rangs, il y avait « Myriam première » de Francine Noël. Celles et ceux qui ont lu ce dernier ouvrage et qui se sont tapés l'oeuvre choisie doivent sans doute également se poser des questions sur les raisons qui ont animé les distingués membres du jury, lesquels ne sont tout de même pas des ministres du parti au pouvoir, que je sache, pour avoir manqué de jugement à ce point.

Le sang indien qui coule dans mes veines se révolte. En Cri, le mot Canada voulait signifier « sans dessein, stupide, qui ne comprend rien » (Lexique des noms indiens en Amérique ; tome I, Bernard Assinini, Leméac). Ce qui explique tout.

— JEAN-FRANÇOIS BONIN
Montréal, le 13 février.

■ L'accessibilité

LA MINISTRE des Services sociaux et de la santé déclarait au lendemain du jugement concernant l'avortement, que la décision ne changera rien à la situation qui prévaut actuellement au Québec.

Il y a contradiction entre la déclaration de Mme Lavoie-Roux et le jugement de la Cour suprême, qui soulève la question de l'accessibilité des services de santé en matière d'avortement. Les principes d'universalité, de gratuité et de qualité que le ministère doit appliquer ne sont actuellement pas respectés en matière d'avortement.

Cet acte médical doit être couvert par l'assurance maladie ; et l'ensemble du système de santé doit être équipé pour répondre aux besoins des femmes aux prises avec une grossesse non consentie et qui désireraient y mettre un terme.

Il est d'autant plus pertinent de souligner ce manque de services que les constats connus par Mme Lavoie-Roux révèlent que seulement 12 CLSC sur 170, 20 centres hospitaliers et 4 Centres de santé des femmes offrent ce service. Ce qui est très loin de répondre aux besoins des Québécoises.

Une limite à l'accessibilité et à la gratuité des services d'avortement est une entrave à la liberté des femmes d'exercer véritablement leur droit de donner ou non la vie.

Nul doute que la décriminalisation de l'avortement est une victoire pour les femmes. Le mouvement des femmes et toutes celles et ceux qui luttent contre la discrimination faite aux femmes savent que sans moyens concrets, sans politique sociale équitable, on ne pourra parler d'égalité sociale entre hommes et femmes.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdieu, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à em-

ployer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent.

LIVRAISON À DOMICILE
QUOTIDIENNEMENT PAR PORTEUR :
= \$ 25 par semaine
le samedi seulement = \$ 1.00
Pour information :
à Montréal : 332-3891
à Québec : (418) 687-2021

■ La piastre
à Bourassa

EN NOVEMBRE 1976, Robert Bourassa s'inquiétait de la faiblesse du dollar canadien, tombé à \$1,02 US à la suite de rumeurs de fin du monde... Il avait même demandé un débat à René Lévesque sur « cette tragédie qui allait augmenter de façon considérable le coût des emprunts de l'Hydro sur les marchés financiers de New York ».

Douze ans plus tard, la fin du monde passé, voilà qu'il s'inquiète de la force de notre dollar à \$0,79 US !

Au lieu de chercher noise aux pauvres touristes québécois qui, avec leur monnaie de singe (et sans souveraineté-association), ne peuvent plus affronter l'Europe et doivent se rabattre sur les États-Unis et les pays du tiers-monde pour leurs vacances, notre économiste national ferait mieux de sermonner l'ineptie de notre garde montante qui ne jure que par le libre-échange et ce qui n'est plus « le marché le plus riche de la planète ».

À Genève, un B-B-Q dans un supermarché coûte \$14, un jean délavé \$85 et un modeste bungalow \$400,000. Si nos éleveurs de poulets, nos fabricants de chiffons et nos marchands de bois ne mettaient pas tous leurs oeufs dans le même panier et profitaient de l'incroyable faiblesse de notre monnaie pour diversifier leurs marchés, Robert Bourassa ne se ferait peut-être pas autant de bile.

Et moi, je pourrais peut-être aller visiter ma soeur à Genève...

— JACQUES NOËL
Charlesbourg, le 16 février.

■ Illel et ellil

JE VEUX croire que la langue française n'est pas morte et comme plusieurs femmes, je ne veux plus souffrir de l'invisibilité. Bien sûr, je peux jouer avec les mots et dire que je suis homme, mais je ne me satisfais pas de cet élargissement du sens car je sais bien que je ne suis pas derrière tous les « ils ».

D'ailleurs, si j'étais vraiment un homme, j'attacherais de l'importance à ma spécificité, quoiqu'il ne s'en est jamais caché un sous les « elles ».

Si je tiens à apparaître, je ne veux pas que ce soit à la traîne et entre parenthèses, sous le poids d'un terrorisme idéologique. Je ne veux pas non plus que tout soit au féminin. Jamais, au grand jamais !

Je ne voudrais faire au masculin ce que je n'admets pas qu'il me fasse. Alors, en y pensant bien, j'ai articulé le flip-flap linguistique, au grand détriment de mes habitudes mentales. (Flip-flap : en physique des particules, changement de spin.)

Quand un mot peut représenter l'un et l'autre sexe, je le précède d'un astérisque puis je confie son genre au hasard et j'accorde toute la phrase sur ce coup du sort. Je recommence chaque fois, pas question d'accoutumance ou d'alternance. Je prends ce qui me

tombe sous la main (pièce de monnaie, bout de papier, efface) et décide arbitrairement ; de ce côté-ci, c'est moi, de l'autre, l'autre sexe. Je lance l'objet en l'air et observe la retombée. Essayez, vous verrez, c'est amusant.

Les enfants du Nouvel Âge sont * devenus des adeptes en tout genre. Pour * certains, c'est un partage idéologique, pour d'autres, une relation sado-masochiste. Enfin, on peut dire que chaque * humaine a ses raisons que la raison ne connaît pas.

Je n'ai pas fini d'inventer. J'écris illel pour désigner un couple et je l'accorde au pluriel. Quand je parle d'* un enfant à naître, je dis ellil.

Quand je parle... C'est ça le plus difficile. Il me faudra trouver un geste de la main pour remplacer l'astérisque à la télévision, ou un claquement de langue pour les gens de radio. Vous me suivez ?

— IRENE MAYER
Montréal, le 14 février.

P.S. Qui voudrait programmer mon logiciel pour qu'il ait une fonction aléatoire qui détermine le genre quand il s'agit des deux ?

■ Le Vietnam
et la paix

LE VIETNAM ne peut maintenir ses troupes d'occupation au Kampuchea que grâce à l'aide multiforme de l'Union soviétique, membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies, dont la tâche primordiale est le maintien de la paix pour tous.

Seules les résolutions adoptées par l'ONU et la proposition du gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique (CGKD) sont susceptibles de permettre à notre patrie martyrisée de recouvrer son indépendance et sa liberté :

1. Le Vietnam doit retirer inconditionnellement toutes ses troupes du Kampuchea ;
2. Une élection libre sous la supervision de l'ONU doit permettre au peuple de choisir librement son gouvernement. Par respect de la démocratie, même le parti en place, installé à Phnom Penh par l'agresseur vietnamien, pourra y participer, à condition qu'il joue le jeu électoral ;
3. Tous les États du monde doivent garantir et respecter l'indépendance, la souveraineté, l'intégrité territoriale, la neutralité du Kampuchea et s'abstenir de toute ingérence dans les affaires intérieures du Kampuchea.

Sur le plan diplomatique et politique, l'image du Vietnam comme « héros international » n'est plus.

Le Vietnam a perdu au moins \$500 millions US par an, octroyés par les gouvernements industrialisés pour le bien-être du peuple vietnamien avant l'occupation du Kampuchea par Hanoi.

L'économie vietnamienne est aux abois, et le Vietnam s'endette de plus en plus vis-à-vis des Soviétiques. Le peuple vietnamien tout entier supporte ces conséquences désastreuses.

C'est le moment pour le Vietnam de prouver au monde qu'il est en paix avec ses voisins et qu'il aide la communauté internationale au rétablissement de la paix.

Il n'existe au monde aucun pays qui puisse se permettre d'en occuper définitivement un autre, aucun peuple qui puisse faire la loi à un autre, au nom d'une idéologie ou d'un impératif contraire aux réalités historiques.

— SARINDETH DUY
Montréal, le 17 février.

Livraison par porteur :
Édition quotidienne = 149\$ par année
81\$ 6 mois
42\$ 3 mois
Livraison par la poste :
Édition quotidienne = 155\$ par année
85\$ 6 mois
45\$ 3 mois
Pour information (514) 844-3361
Courrier de deuxième classe : enregistrement numéro 0858. Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec.

Quel modèle d'évêque pour Gatineau-Hull ?

■ Au bercail

UNE POIGNÉE dans Gatineau-Hull veut, à toutes fins utiles, y désigner l'évêque. L'Évangile ne dit pas aux brebis de choisir le berger ni d'être « co-responsables » de la bergerie. Le rapport de la « consultation » a été remis à Mgr Palmas qui l'a transmis au Pape. Ce dernier avise. Qu'on se tienne coi et qu'on prie l'Esprit saint au lieu de se regarder parler dans le miroir de la presse.

Un évêque à l'image de Mgr Proulx ? Que non ! Qui dira, en effet, tout le tort qu'il a causé à l'Église et à la société. Malavisé, il se mêlait fébrilement des affaires de la société qui va mal au lieu de vaquer à celles de l'Église qui va très mal.

Je le vois et entends encore déparler en conférence de presse sur le libre-échange sans se douter du ridicule dont il couvrirait tout l'épiscopat.

Qu'est-ce qui pousse des évêques à s'empêtrer dans les questions socio-économico-politiques où ils sont incompétents comme Notre-Seigneur l'a maintes fois affirmé de lui-même. Les gouvernants se disent : « Laissons-les s'écouter parler puisque cela les amuse. » Si Jésus s'était mêlé des affaires de César, Pilate l'aurait aussitôt fait crucifier pour raisons politiques et la Rédemption n'aurait pas eu lieu.

Mgr Proulx courait éperdument après l'ombre des choses terrestres au lieu de poursuivre la proie des choses divines, à telle enseigne qu'il a laissé un diocèse sans prêtres, sans fidèles (à peine 400 familles sur 3,000 « vont à l'église » dans Saint-Richard), sans vocations, sans destinée.

Mgr Proulx ? Il laissait, malgré les strictes interdictions du Saint-Siège, aubes et jupons s'entremêler dans les sacristies et les sanctuaires, ce qui n'a rien de sain ni de saint (une enquête sur les moeurs cléricales dans le diocèse l'a démontré), car, certes, « qui s'y frotte s'y crotte » (Prov. 6, 28). Les prêtres portent, en dépit du Canon 284, le gris de l'homme d'affaires du commerce et de l'industrie ou du détective, voire le dépenaillé et le

débraillé du clochard et du hippie d'hier.

Dans Gatineau-Hull, les voix auxquelles Rome doit tendre l'oreille ne sont pas celles qui se font entendre haut et clair, mais celles muettes de la majorité silencieuse — athées, agnostiques, incroyants, incrédules, indifférents, non-pratiquants, tièdes, pécheurs — qui a besoin d'un pasteur à la façon du curé d'Ars.

Oui, c'est un saint qu'il y faut, comme à la tête de tous les diocèses, d'ailleurs, puisque l'évêque a « le devoir de montrer l'exemple de la sainteté » (Christus Dominus, 15).

À Gatineau-Hull, que Rome nomme un berger qui ira à la recherche de la masse des brebis enfuies, égarées, prises dans les buissons, et qui sur ses épaules les ramènera au bercail.

— ALBERT BEAUDET

Ottawa, le 9 février.

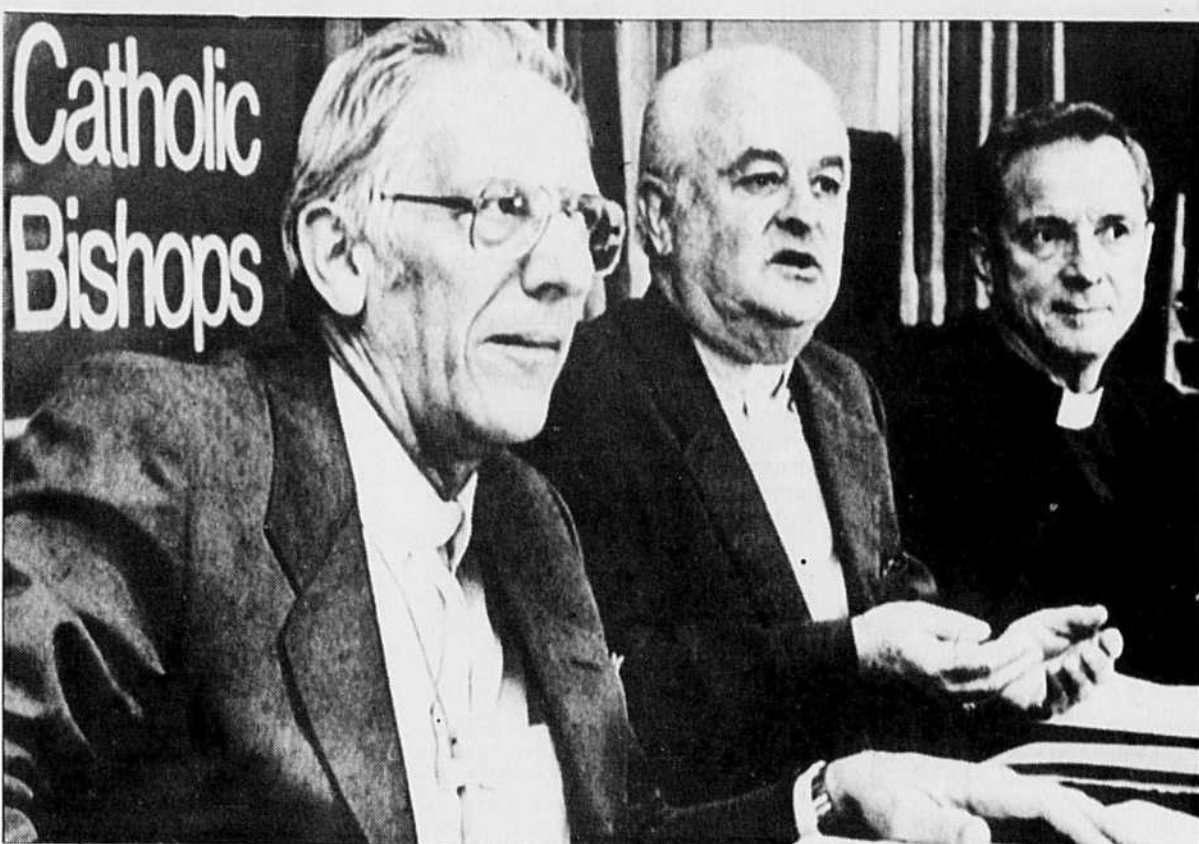
■ Frère et prophète

LE SYNODE sur les laïcs a fait ressortir, comme jamais dans l'histoire de l'Église, l'importance de prendre au sérieux la parole, la pratique et les questions venant de groupes de femmes qui se lèvent de partout à travers le monde.

Mais on l'a encore constaté à ce synode, le temps n'est pas venu pour les femmes de prendre elles-mêmes la parole dans ces grandes assemblées ecclésiales. Des alliés masculins, oeuvrant à l'intérieur de la structure actuelle, nous sont indispensables pour continuer avec acharnement ce grand projet d'une Église communion.

Mgr Adolphe Proulx était un de ces frères-évêques, partenaires de réflexion et d'engagement pour la libération des femmes dans l'Église et la société. Nous voulons lui rendre hommage et contribuer à perpétuer sa mémoire et sa pratique prophétique.

Homme simple, mais d'une rare perspicacité, ses prises de position étaient claires et précises. Elles ne venaient qu'après la longue écoute d'un travail d'équipe assidu, où membre femme vous sentiez votre



Mgr Adolphe Proulx, à gauche, en compagnie des évêques Paul O'Bryne et Remi de Roo lors d'une conférence de presse sur le libre-échange avec les États-Unis

point de vue avoir la même réception que celui d'un autre membre prêtre ou évêque.

Sa participation au comité des affaires sociales (CAS) de l'Assemblée des évêques du Québec, en tant que président, a permis au dossier de la condition féminine de prendre forme concrètement dans l'ensemble de l'Église du Québec. Chaque diocèse a maintenant sa réplique à la condition féminine et plus important encore, une structure de regroupement qui permet une parole collective, plus articulée et plus forte.

C'est également sous sa présidence au CAS que l'AEQ a tenu en mars 1986, pour la première fois de son histoire, deux journées d'étude sur la place de la femme dans l'Église et la société. Une équipe composée exclusivement de femmes a reçu de Mgr Proulx le mandat de préparer, animer, évaluer la rencontre.

Sur le terrain de la pastorale diaconale, il accepte la remise en question, par des femmes de son milieu, de pratiques cléricales sexistes qui lui échappent encore malgré la nouvelle conscience qu'il développe de plus en plus.

S'il cherche la cohérence entre son discours et sa pratique, ce n'est pas chez lui vague sens politique, ou désir de maintenir de bonnes relations avec les groupes féministes, ni même par ajustement d'une stratégie pastorale adaptée au monde d'aujourd'hui, mais par conviction profonde, par désir sincère de son être de croyant baptisé, de prêtre engagé, d'évêque prophète.

Son engagement et sa solidarité pour la cause des femmes rejoignent chez lui trois ancrages essentiels :

— Une sorte d'incapacité profonde, presque viscérale, à supporter quelque injustice que ce soit, dans la société ou l'Église.

— Une option fondamentale pour Jésus de Nazareth et son message.

— Une lucidité courageuse qui le faisait se préoccuper de la crédibilité de l'Église et de sa pertinence au cœur des enjeux sociaux actuels.

Pour Mgr Proulx, la parole et la pratique des femmes manifestent un sérieux, une urgence et une profondeur qui rejoint non pas la superficie d'une mode qui passe, mais les bases mêmes sur lesquelles reposent nos églises et nos sociétés contemporaines.

C'est tout ce qu'il était comme personne, baptisé, catholique, prêtre, évêque que nous voulons publiquement saluer et honorer. Sa mémoire restera vivante parmi nous.

— Lise BARONI

Gisèle TURCOT

pour le groupe

Femmes et Ministères
Montréal, le 17 février.

Aventuriers de l'Amérique

■ Leur berceau

UNE PETITE localité normande, au Perche plus précisément, s'est singularisée au XVIII^e siècle en voyant partir plus de 80 de ses membres pour la Nouvelle-France. En effet, Tourouvre, chef-lieu de canton dans le département de l'Orne, revendique l'honneur d'avoir été la commune de France d'où sont partis le plus d'émigrants, émigrantes pour le Canada entre les années 1634-1670.

C'est ici que les Gagnon, Pelletier, Rivard, Rouleau, Lambert, Aubin, Provost, Crête, Pinget, Mercier, Giguère et combien d'autres encore ont fait le choix d'abandonner terres et familles pour aller tenter l'aventure au Nouveau monde.

La commune de Tourouvre, soucieuse de préserver ces liens particuliers, a cru bon, l'an dernier, procéder à l'ouverture d'un musée sur l'histoire de l'émigration percheronne au Canada. Quelques 1,200 visiteurs dont plus de 150 Québécois et Québécoises ont franchi les portes du musée la saison dernière.

Une visite guidée et commentée par un historien et une documentaliste leur a permis, à l'aide de panneaux thématiques, des cartes anciennes, d'une reconstitution de la salle commune de l'auberge du Cheval Blanc, endroit où se sont signés bon nombre de contrats d'engagement pour la Nouvelle-France, de mieux comprendre outre les motifs de ces départs, les conditions.

Cette année le musée offrira à la clientèle québécoise de passage, moyennant léger supplément, un gîte où il leur sera permis d'effectuer des recherches généalogiques sur leur ancêtre.

Plusieurs chambre, toutes neuves, seront disponibles, juste à côté du musée. L'édifice abritera la bibliothèque et la salle de lecture des microfilms où ces derniers pourront être photocopiés sur place.

Le musée de l'Histoire de l'émigration percheronne au Canada compte accueillir les passionnés d'histoire (tous les jours du 28 mai au 30 octobre, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h).

— Jean-F. Hubert-Rouleau

conservateur

Tourouvre, France, le 8 février.

La bataille de Montréal



■ Offensive nationale

C'EST dans la région de Montréal que se joue l'avenir du français au Québec. Quand on pourra enfin dire qu'à Montréal on n'affiche qu'en français, que l'on y travaille partout en français, que tous les allophones fréquentent l'école française, en un mot, quand on pourra réellement affirmer qu'à Montréal on vit en français et que la métropole du Québec est authentiquement française, alors seulement sera terminée la lutte humanitaire que les Québécois et Québécoises doivent mener pour pouvoir vivre normalement sur leur territoire dans leur propre langue.

Pour atteindre cet objectif, les Montréalais et Montréalaises doivent pouvoir compter sur l'appui de l'ensemble du peuple québécois. Il revient aux organismes voués à la promotion de la langue française de sensibiliser les régions du Québec à la situation ambiguë qui prévaut dans la métropole et même de les inviter à une prise de conscience de leur propre situation. Il revient également à ces organismes d'intéresser les diverses communautés ethniques, qui ont choisi de vivre ici, à se joindre à leur démarche.

La minorité anglophone n'a rien à craindre; elle peut vivre et dormir en paix. La loi 101 protège davantage ses privilèges que les droits fondamentaux de la majorité francophone. Ce n'est pas la Charte de la langue française, réduite en lambeaux, qui sauvera le Québec français, mais bien la volonté collective et la fierté nationale du peuple québécois. Le moment est venu de canaliser cette volonté et cette fierté avant que les francophones ne deviennent minoritaires dans leur propre pays.

— GÉRARD TURCOTTE

Saint-Hyacinthe, le 15 février.

Aux frontières de la vie humaine

■ La vie dans sa totalité

JE REMERCIE la Cour suprême pour sa lucidité devant une loi inapplicable et devenue injuste. Mais cette loi a forcé notre société à se manifester, elle a donné l'occasion à chaque individu de prendre position pour la justice à l'endroit de tout le monde.

C'est au nom de la femme que le débat a été amorcé et c'est naturel puisque c'est à elle qu'on a imputé la responsabilité totale de l'acte de naissance.

Mais cet acte, en toute justice, concerne trois individus : le sémur qui donne sa semence de vie, l'enfant, et la dépositaire, la mère. Est-ce que la société va pouvoir favoriser un sain équilibre pour les droits de ces trois individus ? Parce que, avec les droits, se rattachent également les devoirs et les responsabilités.

Si les mères ont été culpabilisées, quand les hommes seront-ils responsabilisés ? Est-ce que nous allons, comme société, favoriser et aider la femme qui porte la vie ? Ou l'écraser, d'abord en la rendant enceinte malgré elle, ou en jetant son bébé aux rapaces de toutes sortes qui pululent au nom de la science ?

Est-ce que la femme va continuer à se laisser inséminer, mutiler, infecter pour faire plaisir à cet inséminateur que le vent emporte, pour ensuite réclamer l'avortement libre ou sur demande ?

Cet avortement sur demande n'est en fait qu'un cri de détresse, cri strident que la société assourdie voudrait faire taire. « Ils ont des oreilles et ils n'entendent pas... »

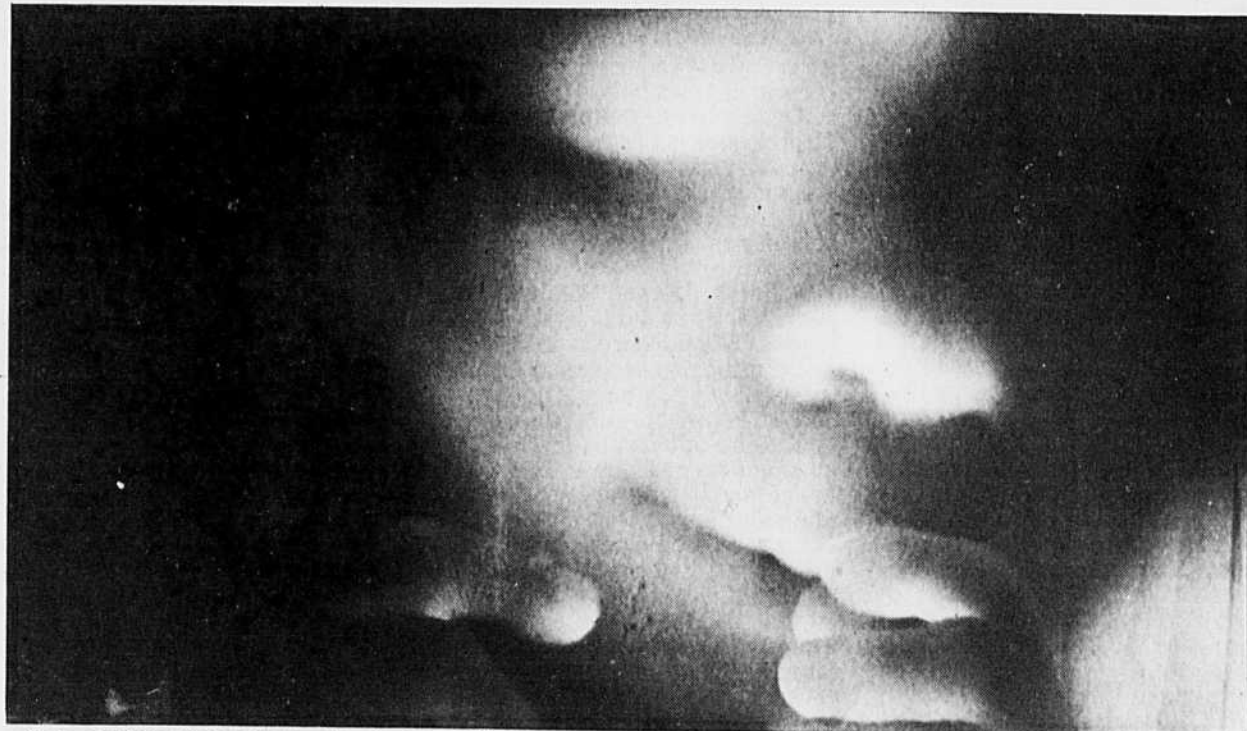
La vie s'est toujours, efficacement, occupée d'elle-même; la mort aussi; nous ne sommes que des participants. Il y a trois milliards d'années, la vie est apparue au bord de la mer; c'était une amibe, une cellule, un protozoaire. Le développement de cette cellule a permis le peuplement de la planète.

Quand la conscience et l'amour sont apparus, l'homme et la femme ont reçu en dépôt l'enfant, mais de deux demi-cellules de 48 chromosomes. Ils sont donc génétiquement liés pour le peuplement humain de la planète. Pas plus l'un que l'autre, ils sont les humbles dépositaires de l'enfant.

Mais depuis Cain, les hommes ont mis leur gloire et leur honneur dans la guerre et la destruction. Voilà l'histoire de l'homme. Aujourd'hui il n'a de puissance de paix qu'avec la bombe atomique. Quelle paix !

Il semble, depuis 50 ans, qu'il réclame aussi la puissance de détruire le lien absolument nécessaire entre l'ovule et le spermatozoïde, l'œuf, en séparant l'homme de la femme. Voilà le chef d'œuvre de nos contemporains.

Et les gouvernants qui gouvernent par sondages, que feront-ils pour protéger la vie dans sa totalité ? Comme nous avons les gouvernements qui



« Cet avortement sur demande n'est en fait qu'un cri de détresse... »

nous ressemblent, quelles instructions allons-nous leur donner ?

— MARCEL BOISVERT, m.d.

psychiatre

Outremont, le 8 février.

■ L'adoption

LA COUR Suprême a rendu sur l'avortement un jugement qu'une

bonne partie de la population avait déjà rendu dans sa conscience; en effet, selon les statistiques assemblées par *Time Magazine* lors du voyage de Jean-Paul II aux États-Unis, seulement 14 % des catholiques américaines croient que l'avortement devrait toujours être illégal. Des statistiques canadiennes et québécoises viendront sûrement confir-

mer l'opinion publique sur l'avortement.

Ce jugement est une excellente occasion pour les membres d'une société de questionner son ordre de priorité sur des sujets concernant la vie humaine.

Parents adoptifs d'un enfant handicapé, et impliqués dans une association vouée à la promotion de l'a-

doption des enfants handicapés, « Emmanuel », nous nous sommes posés certaines questions.

Pourquoi est-il devenu routinier de proposer l'amniocentèse aux femmes qui ont une « grossesse à risque » sinon pour leur suggérer l'avortement si l'enfant semble déficient à un titre ou à un autre ?

Tout parent a-t-il droit à son enfant à n'importe quel prix ? N'est-ce pas plutôt chaque enfant qui a droit à ses parents ?

La médecine aimerait faire croire que maintenant elle détient le pouvoir sur la vie pour nous faire oublier qu'elle n'a pas de pouvoir sur la mort. Cette peur de la mort ne va-t-elle pas jusqu'à vouloir faire disparaître toute vie qui nous rappelle nos limites et nos propres déficiences ?

La personne handicapée apparaît comme un obstacle sur la route du bien-être dans la mesure où elle ne produit pas efficacement tous les biens désirés. Notre conception de la qualité de la vie est-elle si craintive de se découvrir autrement que nous la rêvons, au point d'ignorer toute productivité non-matérielle ou non quantifiable ?

Nous désirons prendre la parole au nom de ces embryons avortés et de ces nouveau-nés qu'on abandonne à cause de leur déficience.

À cause de la joie que nous procure notre fille, à cause du bonheur qu'elle transmet à tous et du désir de grandir qu'elle fait croître en certaines personnes, nous croyons fermement que sa vie n'est pas inutile. Comme plusieurs parents que nous connaissons, nous avons choisi de lui redonner une seconde vie, après la vie biologique que lui avaient donnée ses parents naturels.

Nous proposons ici une alternative aux familles dépassées par la naissance d'un enfant « différent » et aux professionnels dépassés eux aussi par une situation difficile à solutionner.

Ce que nous suggérons, c'est l'adoption légale des enfants abandonnés ou en voie d'abandon à cause de leur déficience, parce que nous croyons au potentiel de vie de tout être humain.

— France BEAUDOIN

Michel DESROSIERS

Drummondville, le 16 février.

■ But valide

Lettre à MM. Brian Mulroney, Ray Hnatyshyn, c.r., et Jake Epp

L'ASSOCIATION des avocats canadiens pour le respect de la vie, groupant plus de 450 avocats à travers le Canada, presse le gouvernement d'adopter une législation pour assurer la protection des enfants qui sont conçus mais non encore nés, face à l'avortement. Sans exception, tous les juges de la Cour suprême du Canada ont reconnu que la protection des enfants conçus mais non encore nés est un objectif fédéral valide.

— GERRY FERGUSON

président

Winnipeg, le 3 février.

St-Eustache bafoue la démocratie

■ Règlements néfastes

LE 11 janvier, le conseil de St-Eustache adoptait deux règlements qui ont des conséquences néfastes sur notre environnement.

Le premier comporte des centaines de pages, une dizaine de plans détaillés de la ville où sont inclus des changements de zonage qu'il est pratiquement impossible de décoder au complet. Mais un changement nous concerne directement.

En face de nos résidences dorénavant il est possible d'aménager des usines de toutes sortes, et entre autres, usines de tuyaux, cimenterie, usines de bombes, de munitions, etc...

Pour obtenir un référendum il était nécessaire d'obtenir 500 signatures puisque toute la ville était touchée par cette refonte. Est-ce bien là respecter l'esprit de la loi !

Cette refonte élimine un processus important de la loi, la consultation. Or avec cette obligation d'amasser 500 signatures notre droit de nous exprimer a été trompé.

Le deuxième règlement prévoit l'aménagement d'une partie de la rue St-Eustache en face de nos résidences. Ce projet de rue à 4 voies (\$ 907,000 pour 1,300 pieds de rue) favorisera la circulation industrielle avec une vitesse accrue. On devra couper une quinzaine d'arbres matures, démolir deux maisons et exproprier des terrains. Cet aménagement sauvage est contraire aux promesses faites en 1985.

Aujourd'hui les citoyens se voient devant des augmentations de taxes : \$ 1,000, \$ 2,000, \$ 3,000 de plus par an à payer. Nous ne pouvons absorber ces augmentations injustes pour servir la cause industrielle.

Et on ajoute l'insulte à l'injure : lors de la consultation, le 26 janvier, quelque 400 citoyens ont exprimés leur désaccord à l'égard de la refonte du zonage (qui fait sauter la notion de responsabilité du citoyen dans le développement de son environnement immédiat). Ils sont venus également pour s'opposer au développement anarchique de la rue St-Eustache. Mais avec quelles peines et misères, et quels reproches de la part de fonctionnaires de la Ville.

Ce 26 janvier, chaque citoyen devait s'enregistrer deux fois et signer également deux fois chaque registre.

Une seule copie du registre était disponible pour signer c'est ainsi que la majorité des citoyens qui ont signé ont dû attendre une heure, une heure et demie en ligne. À 19h les portes se sont fermées et les dernières personnes en ligne ont signé à 20h10.

Toute cette journée fut une farce. Non, l'exercice de la démocratie ne s'est pas déroulée d'une façon normale. Tout a été orchestré pour dissuader les gens de rester en ligne (beaucoup sont partis) ou les convaincre de ne pas bouger de chez eux sachant que l'on poindrait une heure et demie.

Privés d'un droit fondamental, nous avons adressé une requête au ministre des Affaires municipales pour qu'il ne laisse pas agir impunément notre maire, le notaire G. Bélisle.

Il y a quand même des limites à se moquer des citoyens de cette manière-là.

— CLAUDE CARON

et 13 autres signataires

Saint-Eustache, le 11 février.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ L'Hydro

Hydro-Québec se fait beaucoup plus claire que jamais dans les détails de son nouveau plan de développement. Plus pressante aussi : « Hydro-Québec devra obtenir les autorisations gouvernementales à partir de 1988 - cette année, donc - pour être en mesure de prendre les décisions requises pour ces projets à partir de 1988. »

Si la société d'État se fait ainsi pressante, c'est parce qu'il faut sept ans au moins pour construire des centrales hydro-électriques de l'envergure de celles qui sont projetées. Comme échéance de décision, l'année 1988 correspond donc au délai nécessaire à la construction de centrales qui devront être terminées pour 1995.

Ainsi, selon l'annonce que devrait faire le 10 mars le premier ministre Bourassa, la centrale LG-1 sera mise en service en 1995 comme cela était prévu dans les premiers plans d'Hydro-Québec. Quant à la centrale Laforge, dont la mise en service était prévue pour 1997, son projet de construction est maintenant devancé de deux ans et devrait être opérationnelle dès 1995, tout comme LG-1.

Et en ce qui concerne la centrale Brisay, moins importante que les deux autres, sa construction devrait, elle, être terminée en 1996, comme cela était prévu dans les plans de la société d'État.

Pour les centrales LG-1, Laforge et Brisay, le plan de développement d'Hydro-Québec ne précise pas les coûts, mais on peut les estimer à plus de \$ 4 milliards.

En puissance hydro-électrique, ces trois futures centrales fourniront l'équivalent de LG-3; c'est près du quart de la puissance produite par ce qu'on appelle communément la Baie-James I.

◆ Maxwell

comment par le président de Québec.

Ces deux projets connus ne sont toutefois que la pointe d'un iceberg dont M. Maxwell ne veut pas pour l'instant divulguer toute l'ampleur. Parmi les gens avec qui il aura des discussions au cours de sa brève tournée canadienne, outre le premier ministre Bourassa et M. Pélaudeau, il y aura M. André Chagnon, président de Vidéotron, avec qui il veut partager la câblodistribution de l'Europe pour lequel un premier investissement de \$ 100 millions a été annoncé récemment, partager aussi sans doute dans des compagnies de télévision à commencer par la chaîne TF1 en France dans laquelle Maxwell Communication Corporation a déjà des intérêts. Il se dit tout aussi disposé à investir dans la télévision canadienne, si les lois le lui permettent sans qu'il soit obligé de changer de nationalité.

Aujourd'hui, M. Maxwell a notamment des entretiens avec M. Conrad Black, un autre magnat de la presse, canadien cette fois, avec qui il est question de participations également. M. Maxwell refuse cependant complètement de donner le moindre indice sur la nature des projets, sauf évidemment celui qu'il s'agit de presse écrite, puisque c'est le domaine de M. Black.

Lors de son passage à Ottawa, M. Maxwell espère qu'il pourra rencontrer le premier ministre Mulroney, ce qui n'était pas encore officiellement confirmé hier. En revanche, son rendez-vous avec M. Bourassa était déjà fixé, un homme pour lequel il n'a que des éloges. « Il y avait ici dans le passé presque une grève contre les investissements à cause des tensions dans les relations de travail, des problèmes entre le Canada et le Québec et des politiques sur les investissements étrangers. Mais à Davos l'an passé en entendant M. Bourassa, j'ai réalisé subitement que tout était changé et j'ai accepté son invitation de réfléchir sur la possibilité d'investir ici. Depuis, nous avons eu des discussions avec MM. Ciaccia et Lévesque (ministres du gouvernement québécois) et nous voyons beaucoup d'autres investissements possibles. Je pourrais vous en nommer, mais je ne le ferais pas. »

M. Maxwell a précisé cependant qu'il pense à des projets dans les communications et l'information. Même le projet d'une papeterie à Matane se situe dans cette catégorie, puisqu'il s'agit d'une nouvelle source stable d'approvisionnement pour ses journaux ou maisons d'éditions. Dans l'entrevue d'hier, l'homme d'affaires a préféré s'en tenir à des considérations très générales ayant trait aussi bien au climat qu'à une conjoncture favorable aux investissements. Réitérant que « M. Bourassa a instauré la tranquillité sociale », M. Maxwell a prédit que « d'autres entrepreneurs vont me suivre pour venir investir ici », en ajoutant que « le capital québécois est un bon partenaire ».

Cet homme, qui dirige un empire ayant des ramifications dans 26 pays avec des ventes entre \$ 2 et \$ 3 milliards CAN et des bénéfices de \$ 383 millions, a forcément une sensibilité aiguë pour le commerce international et l'Accord de commercialisation canado-américain ne peut pas le laisser indifférent. « C'est absolument capital pour l'avenir du Canada et pour les relations du Canada avec l'Europe. Pour nous, Européens, ce traité représente que le Canada va devenir un partenaire fort, un pays avec un avenir et qui a confiance en lui et qui enfin va réaliser ses promesses. Le libre-échange va libérer des opportunités, des talents et des ressources qui ne s'épanouiraient pas autrement. »

M. Maxwell se dit « très impressionné » des rapports commerciaux

du Québec avec les Américains, notamment les ventes récentes de \$ 40 milliards d'électricité en Nouvelle-Angleterre. « C'est d'une importance mondiale et historique pour les deux pays et pour les deux hommes », dit-il, à propos de MM. Bourassa et Cuomo, gouverneur de l'État de New-York et peut-être prochain président des États-Unis.

Ce baron de la presse, qui se sent attiré par le marché américain, se voyait récemment prêter dans les médias new-yorkais l'intention d'acquiescer de gré ou de force l'éditeur McGraw-Hill Inc, en y mettant le prix, soit \$ 4 milliards US. « J'ai démenti ça », a précisé hier M. Maxwell, en ajoutant qu'il n'a aucune intention de faire une offre publique d'achat, dite hostile. « Nous allons acheter, mais quand et qui? Je ne sais pas. » Il n'est pas question non plus de se servir d'une filiale canadienne comme d'un cheval de Troie pour prendre éventuellement le contrôle d'une maison-mère américaine de l'édition.

Agé de 64 ans, Robert Maxwell est une preuve vivante que la réalité dépasse souvent la fiction. Il faisait partie avec six frères et sœurs d'une famille juive et paysanne d'une région pauvre de Tchécoslovaquie. Presque tous les membres de sa famille ont péri dans le camp de concentration nazi d'Auschwitz. Il s'est lui-même évadé; puis capturé et condamné à mort, il a réussi une autre évasion pour aller ensuite à travers plusieurs pays jusqu'en Syrie et revenir en France avant de fuir à nouveau vers l'Angleterre. Il s'est enrôlé dans l'armée britannique, a fait la bataille de Normandie et gagné des médailles pour actes de bravoure.

C'est sur les débris de cette guerre et sous le choc de la bombe atomique d'Hiroshima, tout en se rendant compte que des sommes importantes de connaissances scientifiques n'étaient pas diffusées qu'il a décidé de se lancer dans l'édition; il a fondé alors Pergamon, une compagnie qu'il dirige encore, même s'il en a perdu momentanément le contrôle en 1969.

M. Maxwell est un travailleur infatigable. Il mène toujours de deux à six dossiers de front. On a publié récemment une biographie de lui et trois autres le seront bientôt. « J'en suis choqué », dit-il. Qui va acheter tout ça? Moi, je n'ai pas temps de les lire, même pas ma biographie officielle. « Que pense-t-il de sa vie? » « J'ai eu une vie assez amusante, mais d'autres ont eu aussi des difficultés. À la vérité, je suis étonné de mon succès, mais il faut dire que j'ai commis des erreurs qui m'ont coûté très cher, quand j'ai perdu Pergamon. »

Comment explique-t-il son succès? « J'attribue mon succès à mon refus d'être contrôlé par des biens. Je m'intéresse au peuple et pas à l'argent. » M. Maxwell fut aussi un député travailliste en Grande-Bretagne, ce qui ne l'a pas empêché d'avoir des différends avec les travailleurs ce dont les syndicats britanniques et même ceux d'ici se souviennent très bien. N'y a-t-il pas un paradoxe dans son comportement de patron socialiste? « Superficiellement oui, mais en réalité non. Il faut être capable de payer un compte et il faut être efficace, socialiste ou pas, sinon on devient comme en Union soviétique. »

À midi, M. Maxwell parle devant le Cercle canadien de Montréal, devant une salle comble de 400 personnes qui ont payé chacune la modeste somme de \$ 29. Ce n'est sans doute pas une coïncidence si le président de ce Cercle est M. André Bisson, qui lors d'un voyage à Londres a mis M. Maxwell en rapport avec M. Pierre Pélaudeau.

◆ La FAO

fonctionnaire a dit clairement au DEVOIR que « le Canada va payer sa contribution, va continuer à être membre de la FAO et va continuer à travailler pour que des changements aient lieu ».

« Ce n'est pas en sortant que l'on peut amener des réformes. Nous pensons que nous pouvons avoir plus d'impact en restant », a-t-il dit.

Mais ceci n'explique pas toutefois le conflit insidieux qui semble s'être installé entre le Canada et la direction actuelle de l'organisation.

Le Canada n'a jamais caché qu'il voulait voir un changement à la direction de l'institution. En novembre dernier, lors de l'élection du directeur général, tout le monde savait depuis des mois qu'Ottawa soutenait la candidature du Bénénois Moïse Mensah contre le directeur sortant. Malgré les efforts d'Ottawa, M. Saouma a été réélu en récoltant presque les deux tiers des votes.

Malgré le démenti d'Ottawa, il apparaît qu'effectivement les critiques canadiennes à l'endroit de la FAO ont souvent pris un ton très personnel lors de la campagne à l'élection.

Dans un document que le Canada a fait circuler dans ses ambassades et qui a été fourni à certains journalistes il y a un an, on accusait la direction actuelle d'encourager la confrontation, de manquer d'ouverture d'esprit face à des critiques constructives, de ne pas favoriser le dialogue, etc.

Le document très acerbe continue de surprendre plusieurs hauts fonctionnaires responsables du dossier des Nations unies. Cette semaine à Ottawa, un d'entre eux affirmait qu'il en ignorait même l'existence. Mais un porte-parole des Affaires extérieures a confirmé l'existence du document, ajoutant toutefois que les choses avaient changé avec la réélection du directeur sortant.

Ottawa soutient qu'il a toujours évité de personnaliser le débat. En fait, le Canada s'oppose à la réélection d'un directeur si ce dernier a déjà rempli deux mandats. D'abord par principe, puis pour éviter que des gens prennent le goût du pouvoir et pour injecter du sang neuf dans les

organisations.

L'objectif canadien, affirme-t-on, est l'aboutissement des réformes pour mettre fin aux problèmes administratifs du système des Nations unies et éviter de frôler la catastrophe comme ce fut le cas à l'UNESCO.

Ottawa a un intérêt particulier dans la réforme budgétaire et administrative de la FAO car, avec sa contribution au Programme alimentaire mondial, c'est \$110 millions que fournit Ottawa. Cela signifie qu'entre le tiers et la moitié de toutes les contributions canadiennes à l'ONU et à ses agences vont à cet organisme.

Ottawa a pris le leadership en matière de réforme aux Nations unies grâce à la présentation au printemps dernier d'un Livre bleu sur les pratiques budgétaires, administratives et financières du système onusien.

Le système global présenté permettrait de standardiser davantage les méthodes de gestion, de rendre plus transparent et plus simple le processus budgétaire, de faciliter la prise de décision par les États membres et d'équilibrer le partage des pouvoirs entre le directeur général et le conseil d'administration.

Cette proposition, qui est toujours la seule sur la table, a pris tout le monde par surprise mais, après quelques hésitations, les réactions sont positives. Plusieurs agences spécialisées ont commencé à appliquer certaines des idées suggérées.

C'est à la FAO qu'il y a le plus de résistance, selon Ottawa, même si on y sent un désir de changements. On ajoute d'ailleurs que l'organisation commence à afficher un retard par rapport aux autres agences spécialisées. « La situation à Rome est très crispée », concède un haut fonctionnaire.

◆ Rio

d'interrompre leurs émissions pour lancer des appels urgents à la population. Demandes de nourriture, de médicaments, de vêtements, de matelas, mises en garde contre les risques d'épidémie, notamment de leptospirose, invitation à ne boire que de l'eau minérale ou filtrée se succèdent.

La défense civile a invité les sept millions de Cariocas (habitants de Rio) à ne pas sortir en voiture dans les rues, où des véhicules dérivent comme des bateaux sous la force de l'eau.

Cette catastrophe est d'ores et déjà la plus grande de l'histoire de Rio. Les gigantesques inondations de 1966 s'étaient traduites par un bilan de 214 morts.

Selon la météorologie nationale, les pluies devaient se poursuivre sur Rio au moins jusqu'à ce soir.

Ces orages de l'été tropical sont le résultat du choc d'un front froid adouci du sud-est du Brésil contre une masse d'air chaud et humide venue de l'hémisphère nord. L'excès d'humidité qui en résulte se traduit par ces violentes précipitations.

◆ Panne

tures personnelles fortes était la règle des festivals. Ici, c'est l'exception.

Et ce qui surprend, dans ce piétinement c'est que le cinéma s'est mis à scruter dans le passé pas très éloigné (fin du 19e siècle, milieu du 20e), pas tant pour y chercher de nouveaux éclairages sur l'homme que pour s'y réfugier, loin du noeud de civilisation actuelle dont on voit mal les issues.

Sur les 31 films de la sélection officielle, plus de la moitié brossent des portraits de situations qui vont du Nicaragua de 1855 (*Walker*) à l'Estramadure de 1912 (le film espagnol *Jarrapellojos*), de la province russe de 1870 (*Les Possédés*, de Wajda) à une île grecque de la fin du 19e (*Teofilos*), de la Pologne de 33 à 58 (*Matka Krolow*) à la province argentine d'avant le coup d'État de 1976 (*La Deuda interna*), d'un sanatorium d'Allemagne de l'Est en 1950 (*Einiger Tage dos Anderen last*) à la fin des années 20 en Chine (*Hong Gaoiang*) et, enfin, de l'Afrique du Sud de 1975 (*Cry Freedom*), de Richard Attenborough) à Changhai en 1941 avec le film de clôture, *Empire of the Sun*, de Spielberg.

Aucun film ne porte sur ce qui viendra, sur ce qui arrive, aucun cinéaste ne se risque à tourner sa caméra vers le futur immédiat ou éloigné.

Mais il y a Agnès Varda. Elle réservait deux coups de cœur aux festivaliers. Après un premier film-portrait sur Birkin, la cinéaste de *L'Une chante, l'autre pas* a livré une fiction, imaginée par Birkin, à laquelle elle a donné un ton d'une finesse incroyable dans le désarroi puis le plaisir et l'amour qu'une femme de 40 ans éprouve pour un garçon de 14 ans. Sujet audacieux, rarement traité au cinéma sans préjugés ni moralisme ou message, comme le fait Varda, ce *Birkin double jeu*, *Varda 2*, qui a pour sous-titre « *Kung-fu Master* », est un film qui réunit la délicatesse de Truffaut et l'intelligence de Rohmer.

C'est aussi, particulièrement, le film orchestré par deux mères et leurs enfants. Charlotte Gainsbourg joue la fille du personnage interprété par Birkin, et Mathieu Demy, le fils de Varda, joue l'amant de 14 ans. À cette relation amoureuse dont on laisse supposer sans le montrer son accomplissement corporel, Varda et Birkin donnent une authenticité d'autant plus troublante dans ce contexte de films de mères.

Le film polonais de la compétition, *Matka Krolow*, de Janusz Zaorski, met aussi en scène une mère, qu'on va suivre en Pologne de 1933 à 1958. Une « mère Courage » qui, au moment de la mort de son mari en 33, va emménager dans un entre-sol avec ses quatre garçons, faisant des mélanges pour les nourrir, traversant l'occupation allemande, puis la guerre et les purges communistes. Adaptant un roman de Kasimir Brandys, ce film est d'une écriture

conventionnelle, mais il va au cœur de l'époque; il est, surtout, admirablement défendu par la comédienne Magda Teresa Wojcik qui devrait remporter le prix de l'interprétation féminine.

Avec les Varda, avec ce film de Zaorski, le jury devrait retenir les films argentin (*La Deuda interna*), soviétique (*Komissar*) et américain (*Walker*). Parmi ceux-là, les prix pourraient être répartis : l'Ours d'or à Varda, l'Ours d'argent au film argentin, l'interprétation féminine à la Polonaise Wojcik et masculine à Rolan Bykov (*Komissar*). Pour *Walker*, le film agressif et dérangeant d'Alex Cox, un prix spécial du jury devrait résoudre la question. Mais qui fera ces choix?

Cette année, il y a deux têtes à la direction du jury : l'Américaine Ellen Burstyn et le critique italien et ex-directeur de la Mostra de Venise Guglielmo Biraghi. On a voulu créer un équilibre entre les sensibilités américaine et européenne. Les neuf autres membres sont le cinéaste suisse Daniel Schmid, le producteur américain Tom Tuddy, le cinéaste soviétique Andrej Smirnov, la comédienne britannique Tilda Swinton, la productrice suédoise Anna-Lena Wibom, le critique grec Pavlos Zannas et trois Allemands, un de l'Est, le cinéaste Heiner Carow, et deux de l'Ouest, le producteur Eberhard Junkersdorf et le directeur de l'Académie du film allemand, Heinz Rath-sack.

Mais les surprises sont possibles, parce que les discussions sont animées et divergentes parmi les journalistes qui, du café Einstein au Paris Bar, supputent les chances d'un tel ou un tel. Varda est à peu près la seule à faire l'unanimité.

◆ Le français

1970, mais je sais aussi que les règles du jeu ont changé et que désormais nous prenons les mesures nécessaires pour combler les attentes et les aspirations des 500,000 parlants français de l'Ontario. »

Trop modeste pour insister sur sa nomination récente (en 1985) comme premier titulaire des affaires francophones et en quelque sorte « personne morale » quant à la volonté du gouvernement Peterson de bilinguiser l'Ontario selon les paramètres inscrits dans la loi 8, M. Grand'Maitre ne peut qu'y voir une étape encourageante et stimulante. « J'ai déjà été très inquiet quant à l'avenir de notre destin collectif de francophones, répète-t-il, mais je ne le suis plus puisque nous faisons des choses pour que la situation change. D'autant plus que nous avons l'appui du Québec et que les Ontariens sont de plus en plus nombreux à apprendre le français: environ 85,000 dans nos écoles régulières et d'immersion. »

Des dispositions concrètes de bilinguisme sont notamment identifiées dans le libellé de la loi 8 qui crée notamment l'Office des affaires francophones et la Commission des services français, deux organismes chargés l'un et l'autre de pourvoir à l'accessibilité du français et d'assister le ministre responsable pour concrétiser dans les faits et gestes l'esprit et la lettre de cette législation. Ce processus est déjà enclenché et l'accueil plutôt positif, la loi ayant été adoptée à l'unanimité par les trois grandes factions politiques représentées à Queen's Park.

M. Bernard Grand'Maitre ne fait pas moins face à des foyers de résistance dans la province la plus cosuée du Canada habituée à la suprématie tranquille de l'unilinguisme anglophone. Les principaux et plus que redoutables adversaires au bilinguisme sont regroupés dans l'Alliance pour la préservation de l'anglais au Canada, des orthodoxes « purs et durs » qui luttent farouchement contre l'intrusion du français, le jugeant un péril pour leur propre langue! « Cet organisme n'a pas à s'en faire outre-mesure, remarque Bernard Grand'Maitre. Mais comme vous pouvez le constater, nous avons beaucoup de travail de persuasion et de sensibilisation à faire, ce à quoi nous nous employons au mieux de nos disponibilités et de nos ressources. Dans cet esprit, je dois me rendre convaincant et démontrer que l'accessibilité au français n'enlève rien à personne. Bien au contraire, je me charge de prouver aux résistants qu'ils ont tout à y gagner, tant au plan économique que culturel, en plus de leur faire comprendre que donner à la minorité francophone ontarienne ce à quoi elle aspire depuis tant d'années n'est que justice. »

Tout au long de cet entretien, Bernard Grand'Maitre a manifesté beaucoup de pondération dans ses propos, d'humour aussi dans l'expression refoulée de son idéal personnel, sachant pertinemment que l'Ontario intégralement bilingue reste un rêve. Mais entre le rêve et la réalité, existe la marge d'une action positive et dans ce sens il se rend enclin à être un artisan attentif pour franchir cette première étape de l'implantation de la loi, avec l'appui de ses collègues. Il rappelle que chacun des 29 ministères du gouvernement ontarien est doté d'un coordonnateur désigné pour contrôler et surveiller la mise sur pied des programmes visant à la prestation des services en français dans les organismes gouvernementaux. Et là-dessus, le ministre estime que l'esprit est « bon et positif ». Plusieurs ministres et hauts fonctionnaires se sont mis à l'étude du français, soulignent-il, et on ne sursaute plus en Chambre lorsque des interventions se font dans la langue de Molière. ...

Agé de 54 ans, Bernard Grand'Maitre est également ministre du Revenu et il se sent très à l'aise sous ce double chapeau: « Je dois dire que cette responsabilité a moins de visibilité et provoque moins de passion et d'émotivité que celle des Affaires francophones. Un ministre du Revenu est celui que l'on évite autant que possible ou à qui l'on ne parle qu'en cas d'absolue nécessité », conclut-il en souriant.



Photo AP

Les pluies torrentielles qui s'abattent sur Rio de Janiero depuis vendredi ont nécessité l'évacuation de nombreux patients d'hôpitaux. Au moins 238 personnes ont été tuées et 10,000 autres sont sans-abris.

Accusé d'avoir travaillé pour l'URSS L'ex-espion Hambleton est de retour au Québec

TORONTO (PC) — Un ancien maître-espion du KGB a affirmé être soulagé d'apprendre qu'un ex-professeur de l'Université Laval, qu'il avait identifié comme un agent soviétique, est de retour au pays en liberté conditionnelle.

« Je n'étais pas au courant de sa libération », a expliqué dans une entrevue publiée hier dans le Toronto Star M. Rudolph Herrmann, qui est âgé de 59 ans. « Ma femme pourra enfin dormir, car le fait de savoir Hugh Hambleton en prison la rendait très malheureuse. »

L'interview avec M. Herrmann s'est déroulée dans un appartement loué en Virginie par le FBI. M. Herrmann a confié qu'il vivait en réalité « plus au sud » des États-Unis.

Bien que la Gendarmerie Royale du Canada ait enquêté sur le cas Hambleton, ce dernier n'a pas été inculpé au Canada. Il a été arrêté en Angleterre en 1982.

M. Hambleton a plaidé coupable la même année devant un tribunal britannique à l'accusation d'avoir espionné pour le compte des Soviétiques.

Il a été condamné à dix ans d'emprisonnement, et a regagné plus tard le Canada, profitant des dispositions d'un accord prévoyant les échanges de prisonniers entre les deux pays.

L'année dernière M. Hugh Hambleton a été mis en liberté conditionnelle. Selon certaines sources, l'ex-professeur, alors âgé de 65 ans, vivrait maintenant dans la région de la Gatineau, où il aurait repris la rédaction de ses mémoires.

Hugh Hambleton, dont le nom de code était *Roman*, a d'abord plaidé non coupable aux accusations d'espionnage.

Toutefois, le septième jour du procès, il a fait volte-face et pour finalement admettre sa culpabilité à l'accusation d'avoir espionné pour le compte de l'Union soviétique, entre le 1er septembre 1956 et 31 octobre 1961, alors qu'il travaillait pour l'OTAN à Paris.

L'écrivain John Barron a révélé que la mission la plus importante de Hambleton pour le KGB avait été de confirmer pour les Soviétiques l'existence d'un arsenal nucléaire israélien en 1970.

En 1977 Rudolph Herrmann, dont le nom de code était *Douglas*, a été arrêté et a dénoncé Hambleton au FBI après avoir lui-même agi comme agent soviétique pendant 17 ans en Amérique du Nord.

Né en Tchécoslovaquie, Rudolph Herrmann a été envoyé en Allemagne de l'Ouest après avoir été recruté par les services d'espionnage soviétique.

Accompagné de sa femme est-allemande Inga, il a plus tard séjourné à Montréal, Ottawa, Toronto, Windsor, puis à Détroit et à New-York.

À Toronto, comme couvreur, il opérait un comptoir à charcuterie.

Rudolph Herrmann, qui avait pour la première fois contacté Hambleton en 1967, a avoué l'avoir rencontré une douzaine de fois — dont une fois en Haïti — pour encoder les informations recueillies par le canadien et les expédier ensuite à Moscou.

« C'étaient des messages d'une grande importance. Ma mission ne consistait pas à en prendre connaissance, mais j'ai pu lire ceux que j'ai eu à transposer en langage codé. »

Herrmann venait juste d'être nommé colonel au KGB lorsqu'il a été arrêté — il ne sait d'ailleurs toujours pas comment le FBI a pu lui mettre la main dessus. À l'époque, Herrmann s'était arrangé avec le FBI

pour donner des informations contre sa propre protection et celle de sa famille.

« Je n'ai eu aucun contact avec Hambleton depuis mon arrestation mais j'aimerais sincèrement en avoir », a-t-il dit. Pendant mon interrogatoire, je pense que les gens du FBI savaient que Hambleton était mon ultime monnaie d'échange. J'ai hésité jusqu'à la fin à le nommer pensant qu'il voulait cesser ses activités d'espionnage. Le plus dur pour moi a été de donner le nom d'Hambleton; les autres révélations que je faisais ne m'affectaient pas, enfin presque pas... Qu'est-ce qu'il a pu penser en visionnant la cassette où je l'accuse d'être un agent de confiance du KGB? Il a du se dire: quel salaud. Je ne sais pas s'il a vu la cassette. Probablement. »

22 février

par la PC et l'AP

1987: accord du Louvre: réunis à Paris, les représentants des sept pays occidentaux les plus industrialisés décident de coopérer étroitement afin de stabiliser les principales monnaies; l'armée syrienne entre à Beyrouth-Ouest; décès d'Andy Warhol, peintre et réalisateur américain, 57 ans.

1986: la fusée européenne "Ariane" met en orbite "Spot-1", satellite français d'observation de la terre; le ministre de la Défense et le général qui devait devenir le chef des forces armées philippines rompent avec le gouvernement du président philippin Ferdinand Marcos.

1985: grève générale de 24 heures dans le secteur musulman de Beyrouth.

1984: des extrémistes Sikhs assassinent une dizaine d'Hindous; Mme Indira Gandhi avertit que le gouvernement indien ne tolérera plus que les temples servent d'arsenaux et de refuges aux terroristes.

1983: selon le gouvernement indien, le bilan de récentes violences ethniques et politiques dans l'état d'Assam dépasse 1,100 morts et continue à s'alourdir.

1980: des informations annoncent que des affrontements entre manifestants afghans et soldats soviétiques ont fait plusieurs centaines de morts à Kaboul.

1978: l'Égypte rompt ses relations diplomatiques avec Chypre après la mort, à Nicosie, de 15 membres d'un commando égyptien abattus par les forces chypriotes, alors qu'ils tentaient de libérer les otages d'un avion détourné.

1974: le Pakistan reconnaît l'indépendance de son ancienne province orientale devenue le Bangladesh.

1966: le premier ministre ougandais Milton Obote fait arrêter cinq de ses ministres et prend les pleins pouvoirs.

1964: le Ghana devient une République socialiste à parti unique.

1963: les "casques bleus" de l'ONU répriment un soulèvement militaire congolais au Katanga.

1945: la 3ème armée américaine franchit la Sarre, au sud de Sarrebourg.

1848: Paris se soulève contre la monarchie de Juillet.

1759: les Français abandonnent le siège de Madras (Inde) à l'arrivée de la flotte anglaise.

1495: l'armée de Charles VII occupe Naples.

Savoie et Fortier à Montréal Danse

Bric-à-brac et stéréotypes

MATHIEU ALBERT

★ **Montréal Danse.** Au programme : *Eldorado*, de Jean-Pierre Perreault; *Soudain, l'hiver dernier*, de James Kudelka; *Ce n'est guère civil*, de Pierre-Paul Savoie; *O-Pé-Ra savon*, de Paul-André Fortier. De jeudi à samedi, au théâtre Maisonneuve.

Montréal Danse célèbre son premier anniversaire de naissance ce week-end, au théâtre Maisonneuve, avec un programme qui réunissait des signatures aussi diversifiées que celles de Pierre-Paul Savoie, Jean-Pierre Perreault, Catherine Tardif, James Kudelka et Paul-André Fortier.

Cinq chorégraphes, cinq visions de la danse, cinq façons totalement différentes, sinon contradictoires, de manipuler le corps dans l'espace. Devant un tel menu, le spectacle prend la forme d'un défilé où chacun des chorégraphes, en aller-retour sur la scène, vient présenter sa pièce comme une maîtresse de maison distribue son service de hors-d'œuvre.

Le principe de fonctionnement d'une compagnie comme celle-ci (où nul artiste ne peut s'ériger en maître définitif) possède comme premier avantage de pouvoir offrir un panorama sur la diversité des courants qui forment aujourd'hui le pavé de la nouvelle danse. Mais, en retour, ce même principe présente l'inconvénient de ramener le contact avec

l'imaginaire des chorégraphes à quelque chose qui reste toujours en surface, presque superficiel.

Une chose est sûre, pourtant. Montréal Danse constitue une excellente plate-forme pour la diffusion de travaux réalisés par des chorégraphes appartenant à la jeune génération.

À cet égard, le meilleur exemple est probablement la pièce de Pierre-Paul Savoie (*Ce n'est guère civil*), dont l'inscription au répertoire de la compagnie pourra lui attirer un public beaucoup plus vaste que s'il en avait lui-même assuré la production. La même chose est vraie pour Catherine Tardif, une danseuse de Montréal Danse qui mène en parallèle une carrière de chorégraphe.

Avec *Ce n'est guère civil*, Pierre-Paul Savoie (dont c'est la toute première œuvre d'envergure) offre une pièce qui cherche à raconter l'histoire de la domination d'un peuple par un autre. Les danseurs sont séparés en deux clans, chacun s'affrontant pour la possession d'un territoire.

La chorégraphie mêle l'exubérance, le drame et un plaisir manifeste pour le bric-à-brac dans la composition des décors et des objets manipulés par les danseurs. Sous nos yeux défile un cortège de charrettes, de poussettes, ainsi que tout un attirail de cuisine solidement trimbalé. En accord avec la dualité des

idées inscrites au cœur du thème, le chorégraphe manipule des images qui sont toujours clairement définies, mais qui, néanmoins, ont le tort de ne jamais s'élever au-delà du premier niveau.

La force principale de Pierre-Paul Savoie réside plutôt dans le talent qu'il possède à ficeler des trajectoires semées de volte-face et de ricochets, des enchaînements déboulés en cascade, ainsi qu'une fantaisie dont l'effervescence relève d'une imagination délirante.

Du côté de Paul-André Fortier, dont la pièce *O-Pé-Ra savon* constitue le plat de résistance de la soirée, on bifurque abruptement en direction de la satire et d'un humour qui tire tout son piquant du flirt avec la farce égrillarde. Comme son nom l'indique, l'œuvre est une caricature des stéréotypes érigés en modèles par le mélodrame. Fortier plonge au cœur du kitsch et de la surabondance avec une vigueur digne d'un marchand de pacotille. Lorsqu'on connaît la sévérité de ses humeurs habituelles, l'effet est saisissant. Le chorégraphe est méconnaissable.



O-Pé-Ra savon, de Paul-André Fortier, à Montréal Danse.

Photo Dominique Durocher/Montréal Danse

Pogorelich, sculpteur, poète et musicien

CAROL BERGERON

★ Ivo Pogorelich, un récital de piano de l'Orchestre symphonique de Montréal : Beethoven, *Sonates*, op.31, n° 2, et op.111; Scriabine, *Sonate* n° 2, op.19; Ravel, *Gaspard de la nuit*; en bis, Chopin, *Nocturne*, op.55, n° 2. Le vendredi 19 février, à la salle Wilfrid-Pelletier.

Entre un concert de l'ensemble *I Musici* de Montréal, qui faisait salle comble à Pollack, et un récital d'Ivo Pogorelich, qui n'en faisait pas tant à Wilfrid-Pelletier, il fallait choisir. J'ai choisi d'aller entendre le génial pianiste yougoslave. Le premier m'aurait-il ravi que le second me comble.

Beethoven, Scriabine et Ravel, le programme formait un tout soigneusement agencé, comme un superbe monument élevé à la gloire du piano par un sculpteur poète et musicien.

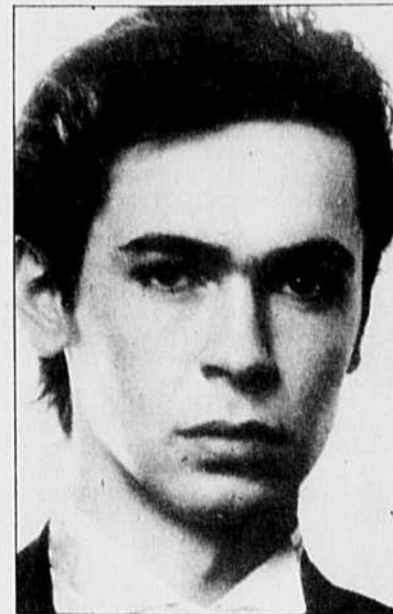
Chez Pogorelich, comme chez Glenn Gould, le génie de l'interprète se mesure à celui du compositeur. Le mot « re-crée » prend ainsi sa signification la plus forte. Cette re-création se fait par l'intérieur des œuvres, d'où l'effet prodigieux qu'elle engendre.

Héritier dans le sens le plus noble du terme, Pogorelich n'est, par conséquent, pas l'épigone de Gould. Tous les deux se sentent capables de se mesurer au compositeur par-delà la pièce qu'ils jouent. Le rapport qu'ils entretiennent par la suite avec le piano n'est, cependant, pas du tout le même. Pendant que l'ainé pousse sans cesse l'instrument au-delà de ses limites, le cadet semble satisfait de l'explorer totalement de l'intérieur.

Sa maîtrise instrumentale en fait, à 29 ans, probablement le plus grand pianiste vivant. Il se contenterait de s'imposer comme un foudre du piano

qu'il ferait courir, ventre à terre, les amateurs assoiffés de virtuosité torrentielle.

Bien sûr, la publicité qui l'entoure profite de son allure hautaine et de sa beauté androgyne pour créer l'événement avec un parfum de scandale. Mais, en concert, il n'en reste plus trace. Seul avec Beethoven, Scriabine, Ravel ou Chopin (pour le bis), il accorde son âme à la leur. Sa fulgurante technique se met au service d'un dialogue d'une intensité émouvante et magique à la fois. Attiré peut-être par un leurre, le public se laisse prendre, ravi, aux filets de la musique. Donné devant le rideau de scène, le récital de Pogorelich n'en a heureusement pas souffert (du moins au parterre, où j'étais assis) parce qu'on a eu la brillante idée de placer un écran derrière le piano. C'est ce qu'on aurait dû faire au dernier récital de Vladimir Ashkenazy.



Ivo Pogorelich.

Semaine baroque

MUSIQUE

MARC MORIN

Telemann, Rameau et Leclerc sont au programme d'un concert de l'ensemble Arion, mercredi à 20 h, au collège de Maisonneuve. Fondé en 1981, Arion comprend la flûtiste Claire Guimond, la violoniste Chantal Rémillard, la claveciniste Hank Knox et la violoncelliste Betsy MacMillan (qui joue également la viole de gambe). L'ensemble a mérité en 1984 le prix du concours international de Bruges (Belgique).

On obtient des laissez-passer gratuits pour ce concert donné dans le cadre du programme « Jouer dans l'île », du Conseil des arts de la Communauté urbaine de Montréal, en se présentant au collège (3800, rue Sherbrooke est) ou à la maison de la Culture de Maisonneuve (4120, rue Ontario est).

Bach et Charpentier

Deux ensembles conjuguent baroque français et baroque allemand, le vendredi 26 février à 20 h, à l'église de la Visitation du Sault-au-Récollet.

Dirigé par Yves Courville, l'ensemble vocal Arts-Québec interprétera la *Messe brève* en sol majeur, de Jean-Sébastien Bach. L'ensemble Saint-Germain, sous la direction de Marie-Claude Desloges, donnera le *Te Deum*, de Marc-Antoine Charpentier. Les solistes seront Allan Fast, Maria Ciccaglione, Madeleine Palmer, Robert MacLaren et Alain Duguay.

Les billets (\$ 15, \$ 13 et \$ 11) sont en vente chez Lettre-Son, chez Archambault et au presbytère de l'église de la Visitation (1847, boulevard Gouin est). Renseignements : 768-8202.

La Forêt bleue

Le Petit Poucet, le Chaperon rouge, la Belle au bois dormant et d'autres personnages des contes de Charles Perrault ont été mis en musique par Louis Aubert sur un livret de Jacques Chenevert, sous le titre de *La Forêt bleue*. Les élèves du Conservatoire de musique de Montréal en interpréteront des extraits, cette semaine, au Patro Le Prévoist, dans une production réalisée au Conservatoire, mise en scène de Roland Laroche et direction musicale de Louis Lavigne. Les élèves des classes de chant de Marie Daveluy et

André Turp au Conservatoire assureront la deuxième partie du concert.

On obtient des laissez-passer gratuits pour le spectacle en se présentant à la maison de la Culture de la Petite Patrie (6707, avenue de Lorimier) ou au Patro Le Prévoist (7355, avenue Christophe-Colomb). Les représentations ont lieu les 24, 25 et 27 février à 20 h et le 28 à 14 h.

Tudor en tournée

L'ensemble vocal Tudor est rentré samedi d'une tournée de cinq jours dans le sud de l'Ontario, réalisée grâce à une subvention de \$ 25,000 de l'Office des tournées du Conseil des arts du Canada. Le guitariste Bruce Clausen accompagnait les 20 choristes, dirigés par Patrick Wedd, à Welland, St. Catharines, Belleville, Guelph et Lindsay.

Le prochain concert du Tudor à Montréal aura lieu jeudi sous le thème « Cinq siècles de musique sacrée a cappella ». Le réseau anglais FM stéréo de Radio-Canada (CBC) diffusera ce concert à l'émission *Mostly Music*, le jeudi 17 mars dès 09 h 05, en reprise le 20 mars à 08 h 09 à l'émission *Choral Concert*. D'ici là, on pourra entendre le concert de la tournée ontarienne du Tudor avec Bruce Clausen, dans le cadre de *Mostly Music*, au FM de la CBC, lundi prochain (29 février) à 09 h 05. Renseignements : 932-3376.

Entrée libre

Ce soir à 20 h, à la salle Pollack (555, rue Sherbrooke ouest), la faculté de musique de l'université McGill présente une soirée « Poetry for Alto » avec l'altiste Allan Fast et un ensemble de luth, viole, clavecin et harpe.

Mercredi à 20 h, à la salle Claude-Champagne (200, avenue Vincent-d'Indy), Jean-François Sénart dirige l'orchestre de la faculté de musique de l'Université de Montréal dans des œuvres de Mendelssohn, Mozart et Rossini. Le soliste invité est le pianiste Claude Labelle.

Le dimanche 28 février, matinée de musique de chambre, à 15 h, à l'auditorium du Jardin botanique (4101, rue Sherbrooke est). Le concert est assuré par les élèves de l'altiste Robert Verrebas au Conservatoire de musique de Montréal. On offre des œuvres de Bach, Hindemith, Brahms et Beethoven. Suzanne Blondin est au piano.

CAROL BERGERON

★ *Carmen*, opéra de Georges Bizet, livret de Henri Meilhac et Ludovic Halévy, d'après la nouvelle de Prosper Mérimée; Daniel Roussel (mise en scène), Marcel Dauphinais (décors), François Saint-Aubin (costumes), Claude Accolas (éclairages), Sonia del Rio (chorégraphie). Distribution : Kathleen Kuhlmann (Carmen), Jacques Trussel (Don José), Marie-Danielle Parent (Micaëla), Claude Corbell (Escamillo), Grégoire Legendre (Moralès), Philip Ens (Zuniga), Lyse Guérin (Frasquita), Gabrielle Lavigne (Mercédès), Erik Oland (le Dancaire),

le chœur de l'Opéra de Montréal et l'Orchestre symphonique de Montréal, dir. Jean Fournet. Le samedi 20 février, à la salle Wilfrid-Pelletier.

Le conflit entre la régie de la Place des arts et certains de ses employés n'aura heureusement fait perdre que la première de *Carmen*. C'est donc à partir de la seconde représentation prévue que le célèbre opéra de Bizet renouait pour la énième fois, depuis 1890 (15 ans après sa création à Paris), avec le public montréalais. Il fut une époque, entre 1941 et 1952, où on le donna presque à tous les ans.



Jacques Trussel (Don José) et Kathleen Kuhlmann (Carmen) dans la mise en scène de Daniel Roussel.

Photo Opéra de Montréal

La Compagnie créole en tournée québécoise

Une vraie machine à danser

MARC MORIN

Pas de blues ni de bleus pour elle et pour eux, bien qu'ils aient le courage de venir, au plus déprimant de notre implacable hiver, nous souffler de l'alizé et nous apporter leur plus récent microsillon, le cinquième, *La Machine à danser*, déjà certifié « disque d'or » en France.

Elle, c'est Clémence Bringtown; la publicité dit qu'elle chante et danse. En quoi elle n'est pas seule. Eux, les quatre garçons, chantent et dansent aussi : Arthur Apatout, Guadeloupéen qui joue la guitare électrique et qu'on présente comme le philosophe du groupe — serait-ce parce qu'il sert aussi de saint Christophe au perroquet-mascote ? José Sebeloue, également guitariste, né en Guyane. Le Martiniquais Julien Tarquin, benjamin du groupe et guitariste basse. Guy Bevert, enfin, né à Basse-Terre (Guadeloupe), que ses fonctions de batteur et percussionniste n'empê-

chent pas de pousser la chansonnette et d'esquisser un déhanchement — peut-on résister à la musique antillaise ?

La Compagnie créole a conquis les Montréalais dès sa première visite, l'hiver dernier. Il faut dire qu'on connaissait déjà deux « tubes » des années précédentes : *C'est bon pour le moral* et *Bons baisers de Fort-de-France*, sorte de *Petit Papa Noël* de la Caraïbe. La compagnie accumule les « disques d'or » et les longs séjours aux palmarès (*Le Bal masqué* est resté 31 semaines au « Top 50 » en France).

Le spectacle que le groupe présente, du 25 février au 5 mars au théâtre Saint-Denis, puis en province jusqu'au 23 mars, est celui-là même qu'il a donné durant les Fêtes à Paris (12 soirées à l'Olympia). Le thème « La machine à danser » est aussi le titre du dernier 33-tours qui les accompagne.

La veille de Noël, *Le Monde*, qui

pêche rarement par excès, signalait « ce groupe sans prétention (qui) a su composer un spectacle suffisamment rigoureux et rythmé pour séduire un public familial métropolitain battant des mains, s'animant, bras dessus, bras dessous au son des calypsos et des biguines ». Si les Parisiens, réputés frigidés, réagissent ainsi, comment les Québécois — du moins ceux qui ne sont ni en Floride ni en république Dominicaine — pourront-ils se retenir de battre des mains, battre des pieds, battre du cœur avec la Compagnie créole ?

Vous avez raté les carnivals de la Nouvelle-Orléans, de Rio et de Port-au-Prince ? Vous n'en pouvez plus de vous trainer les pieds dans la gadoue, d'alterner entre le thermostat et l'humidificateur ? Il y aura avec nous, tout un mois, ces cinq représentants parmi les plus colorés de la francophonie. Voilà une « machine à danser » qui nous fera un beau carême...



La Compagnie créole : de gauche à droite, Julien Tarquin, Guy Bevert, Clémence Bringtown, Arthur Apatout et José Sebeloue.

Photo Zagora

CULTURE ET SOCIÉTÉ

CINÉMA

ASTRE I: (327-5001) — *Satisfaction* sem. 7 h, 9 h
ASTRE II: — *The Serpent and the Rainbow* sem. 7 h 15, 9 h 15
ASTRE III: — *Action Jackson* sem. 7 h, 9 h
ASTRE IV: — *Le cri de la liberté* sem. 7 h, 9 h 50
BERRI I: (288-2115) — *Passion Béatrice* 12 h, 2 h 30, 5 h, 7 h 30, 10 h
BERRI II: — *Intervista* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30
BERRI III: *Eclair de lune* 1 h, 3 h 15, 5 h 30, 7 h 45, 10 h
BERRI IV: — *L'oeil au beurre noir* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
BERRI V: — *Les ailes du désir* 12 h, 2 h 30, 5 h, 7 h 30, 9 h 55 (merc. 24 fév. 12 h, 2 h 30, 5 h, 9 h 55)
BOGART 1: (844-9470) — *Good Morning Vietnam* sem. 7 h, 9 h 20
BOGART 2: *Moonstruck* tous les jours 7 h 30, 9 h 30
BOGART 3: *L'année dernière à Marienbad* sem. 7 h, 9 h
BONAVENTURE I: (861-2725) — *Action Jackson* sem. 7 h, 9 h
BONAVENTURE II: — *Deathwish 4* sem. 7 h 30, 9 h 30 (lundi le 22 fév. 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30)
BROSSARD I: (465-5906) — *Eclair de lune* sam. au jeu. 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
BROSSARD II: (465-5906) — *Le cri de la liberté* dim. au jeu. 1 h 30, 5 h 15, 8 h 30
BROSSARD III: *L'empire du soleil* dim. au jeu. 1 h 30, 4 h 30, 8 h
CARREFOUR LAVAL 1: (688-3684) — *Toquée*

À SURVEILLER

Collectes de sang de la Croix-Rouge à Montréal au Centre permanent (3131 Sherbrooke E.), de 10 h à 18 h; au Complexe Desjardins, Niveau de la Place de 10 h à 17 h; à Blainville, École Plateau St-Louis (425 boul. Curé-Labelle) de 10 h 30 à 20 h 30 et à Magog à l'Hôtel de Ville (7 Principale E.) de 14 h à 20 h.
Rencontre du Club de Lecteurs de Longueuil, discussion de l'oeuvre de Paul I. Murphy *La popessa* ce soir à 19 h 30 à la Bibliothèque municipale (100 St-Laurent O.). 646-8633.
Lillian Reinblatt, membre de l'exécutif du Congrès Juif Canadien parlera (en anglais) des accords du Lac Meech et des minorités ce soir à 20 h 15 au Temple Emmanuel-El-Beth Shalom (4100 Sherbrooke O.). 937-3575.
Réunion d'information du Forum des Citoyens Agés sur la négociation d'un nouveau bail aujourd'hui à 13 h 30 à la Salle Molson de l'Amulance St-Jean (405 boul. de Maisonneuve E. - Métro Berri-UQAM). 937-7401.
Déjeuner-conférence de la Chambre de Commerce Belge et Luxembourgeoise avec M. Gil Rémillard le jeudi 25 février à midi au Château Champlain. 845-4650 et 845-3612.
Marie Laberge lira sa pièce inédite *Aurélié, ma sœur* ce soir à 20 h à l'École Nationale de Théâtre (5030 St-Denis). 842-7954.
Le Centre Communautaire de loisir de la Côte-des-Neiges annonce un week-end à la base de plein-air Marie-Paule de Ste-Véronique les 4, 5 et 6 mars prochain, plusieurs activités prévues. Inscription immédiate, 733-1478.
Conférence de Mgr Donat Chiasson, archevêque de Moncton, intitulée: « Les acquis et les déceptions du synode de 1987 » ce soir à 19 h 30 au Centre St-Pierre (1205 Visitation - Métro Beaudry). 524-3561.
Le Centre d'Écoute et de Référence Multi-Écoute aide tous ceux et celles ayant des problèmes personnels, de solitude et pour remplir certains formulaires tels l'aide sociale, l'assurance-chômage, Logirente etc. (3580 Van Horne). 737-3604.

Conférence de l'auteur Anthony Hyde qui lira des extraits de ses romans *The Red Fox* et *China Lake* aujourd'hui à 13 h 30 au Complexe Guy Favreau, salle de conférence de l'O.N.F.É (200 Dorchester O.). 937-7937.
Traitements de physiothérapie individuels en piscine pour les personnes souffrants de maux de dos, de genoux, d'arthrite etc., Aquaphysique, 583-6552/845-8255.
Session sur la Relation d'aide, niveau II, animée par Michelle Parent, psychologue le mardi soir de 19 h 30 à 22 h 30 du 1er au 29 mars au Centre St-Pierre (1212 Panet - Métro Beaudry). 524-3561.
Du 22 au 25 février, le groupe Amnistie Internationale de l'Université de Montréal vous invite à participer à une semaine d'activités (expositions, témoignages, conférences) ayant pour thème: « Ces étudiants, ces professeurs bafoués, torturés ». 288-1141/343-6526.

Présentation d'un défilé de mode de la collection Karl Lagerfeld, Steilmann, Lilly Fournier et K.S. Selection mardi le 23 février à 18 h 30 aux Cours Mont Royal (entrée rue Metcalfe). 866-1668.
Offre de services de Répar'Age, si vous avez besoin d'aide pour le ménage, des petites réparations en coll. avec le CLSC Samuel de Champlain. Monique Binette, 465-4425, poste 186.
Le Service des sports de l'Université de Montréal offre un stage de Danse Africaine, les 12 et 13 mars prochain; quelques places sont encore disponibles pour la 2e session de golf, débutant le 5 mars. Inscription immédiate au secrétariat entre 17 h et 20 h. 343-6150.
Le CLSC Ahuntsic recherche présentement une personne de moins de 30 ans intéressée à travailler à l'implantation d'un « Programme-Jeunesse » à condition d'être prestataire de l'aide sociale (1649 Fleury E.). 381-4221.
Le service de l'enseignement aux adultes du Collège Marie-Victorin offre quatre séminaires de niveau I permettant d'apprendre à mieux utiliser le micro-ordinateur (Lotus, Word Perfect, D-Base III, II). Places limitées, Diane Deschênes, 328-3800.

TELEVISION

2	CBFT	12.15	Babillard	17.30	Wickie
12.00	Première édition	12.30	Les deux font la paire	18.00	Passe-Partout
12.15	Les démons du midi	13.30	Jeux Olympiques d'hiver		
13.15	Au jour le jour		— Calgary		
14.15	Cinéma	15.00	Aimer		
	« L'Étincelle » fr. brit. 84	15.30	A cœur ouvert		
	avec Clio Goldsmith et Roger Hanin	16.00	Jeux Olympiques d'hiver		
16.00	Félix et Ciboulette		— Calgary		
16.30	Il était une fois la vie	18.30	Charivari		
17.00	D'une série à l'autre				
	« Mussolini et moi » (3e/5)				
6	CBMT	12	The Mary Taylor Moore show		
12.00	Midday	12.30	Another world		
12.57	Community notes	13.30	1988 Winter Olympics		
13.00	All my children	15.00	General hospital		
14.00	Coronation street	16.00	1988 Winter Olympics		
14.30	King of Kensington	18.30	Pulse		
15.00	Guiding light				
16.00	Facts of life	12	RADIO-QUÉBEC		
16.30	Sharon, Lois and Bram's	12.00	Santé et sécurité au travail		
	— Elephant show 3	13.00	Quebec school telecast		
17.00	Video hits	13.30	Lecture du Nouveau Testament		
17.30	Three's company	14.30	Psychologie de l'apprentissage		
18.00	Newswatch	15.30	L'Enap présente		
		16.00	Avec un grand A		
10	CFTM	17.00	Charlie Brown		
12.00	Ici Montréal				

ches sam. au jeu. 1 h 30, 4 h 50, 8 h 10 — *Le dragueur* sam. au jeu. 1 h 30, 4 h 50, 8 h 10
CINÉMA POINTE-CLAIRE 1: 6361 Trans-Canada— *Action Jackson* sem. 7 h, 9 h
CINÉMA POINTE-CLAIRE 2: *Cry Freedom* sam. à jeu. 2 h 30, 5 h 30, 8 h 30
CINÉMA POINTE-CLAIRE 3: *Eclair de lune* sam. à jeu. 1 h 10, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 30
CINÉMA POINTE-CLAIRE 4: *Serpent et le Rainbow* sam. à jeu. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 15, 9 h 20
CINÉMA POINTE-CLAIRE 5: *Wall Street* sam. à jeu. 2 h, 4 h 30, 7 h 10, 9 h 45
CINÉMA POINTE-CLAIRE 6: *Satisfaction* sam. à jeu. 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20
CINÉMATHEQUE QUÉBÉCOISE: (842-9768) —
CINÉPLEX I: (849-4518) — *Tinamer* vend. au lun. 1 h, 5 h 10, 9 h 20 — *Un zoo la nuit* ven. au lun. 2 h 15, 7 h, mar. au jeu. 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 20
CINÉPLEX II: — *Full Metal Jacket* 1 h 30, 4 h 10, 7 h 10, 9 h 30
CINÉPLEX III: — *Batteries Not Included* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40
CINÉPLEX IV: — *Soigne la droite* 1 h 15, 3 h 10, 5 h, 7 h, 9 h
CINÉPLEX V: — *Apiculteur* 1 h 10, 3 h 45, 7 h 20, 9 h 40
CINÉPLEX VI: — *My Life as a Dog* 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20
CINÉPLEX VII: — *L'irlandais* 1 h 05, 3 h 15, 5 h 25, 7 h 35, 9 h 45
CINÉPLEX VIII: — *Le cri de la liberté* 1 h 30, 5 h, 8 h 30
CINÉPLEX IX: — *Un homme amoureux* 1 h 05, 3 h 15, 5 h 25, 7 h 35, 9 h 45
COMPLEXE DESJARDINS I: (288-3141) — *Maladie d'amour* 1 h, 3 h 15, 5 h 30, 7 h 45, 10 h
COMPLEXE DESJARDINS II: — *Lunette d'or* 12 h 45, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30
COMPLEXE DESJARDINS III: — *Si le soleil ne revenait pas* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 10, 9 h 20
COMPLEXE DESJARDINS IV: — *Au revoir les enfants* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40 (jeud. 25 fév. 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40)
COMPLEXE GUY-FAVREAU / O.N.F.: 200

ouest Boul. Dorchester, Mtl (283-8229) — *On Company Business: Inside de C.I.A.* 19 h
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878) — *À double tour* 19 h, *L'oeil du malin* 21 h
CRÉMAZIE: (388-4210) — *Wall Street* mar. 12 h 10, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 30 lun. mer. jeud. 7 h 10, 9 h 30
DAUPHIN I: (721-6060) — *Le dernier empereur* sem. 2 h 30, 5 h 30, 8 h 30
DAUPHIN II: *Toquée* 2 h, 4 h 15, 7 h 15, 9 h 30
CINÉMA DÉCARIE 1: (341-3190) — *Cry Freedom* sem. 8 h 30
CINÉMA DÉCARIE 2: *Wall Street* sem. 7 h, 9 h 30
DORVAL I: (631-8587) — *Good Morning Vietnam* sem. 7 h 10, 9 h 30
DORVAL II: *Shoot to Kill* tous les jours 7 h, 9 h 20
DORVAL III: *She's Having a Baby* tous les jours 7 h, 9 h 25
DORVAL IV: — *The Witches of Eastwick* tous les jours 6 h 30, 9 h 05
FAIRVIEW I: (697-8095) — *Moonstruck* tous les jours 7 h 10, 9 h 30
FAIRVIEW II: — *Three Men and a Baby* 7 h 05, 9 h 10
FAUBOURG STE-CATHERINE 1: (932-2230) — *Wall Street* 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30
FAUBOURG STE-CATHERINE 2: — *Full Metal Jacket* 2 h 10, 4 h 30, 7 h, 9 h 30
FAUBOURG STE-CATHERINE 3: — *Prayer for the Dying* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 40
FAUBOURG STE-CATHERINE 4: — *Withnail and I* tous les jours 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
GREENFIELD I: (671-6129) — *Shoot to Kill* tous les jours 7 h, 9 h 20
GREENFIELD 2: — *Coeur et tri* tous les jours 7 h 15, 9 h 15
GREENFIELD 3: — *Moonstruck* tous les jours 7 h 10, 9 h 30
IMPÉRIAL: (288-7102) — *Ironweed* 12 h 15, 3 h 15, 6 h 15, 9 h 15
JEAN-TALON: (725-7000) — *L'empire du soleil* lun. au jeu. 8 h

SUR SCÈNE

L'AIR DU TEMPS 191 ouest St-Paul Montréal (842-2003) — *Jazz du mer.* dim. de 22 h à 02h 30
BAR JAZZ 2000: 2080 rue Clark, Mtl (285-0007) — *Bill Coss* 23 fév. à 21 h 30 — *Michael Gauthier*, guitariste de jazz, le 24 fév. à 21 h 30 — *Jean Beaudet* Quartet, les 25-26-27 fév. à 22 h
BAR LES JOYEUX NAUFRAGÉS: 161 est Ontario, Montréal (843-3808) — *Jazz les mardis soirs à 22 h* — Les 23-24 fév. *Jean Beaudet*
BAR TERRASSES: 1201 ouest Dorchester, Montréal (878-2000) — *Raymond Brunet* à l'accordéon, du lun. au ven. de 17 h à 19 h 30
BIDDLE'S JAZZ AND RIBS: 2080 rue Aylmer, Montréal (842-8656) — *Les lundis, sessions d'improvisation à 19 h* — *Le Quatuor de Johnny Scott* et *Geoffrey Lapp*, en permanence, lun. 18 h à 24 h, mar. 20 h, à 01 h, mer. au ven. 17 h, à 22 h — *The Trio de Charlie Biddle*, en permanence du mer. au sam. à compter de 22 h
LE BIJOU: 300 rue Lemoyne, Vieux-Montréal (288-5508) — *Trois tables de blackjack en opération du lun. au ven. de 17 h à la fermeture, et le samedi de 20 h à 03 h* — *Michelle Sweeney*, chanteuse de jazz, soul et R & B, du mer. au sam. à compter de 22 h, 3 spectacles par soir — *Hommage à Cliff Carter*, le 22 fév. à 21 h
BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert, Montréal (842-2809) — *La Boîte à Lily*: À compter de 18 h, du mar. au sam. souper en musique avec Marie-Perle Quintin
BISTRO-BAR BLUES CLAIR: 901 est boul. Maisonneuve, Montréal — 5 à 8 h mer. et ven. avec Robert Gélinas, pianiste, et invités
LA BUTTE ST-JACQUES: 50 ouest St-Jacques, Montréal (523-1267) — *La Grande Famille* présente « *Grouille Dandin* » de *Molière*, m. en s. *Jacques Bourgellat*, le 28 fév. à 14 h, du 3 au 28 fév. à 21 h
CAFÉ CAMPUS: 3315 chemin Reine-Marie, Mont-

réal (735-1259) — *Ligue Universitaire d'improvisation*, blanc vs vert, le 22 fév.
CAFÉ DE LA PLACE: PDA Montréal (842-2112) — « *La Musica Deuxième* » de *Marquette Duras*, m. en s. *Daniel Roussel*, du 13 janv. au 12 mars
CAFÉ-THÉÂTRE LE FAUX BOURGEOIS: 560 rue Poupart, Montréal (526-4552) — « *S.O.S. hold up* » de *David Loneragan*, présentée par le Théâtre La Rueille Mondaine, m. en s. *Dominique Trudel*, du 19 fév. au 5 mars, jeu. au sam. 20 h
CAFÉ THÉLÈME: 311 est Ontario, Montréal (845-7932) — *Michel Bédard*, jazz, les 27-28 fév. à 21 h 30
CAFÉ TIMÉNÉS: 4857 ave. du Parc, Montréal (272-1734) — 5 à 8 h tous les jours — *Cinéma du mardi*: *Festival Fellini*: *Roma*, le 23 fév. à 21 h
LA CAGE AUX SPORTS: 6321 Trans-Canada, Pointe-Claire (694-4915) — *Ateliers d'art*, gratuit pour les enfants, du mar. au dim. de 17 h 30 à 20 h 30
LA CHACONNE: 342 est Ontario, Montréal (843-8620) — *Martine Julien* en spectacle, les 24-25 fév. à 20 h
CLUB G.M.: 22 rue St-Paul, Vieux-Montréal (861-8143) — *Live Jazz* du lun. au ven. de 17 h à 21 h — *Happy hours* de 17 h à 21 h
CLUB MILES: 1200 Bishop (861-4656) — *Tous les soirs* l'Ensemble Elder Léger, à 17 h 30
ESPACE GO: 5066 Clark, Montréal — « *Soirée à la carte blanche* » chorégraphes *Gilles Simard*, *France Pépin*, *Amanda Moretti* et *Jean-Pierre Simard*, le 22 fév. à 20 h 30
ESPACE LIBRE: 1945 Fullum, Montréal (521-4919) — *Le Nouveau Théâtre expérimental présente* « *Le trsor des pyramides* » texte de *Robert Claing*, *Robert Gravel*, *Anne-Marie Provencier* et *Jean-Pierre Rondeau*, du 23 fév. au 19 mars, du mar. au sam. 20 h 30
HÔTEL LE CHÂTEAU CHAMPLAIN: 1 Place du Canada, Montréal (878-9000) — *Le Cal'Conc*: La

KENT I: (489-9707) — *Moonstruck* tous les jours 7 h 15, 9 h 25
KENT II: *Running Man* tous les jours 7 h, 9 h 20
LAVAL I: (688-7776) — *Shoot to Kill* sem. 7 h 10, 9 h 35
LAVAL II: — *Le jeu du défilé* tous les jours 7 h, 9 h 20
LAVAL III: — *L'ascenseur* tous les jours 7 h 20, 9 h 40
LAVAL IV: — *Liaison fatale* sem. 7 h 10, 9 h 40
LAVAL V: — *Kenny* tous les jours 7 h 15, 9 h 30
LAVAL 2000 1: (687-5207) — *L'empire du soleil* dim. au jeu. 1 h 30, 4 h 30, 8 h
LAVAL 2000 2: *Wall Street* sam. au jeu. 12 h 10, 2 h 30, 4 h 45, 7 h 10, 9 h 30
LOEW'S I: (861-7437) — *Good Morning Vietnam* 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 10, 9 h 45
LOEW'S II: — *Moonstruck* 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h 05, 9 h 15
LOEW'S III: — *Empire of the Sun* 1 h, 5 h, 8 h
LOEW'S IV: — *A Tiger's Tale* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 15, 9 h 30
LOEW'S V: — *Nuts* 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20
LE MILIEU: Montréal (277-5711) — *Sadana* 7 h, 9 h
OUMETOSCOPE: (525-8600) — *Salle 1: Mon beau village* 19 h, *Champ d'honneur* 21 h — *Salle 2: Barfly* 19 h 15, — *Lolita* 21 h 15 — *Salle 3: Institut Léon Tolstoï*
PALACE I: (866-6991) — *Shoot to Kill* 12 h 20, 2 h 35, 4 h 55, 7 h 20, 9 h 40
PALACE II: — *She's Having a Baby* 12 h, 2 h 15, 4 h 35, 7 h, 9 h 20
PALACE III: — *The Untouchable* tous les jours 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20
PALACE IV: — *The Witches of Eastwick* 1 h 20, 3 h 55, 6 h 30, 9 h 05
PALACE V: — *Fatal attraction* tous les jours 1 h 15, 3 h 50, 6 h 25, 9 h
PALACE VI: — *Running Man* 12 h 25, 2 h 45, 5 h 05, 7 h 25 (sauf jeu.), 9 h 45
PARADIS I: (354-3110) — *Eclair de lune* sem. 7 h 15, 9 h 15
PARADIS II: — *Wall Street* sem. 7 h 10, 9 h
PARADIS III: — *Piles non comprises* sem. 7 h, 9 h

PARISIEN I: — *Le jeu du défilé* tous les jours 12 h 25, 2 h 45, 5 h 05, 7 h 25, 9 h 45
PARISIEN II: — *L'ascenseur* tous les jours 12 h 35, 2 h 45, 4 h 55, 7 h 05, 9 h 15
PARISIEN III: — *Kenny* 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20
PARISIEN IV: — *Coeur et trio* tous les jours 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15 — *La publicité 87, ça change le monde ou presque* 1 h 10, 9 h 30
PARISIEN V: — *La beauté du péché* tous les jours 1 h 20, 3 h 25, 5 h 30, 7 h 35, 9 h 40
PLACE ALEXIS NIHON I: (935-4246) — *Action Jackson* tous les jours 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h
PLACE ALEXIS NIHON II: — *Satisfaction* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
PLACE ALEXIS NIHON III: — *Cry Freedom* 2 h, 5 h, 8 h
PLACE DU CANADA: (861-4549) — *The Last Emperor* sem. 8 h. (le 23 fév. 6 h, 9 h.)
PLACE LONGUEUIL 1: (679-7451) — *Wall Street* sam. au jeu. 12 h 05, 2 h 20, 4 h 35, 7 h, 9 h 30
PLACE LONGUEUIL 2: — *Piles non comprises* sam. au jeu. 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 10, 9 h 20
SAINT-DENIS II: (849-4211) — *L'empire du soleil* 1 h, 4 h, 7 h, 10 h
SAINT-DENIS III: — *Piles non comprises* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 30, 9 h 45
UNIVERSITÉ: Mtl — *Hope and Glory* sem. 7 h 10, 9 h 30
VERSAILLES I: (353-7880) — *Le jeu du défilé* tous les jours 7 h 05, 9 h 20
VERSAILLES II: — *She's Having a Baby* tous les jours 7 h 15, 9 h 30
VERSAILLES III: — *L'ascenseur* sem. 7 h 15, 9 h 30
VERSAILLES IV: — *Liaison fatale* tous les jours 7 h 10, 9 h 40
VERSAILLES V: — *Kenny* sem. 7 h 15, 9 h 30
VERSAILLES VI: — *Coeur en trio* tous les jours 7 h 15, 9 h 25
WESTMOUNT: (931-2477) — *Good Morning Vietnam* 7 h 10, 9 h 30
YORK: (937-9878) — *Three Men and a Baby* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40

EN VERSION FRANÇAISE WALL STREET UN OLIVER STONE FILM

CRÉMAZIE	LONGUEUIL
ST-DENIS • CRÉMAZIE 388-4210	PLACE LONGUEUIL 679-7451
PARADIS	ODEON-LAVAL
8215 RUE HICHELADA 354-3110	CENTRE 2000 • ST-MARTIN BLVD 687-5207
	CARREFOUR DU NORD

DIDIER FARRE ET ACTION FILM PRÉSENTENT LA PASSION BEATRICE

BERRI

ST-DENIS • STE-CATHERINE 388-2115

DIDIER FARRE ET ACTION FILM PRÉSENTENT SOIGNE TA DROITE DE JEAN-LUC GODARD

CENTRE-VILLE 2001 UNIVERSITÉ

JACQUES VILLERET

CON DE MARIENNE 849-4518

Au revoir les enfants UN FILM DE LOUIS MALLE

COMPLEXE DESJARDINS

JOLIETTE

BAIGLIERE • 288-3111

PHILIPPE NOIRET RUPERT EVERETT LES LUNETTES D'OR

d'après l'oeuvre de Giorgio Bassani (Le Jardin des Finzi-Continis)

UN FILM DE GIULIANO MONTALDO

COMPLEXE DESJARDINS

BAIGLIERE • 288-3111

Federico Fellini intervista. EN VERSION FRANÇAISE

COMPLEXE DESJARDINS

ST-DENIS • STE-CATHERINE 388-2115

Marcello Mastroianni L'Apiculteur

UN FILM DE THEO ANGELPOPOULOS

AVEC NADIA MOURLOZI • SERGE REGGIANI

CENTRE-VILLE 2001 UNIVERSITÉ

CON DE MARIENNE 849-4518

Fête des Fêtes, spectacle avec Tracey Brian, chanteuse, et Michael Roloff, jusqu'au 26 mars
LE GRAND HÔTEL: 777 Université, Montréal (879-1370) — *Chez Antoine*: les pianistes *Christiane Côté* et *Roland Devèze* du lun. au ven. 17 h à 01 h, le sam. de 20 h à 01 h — *Bar tour de ville*: *Le Trio Starlite*, du mer. au dim. de 21 h à 02 h
HÔTEL MERIDIEN: 4 complexe Desjardins, Mtl (285-1450) — *Bar du Foyer*: Deux pianistes sont en vedette, *Tibor Cessard*, du lun. au ven. de 17 h à 20 h — *François Comeau*, du mar. au sam. de 20 h à 24 h
HÔTEL QUATRE SAISONS: 1050 ouest Sherbrooke, Montréal — *Piano-Bar*: L'Apéro avec *Gilles Jourdain*, lun. au ven. 17 h à 01 h
HÔTEL REINE ELIZABETH: 900 ouest Dorchester, Montréal (841-3511) — *Café Baroque Arthur*: « *Folles folies* » du can can au charleston, production *La Belle Époque Inc.* mer. jeu. ven. dim. 20 h 30, sam. 20 h, et 22 h 30
LA CROISSETTE: 1201 O. Dorchester (878-2000) — *Jacques Ouellette*, pianiste, du dim. au ven. 18 h à 23 h
L'ENTRE-TEMPS: 2001 ouest Dorchester, Montréal (878-2000) — *Le groupe Mexican Connection*, du mer. au sam. de 21 h à 03 h
L'ESKABEL: 1237 Sanguinet, Montréal (849-7164) — (4166) — *Le Klaxon* et *La Manufacture* présentent « *Noir de monde* » de et avec *Julie Vincent*, m. en s. *Guy Beausoleil*, du 4 au 27 fév. à 20 h 30
LE PUZZLES-SCÈNE: 3625 ave. du Parc, Montréal — « *A...my name is Alice* » m. en s. *Joan Austen*, du mar. au dim. 20 h, les ven. 20 h, et 22 h 45
LE POINT DE VUE: 1201 ouest Dorchester (878-2000) — *Suzanne Berthiaume*, harpiste, du lun. au dim.
LE PORTAGE: Hotel Bonaventure, 1 Place Bonaventure, Montréal (878-2332) — *Freddie James* et son groupe *Fusion 3*, en spectacle, du mar. au sam. à compter de 21 h 30
L'IMPROMPTU: 1201 O. Dorchester (878-2000) — *Gérard Lambert*, pianiste-animateur, du lun. au sam. de 21 h à 02 h
MAISON-THÉÂTRE: 255 est Ontario, Montréal (288-7211) — *Le Théâtre L'Arrière-Scène* présente « *Train de nuit* ou le premier amour de *Roy Rogers* » du 16 au 27 fév. les 24-25-26-27 fév. à 20 h
MAISON TRESTLER: 85 chemin de la Commune, Dorion (455-6290) — « *Sur les traces de Sacha Guity* » avec *Françoise Faucher* et *Gérard Fortin*, les 24-25 fév. à 20 h
MONUMENT NATIONAL: 1182 St-Laurent, Montréal — *Les élèves de la section anglaise de l'École*

Nationale de Théâtre présentent « *Tis Pity She's a Whore* » de *John Ford*, m. en s. *Derek Goldby*, du 23 au 27 fév. à 20 h
PIPS CLUB DE BACKGAMMON: 3774 St-Denis, 2e étage, Montréal (284-0613) — *Parties de bridge* les mer. et jeu. à 19 h — *Tournoi de backgammon*, les mer. à 19 h 30
RESTAURANT LES FILLES DU ROY: 415 Bonsecours, Vieux-Montréal (849-3535) — *Les jeu. sam. et dim. soirs*, musiciens de folklore québécois, début de la 19e siècle
RESTAURANT LES SERRES: 300 rue Lemoyne, Vieux-Montréal (288-5508) — *Cuisine française*, du lun. au ven. midi et soir, le mer. le soir seulement — 2 musiciens ambulants en soirée (violoniste et accordéoniste) du mer. au sam. en soirée
RESTAURANT ZHIVAGO: 419 St-Pierre, Vieux-Montréal (284-0333) — *Restaurant-dancing romantique*, mar. au sam. de 18 h à 3 h — *Le Groupe Bekar*, 2 musiciens et une chanteuse, du mer. au sam. de 19 h 30 à 23 h
RISING SUN: 286 ouest Ste-Catherine, Montréal (875-67

Des compagnies délaissent le RÉA et cherchent ailleurs des sources de financement

GUY PAQUIN
Collaboration spéciale

PROFIL RÉA

Au moins une quinzaine de compagnies dont les actions devaient être offertes au public dans le cadre du Régime épargne-action ont du faire marche arrière et chercher d'autres sources de financement à cause du manque quasi-total d'intérêt du public pour le marché boursier. Construction retardée, acquisition biffée de la liste des projets, nouveaux marchés qui resteront hors de portée, la liste des inconvénients s'allonge. Dans presque tous les cas, si l'on a choisi d'aller de l'avant avec au moins une partie du programme qu'on voulait financer avec l'émission d'actions, le financement de remplacement coûte plus cher que ce qu'aurait coûté l'appel à l'épargne publique.

Ainsi, M. Jude Martineau, vice-président, finances pour la compagnie de portes et fenêtres Unik déplore le coût élevé de l'emprunt que la compagnie devra contracter après d'une fiducie ou d'un spécialiste

du capital de risque. « Nous espérons aller chercher \$ 6,5 millions auprès du public. La moitié devait servir à l'augmentation de notre capacité de production, l'autre se répartissait entre le paiement de la dette et d'éventuelles acquisitions. Il va de soi que nous ne pourrions plus mener tous ces projets de front. Il va falloir laisser passer la tempête. »

Pour ce fabricant de portes et fenêtres, l'écroulement du marché boursier signifie l'abandon de très importants projets qui lui aurait permis de prendre pied plus fermement en Ontario. Le coût du financement de remplacement lui fait perdre un tour dans la joute concurrentielle qui l'oppose aux fabricants ontariens. Unik a déjà une SPEQ employée, cette solution se trouve donc exclue. « Nous ne perdons pas espoir de retourner sur le marché boursier cette année, mais nous allons subir un re-

tard certain dans notre évolution. »

Déjà embarrassé par les problèmes de financement typique des compagnies québécoises de haute technologie, Elcon Tech a vu son offre d'actions au public se faire tirer le tapis sous les pieds. Harold Muller, le vice-président, finances de la compagnie, n'a guère le choix. « 85 % de nos activités se font hors du pays. C'est là aussi, j'en ai bien peur, que nous devrons trouver le financement qui nous manque depuis le retrait de notre offre. Notre marketing avait besoin d'un bon tonique et nous comptons réduire notre dette. Avec le problème boursier dans le paysage, c'est toute notre nouvelle ligne de produits qui est remise à plus tard. Nous pouvons compter sur un peu de financement bancaire, mais nous croyons que Nova Cap, une spécialiste du capital de risque dans la haute technologie, oeuvrant aux



Photo Jacques Grenier

Le « manque d'intérêt » du public pour le marché boursier force des compagnies à reléguer aux calendes grecques leurs émissions et retarde la mise en branle de plusieurs projets.

États-Unis, pourra nous aider à faire face à la musique. Nous cherchions à lever \$ 2,5 millions auprès du public, mais notre courtier nous a appliqué une bonne douche froide en refusant d'émettre pour plus de \$ 1,2 million. Nous estimions que la valeur fixée de l'action se traduisait en une sous-évaluation de 40 à 50 %. C'était inacceptable. Pour le moment, nous nous attendons à environ 6 mois de statu quo et si les choses se tassent un peu, nous reviendrons auprès du public. »

Jacques Gélinas, vice-président, finances de la compagnie de portes et fenêtres d'aluminium Arcon, doit être un inconditionnel de la pensée positive. Frustré des \$ 5,5 millions qu'il comptait aller chercher sur le marché boursier, M. Gélinas trouve le moyen de voir de bons côtés à cet accident de parcours. « Pensez aux employés. Ils auraient vu choir le prix de leurs actions, ce qui aurait entamé leur confiance dans la compagnie et se serait répercuter sur leur niveau de productivité. Il valait donc mieux retirer notre offre et rechercher du financement privé. Ça nous a fichu tout un mal de tête, mais finalement, notre montage est presque complété et nous pourrions procéder à l'acquisition de la compagnie d'unités de verre scellé sur laquelle nous avions les yeux. On sera un peu plus tassé autour de la table du conseil d'administration, puisque nos bailleurs de fonds ont exigé d'y être, mais aliéner le quart de nos actions à des spécialistes vaut peut-être mieux que de le céder au public. » M. Gélinas estime que le prêt consenti coûtera moins cher à long terme que les

obligations de relations publiques attachées à la présence sur le marché boursier. Tout va donc pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Ca n'est pourtant pas l'avis de Robert Brown, vice-président, finances de Pigment and Chemicals, une compagnie de fibre de verre qui, malgré son nom opère bel et bien au Québec. M. Brown résume ainsi l'impact du retrait de l'offre d'actions de la compagnie : « C'est tout simplement frustrant. Nous comptons sur les \$ 3,5 millions de notre émission pour régler notre dette et nous en sommes incapables pour le moment. Nous nous cognons le nez à une réalité bien désagréable : pas de nouveaux marchés, pas de nouveaux produits. Si la confiance peut revenir et les cours se redresser, nous serons de retour en bourse. En attendant, nous avons l'impression de jouer sur le banc. Nous réalisons des profits, mais il est difficile de s'habituer à la

croissance zéro. »

Quant à Gaston Hamel, directeur général de Nutribec, il était à faire sa dernière présentation à des courtiers de Laval le midi du lundi noir. « Il y avait pas mal de monde au début du repas. À la fin, nous étions 5. Je me suis dit qu'au lieu de payer 36 % d'impôt, il faudrait peut-être que je me prépare à payer 12 % d'intérêt annuel sur l'emprunt de \$ 10 millions que je devrais faire pour remplacer l'argent du RÉA. C'est pas mal tannant. On négocie avec plusieurs partenaires éventuels, mais, malgré certains bruits qui ont couru, rien n'est conclu. Malgré tout, l'acquisition de la compagnie de moulée EW Caron que devait financer la vente d'actions au public ne nous pèse pas trop lourd parce qu'au départ, nous avions envisagé d'autres solutions. Dès le début de 1987, nous sentions que le marché commençait à ralentir. »

Les investisseurs américains doivent s'inspirer de la gestion à la japonaise

TOKYO (AFP) — Les investisseurs institutionnels américains seraient bien inspirés d'imiter leurs homologues japonais dont la gestion à long terme a permis d'amortir le krach boursier à Tokyo, a affirmé le président de la commission des opérations de bourse américaine (SEC), M. David Ruder.

« Le message que je vais rapporter aux États-Unis, c'est que les investisseurs institutionnels doivent rejoindre les Japonais en étant plus prudents », a-t-il indiqué à l'issue d'une visite de trois jours à Tokyo.

Il a reproché aux grands investisseurs américains de juger des performances de leurs placements en fonction des résultats trimestriels. « La philosophie des investisseurs japonais est à beaucoup plus longue portée », a jugé M. Ruder.

Il a estimé que l'une des causes majeures du « lundi noir » et du « terrible mardi » (les 19 et 20 octobre) vécus par les marchés financiers américains était la tentative des gestionnaires de portefeuilles pour vendre leurs actions tous en même temps, alors qu'il n'y avait pas assez de liquidités dans le marché pour les absorber. « Ils auraient été mieux servis s'ils n'avaient pas essayé de vendre avec une telle hâte », a jugé le président de la SEC.

M. Ruder a porté par ailleurs un jugement positif sur les efforts entrepris par le Japon pour se doter d'un arsenal législatif efficace contre les délits d'initiés.

« Je pense que les Japonais avancent à un rythme satisfaisant vers une restriction des transactions d'initiés », C'est un domaine dans lequel il faut agir avec prudence, a-t-il ajouté, afin de trouver un équilibre satisfaisant entre la diffusion des informations dans le public et l'interdiction de leur utilisation dans des conditions illégales.

Il a en outre estimé que le Japon était encore immunisé contre la vague des fusions et acquisitions, qui avait contribué à aggraver considérablement un environnement suscitant les transactions d'initiés aux États-Unis.

Sans critiquer explicitement le Japon, M. Ruder a cependant rappelé que l'application de la législation contre les manœuvres boursières frauduleuses demandait des efforts considérables.

« Si les ressources d'investigation au Japon sont insuffisantes, il sera utile de les accroître », a-t-il remarqué. Il a précisé que le département des enquêtes de la SEC, dirigé par Gary Lynch, qui accompagnait M. Ruder dans sa visite au Japon, emploie 600 personnes.

À titre de comparaison, rappelle-t-on, le bureau des titres du ministère japonais des Finances emploie moins de vingt fonctionnaires pour la surveillance des opérations boursières. Cette insuffisance de moyens suscite un scepticisme considérable quant à l'application effective de la nouvelle législation dont le Japon doit se doter prochainement.

Cette semaine à la bourse

Séparation des unités

■ Les unités de **Ressources Campbell Inc.** seront séparées le 29 février 1988 en 1 action ordinaire, 1/2 bon de souscription et 1/8 d'un droit d'achat d'or.

■ **The Loewen Group Inc.** LWN.WT

Base de souscription: 1 bon de souscription pour 1 action ordinaire. Prix de souscription: \$ 6,75. Date d'échéance: 18 novembre 1988.

Expiration d'offres d'achat publique d'actions

■ L'offre d'**Oakwest Corporation Ltd.** pour acheter toutes les actions ordinaires à \$ 1,25 de **Treats Inc.** (TTZ) prendra fin le 23 février 1988 à 12h00.

■ **Goldfarb Corporation** offre de racheter 500,000 actions privilégiées cumulatives rachetables et convertibles, 8 % à \$ 6,75 avant le 29 février 1988 entre 8h30 et 9h00, sur le parquet de la Bourse de Toronto.

■ **Nova Corporation of Alberta** a majoré son prix d'achat d'actions de **Polysar Energy and Chemical Corporation** de \$ 14 à \$ 16. Cette offre prendra fin le 22 février 1988 à 9h00.

Expiration des bons de souscription

■ **Exploration minière Golden Day Inc.** GDY.WT.A. Base de souscription: 1 bon pour une action ordinaire ou un reçu 1988. Prix de souscription: \$ 1,10 pour chaque action ordinaire, \$ 1,25 pour chaque reçu 1988. Date d'expiration: 29 février 1988.

Négociation sur la base cum distribution de droits

■ **Chrysler Corporation** va déclarer un dividende d'un droit d'achat d'action privilégiée pour chaque action ordinaire en circulation de la compagnie. Les droits se transigeront avec les actions ordinaires.

Date d'émission: 22 février 1988

Date d'échéance: 22 février 1988

Fractionnements d'actions

■ **Agra Industries Limited** AGR.A. AGR.B. (Montréal et Toronto). Base de fractionnement: 2 pour 1. Date de fractionnement: 22 février 1988.

Bons de souscription: AGR.WT. Base de souscription: 1 bon de souscription pour 2 actions ordinaires de catégorie B, \$ 13,375 pour deux actions ordinaires de catégorie B. Date d'échéance: 15 janvier 1990.

■ **International Corona Resources Ltd.** ICR. Base de fractionnement: 5 nouvelles actions ordinaires pour 1 ancienne action ordinaire. Date de fractionnement: 16 février 1988.

Bons de souscription: ICR.WT.A

Base de souscription: 1 bon de souscription pour 5 actions ordinaires. Prix de souscription: aucun. Date d'échéance: 30 septembre 1988.

Nouvelles inspections

- **Health Care Products Inc.** HCP (Toronto)
- **Groupe T.C.G. (Québec) Inc.** TCQ (Montréal)
- **Avcorp Industries Inc.** AVP (Montréal et Toronto)
- **Skyline Exploration Ltd.** SKX (Toronto)
- **Ressource Orleans Inc.** OLS (Montréal)

Offre publique de rachat d'action

■ **Plastibec Ltée:** 499,999 actions ordinaires entre le 15 février 1988 et le 14 février 1989

Changement de nom

■ **Lava Capital Corporation** change de nom pour s'appeler **Samoth Capital Corporation** (SCF).

Offre de droit

■ **Consolidated Carma Corporation** offre un droit (CUP.ART) pour toutes les 2 actions ordinaires détenues au 24 février 1988. Chaque droit permet de souscrire, soit:

— une action cumulative participante sans droit de vote de catégorie AAA série 1 avec un versement de \$ 25.

ou
— 1/2 bon de souscription qui lui permet d'obtenir une action ordinaire de classe A. Date d'expiration: 31 mars 1988.

Projet de restructuration

■ Le plan de restructuration de **Polysar Energy & Chemical Corp.** consiste en deux distributions.

1. La première distribution a été déclarée sous forme de dividende aux débentureurs d'actions ordinaires inscrits aux livres le 15 avril 1988. La première distribution consiste en:
 - 49 % des actions ordinaires de **Canterra Energy Ltd.**; et
 - \$ 130 millions de notes garanties à taux variables échéants le 15 mai 1993.

2. La seconde distribution consiste en:
 - de nouvelles actions privilégiées à dividendes différés de la société qui seront rachetables au gré du débentureur, le ou après le 31 mai 1993 au montant total de \$ 500 millions; et
 - une distribution au comptant d'environ \$ 370 millions du produit net de la vente de la division de latex de la société.

La société a décidé de racheter avant le 15 avril 1988, ses 300 millions d'actions privilégiées de 1980 (PVC.PR.C) à \$ 20,60 chacune plus les dividendes impayés de \$ 0,1773 par action. Les débentureurs des actions privilégiées de 1980 ont le droit de convertir, sur la base de 1,27 leurs actions en actions ordinaires de la société avant la date de rachat.

Projets de fusion

■ **Encor Energy Corporation Inc.** fusionnera avec **Transcanada Energy Ltd.** suite à l'achat par cette dernière de toutes ses actions en circulation.

■ Les actionnaires de **Novamin** recevront une action ordinaire de **Breakwater** pour chaque deux actions ordinaires de **Novamin** et une action ordinaire de **Breakwater** pour chaque deux actions ordinaires de **Novamin** qui auront été émises à l'exercice des bons de souscription de **Novamin**.

Projet d'offre publique d'achat

■ **Ressource St. Genevieve Ltée.** a l'intention de procéder à une offre d'achat pour toutes les actions en circulation de **Louvem**. Voici les termes de l'offre projetée:

Les détenteurs d'actions ordinaires ont le choix entre:

— 1,50 % l'action ordinaire

ou

— une action privilégiée de **St. Genevieve** pour chaque deux actions ordinaires. Les actions privilégiées ne comporteront pas de droit de vote ni de dividende, seront rachetables au prix de \$ 5,40 et seront convertibles, 18 mois après leur émission en actions ordinaires de **St. Genevieve** sur la base de 1 pour 1.

Les détenteurs d'actions privilégiées Série A ont le choix entre:

— \$ 1,50 par action plus les dividendes accumulés

ou

— Les dividendes accumulés plus une action privilégiée de **St. Genevieve** pour chaque deux actions privilégiées Série A.

Les détenteurs des bons de souscription Série III se verront offrir sur la base de 1 pour 1, des bons de souscription au prix d'exercice de \$ 8.

L'offre de **St. Genevieve** sera conditionnelle, au dépôt d'au moins 90 % des actions ordinaires et 90 % des actions privilégiées Série A de **Louvem** et sera aussi soumise à l'approbation des organismes de réglementation.

Assemblées générales

Nom de la compagnie	Date	Heure	Lieu
Bois Franc Royal	26-02	14h00	Beloeil
Denison Mines	26-02	11h00	Toronto
Domicil Inc.	25-02	16h30	Laval
Encor Energy Corp.	26-02		Alberta
Hubbor Dyers Inc.	26-02	12h00	Montréal
Hypocrat Inc.	26-02	14h00	Montréal
International Epitex Inc.	22-02	16h00	Montréal
Radisson Inc.	22-02	12h00	Montréal
Provigo Inc.	25-02	11h00	Montréal
Redlaw Industries Inc.	26-02	10h00	Toronto
Rogers Communication Inc.	24-02	12h00	Toronto
Trustco Général du Canada	25-02	16h00	Montréal

Ces données sont fournies par

Tassé

RELAIS D'AFFAIRES

LAURENTIDES



Auberge St-Denis

23 chambres (18 avec foyer)
à partir de 125\$/jour occ. simple.
Incluant: hébergement 1 soir, 3 repas, salle de réunion, pause-café, audio-visuel, taxes et service 61, rue Saint-Denis Saint-Sauveur-des-Monts J0R 1J6. (514) 227-4766/de Mtl.: 497-5602



La Sapinière



Venez découvrir le calme et la tranquillité à 1 heure de Montréal. 70 chambres grand confort, cuisine raffinée — table d'hôte. Un endroit tout désigné pour réunions, séminaires, congrès, etc. 5 salles de conférence équipement audio-visuel complet, pouvant accueillir 10 à 100 personnes. Sports: pistes privées de ski de fond, patinoire, etc.
Prix de l'excellence du tourisme Québécois.
C.P. 190 — Val David — J0T 2N0 / Mtl: 866-8262
Ext. de Mtl: 1-800-567-6635 / Val David: (819) 322-2020 Téléc: 05-839630 Fax: (819)332-6510



Uu bouquet pour fleurir...vos réunions
CONFORT, CALME, DÉTENTE ET TOUT LE SERVICE AUQUEL VOUS VOUS ATTENDEZ;
• 26 chambres luxueuses • Restaurant gastronomique
• Salons aménagés pour réunions • Proximité de tennis intérieurs et de pentes de ski
(514) 229-4151
229-2991
1-800-363-2582 (Montréal)
3003, boul. Sainte-Adèle
(route 117) Sainte-Adèle, Québec

ESTRIE

AUBERGE DE JOUVENCE: Parce que vos réunions doivent être efficaces, Jouvence vous offre son forfait-affaires tout compris, à partir de 55\$ par jour, p.p., en occ. double incluant: chambre, 3 repas, salle de réunion, équipement didactique, pauses-café, et plus encore. Capacité d'accueil: maximum 130 personnes en occ. double, 78 en occ. simple. Au cœur du Parc Orford, à 75 minutes de Montréal. Route 220, Orford Bonsecours JOE 1H0 514-532-3134.

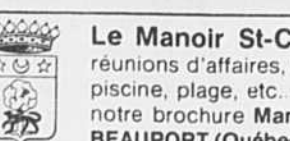
AUBERGE HATLEY:



Auberge de prestige Membre de **RELAIS ET CHATEAUX**, un relais pour les gourmets, gourmants, gagnant régional du Mérite de la Restauration du Québec, 22 chambres dont certaines avec foyer. L'atmosphère paisible et hospitalière fait de l'Auberge Hatley un site idéal pour la tenue de rencontres, groupes de travail et séminaires. 3 salles pouvant accueillir entre 6 et 30 personnes dans un climat propice à la réflexion et à la détente.
C.P. 330, North Hatley, JOB 2C0,
(819) 842-2451.

ESTRIMONT: Complexe hôtelier face au mont Orford. 46 chambres-salons tout confort, foyer, balcons privés, air climatisé. Suites exécutives pour vos VIP. 60 chalets et villas luxueux. Salles de réunion, capacité près de 300 pers. Environnement exceptionnel, ambiance paisible et chaleureuse, propice à la détente, donc à une productivité accrue. Excellente cuisine. Pour garder la forme, squash, racket ball, saunas, bain turquois, salle d'exercice, tennis et piscines sur place. Bientôt 35 nouvelles chambres, 8 salles additionnelles et une piscine intérieure pour répondre à la demande. Demandez notre vidéo. Appelez Denise au 1-800-567-7320 ou (819) 843-1616. Fax: (819) 843-4909

LAC BEAUPORT



Le Manoir St-Castin offre un cadre idéal pour réceptions, réunions d'affaires, table réputée. Inclus dans nos forfaits: tennis, piscine, plage, etc. selon les possibilités du moment: demandez notre brochure Manoir St-Castin, 99, Chemin Tour du Lac, LAC BEAUPORT (Québec) G0A 2C0 (418) 849-4461, 1-800-463-4824.

NOUVEAU CHÂTEAU LAC BEAUPORT
A quinze minutes du Vieux Québec, le Nouveau Château Lac Beauport vous offre des forfaits complets d'affaires à prix compétitifs. L'endroit idéal pour vos congrès, réunions, séminaires, etc. Plus de 300 salles de conférences entièrement équipées pouvant accueillir de 6 à 400 personnes. Possibilité de pratiquer presque tous les sports. Forfaits complets disponibles à partir de 89\$, par pers. par jour, occ. simple.
154, Chemin Le Tour du Lac Lac Beauport 1-(418) 849-1811 1-(800) 563-2692

L'ACTUALITÉ BOURSIÈRE

LES TITRES RÉA FLUCTUATIONS HEBDOMADAIRES

Firme	Prix à l'émission	Haut 52 dernières semaines	Bas	Cours de la semaine précédente	Cours actuel	Variation en % des cours	C/B 12 derniers mois
ÉMISSIONS 1988							
AVCORP (IND.) (h)	\$ 4.00	\$ 11.00	\$ 3.00	\$ 3.65	\$ 3.50	-4.1 %	25.0
T.C.G. (GROUPE) (h)	\$ 4.75	\$ 4.25	\$ 3.30	-	\$ 3.90	-	10.5
ÉMISSIONS 1987							
AMISK	\$ 1.00	\$ 0.95	\$ 0.25	\$ 0.25	\$ 0.26	4.0 %	-
BASTIEN	\$ 4.00	\$ 5.37	\$ 1.06	\$ 1.70	\$ 1.55	-8.8 %	-
BIOREX (GROUPE)	\$ 1.50	\$ 1.60	\$ 0.40	\$ 0.70	\$ 0.60	-14.3 %	6.2
BOCENOR BF (GROUPE)	\$ 4.00	\$ 4.15	\$ 1.00	\$ 1.20	\$ 1.20	0.0 %	-
BOMEM	\$ 3.25	\$ 3.15	\$ 2.30	\$ 2.65	\$ 2.75	3.8 %	-
COVER (INDUSTRIES)	\$ 3.00	\$ 2.90	\$ 2.35	\$ 2.50	\$ 2.45	-2.0 %	-
COVER (IND.) bon	-	\$ 0.30	\$ 0.15	\$ 0.30	\$ 0.30	0.0 %	-
DERAGON LANGLOIS	\$ 2.25	\$ 1.75	\$ 0.40	\$ 0.42	\$ 0.48	14.3 %	-
DIABRASIVE INTERN.	\$ 3.75	\$ 3.50	\$ 2.00	\$ 2.15	\$ 2.00	-7.0 %	-
DOREL (INDUSTRIES)	\$ 5.00	\$ 5.12	\$ 1.90	\$ 2.00	\$ 2.00	0.0 %	-
DUMAGAMI (MINES)	\$ 16.00	\$ 16.25	\$ 8.00	\$ 9.00	\$ 10.50	16.7 %	-
DUMAGAMI (MINES) bon	-	\$ 6.12	\$ 1.50	\$ 1.60	\$ 1.70	6.2 %	-
EQUIPEMENTS DENIS	\$ 4.50	\$ 3.75	\$ 1.30	\$ 1.36	\$ 1.36	0.0 %	5.0
EQUIPEMENTS DENIS bon	-	\$ 0.60	\$ 0.11	\$ 0.15	\$ 0.10	-33.3 %	-
FIDUCIE DU QUEBEC A	\$ 7.00	\$ 8.37	\$ 3.50	\$ 3.80	\$ 3.95	3.9 %	6.5
FORATEK INTERN.	\$ 2.50	\$ 2.20	\$ 0.80	\$ 1.00	\$ 0.95	-5.0 %	-
FORESBEC	\$ 3.25	\$ 3.85	\$ 1.30	\$ 1.40	\$ 1.50	7.1 %	4.4
GOLDEX MINES	\$ 6.63	\$ 8.62	\$ 2.75	\$ 2.90	\$ 2.60	-10.3 %	-
GOLDEX MINES bon	\$ 0.37	\$ 7.00	\$ 1.40	\$ 1.65	\$ 1.65	0.0 %	-
GOYETTE (GROUPE)	\$ 2.91	\$ 2.85	\$ 2.35	\$ 2.45	\$ 2.40	-2.0 %	-
GOYETTE (GROUPE) bon	-	\$ 0.30	\$ 0.15	\$ 0.30	\$ 0.30	0.0 %	-
GUARDIAN TRUSTCO	\$ 5.63	\$ 6.12	\$ 3.50	\$ 3.75	\$ 3.90	4.0 %	6.0
HARRICANA (GROUPE)	\$ 4.00	\$ 3.60	\$ 3.00	\$ 3.50	\$ 3.70	5.7 %	-
IDEAL (GROUPE)	\$ 8.00	\$ 8.25	\$ 2.50	\$ 6.37	\$ 6.25	-1.9 %	7.7
IGLOO VIKSKI	\$ 2.00	\$ 1.90	\$ 0.50	\$ 0.75	\$ 0.75	0.0 %	-
LASSONDE IND.	\$ 6.75	\$ 5.50	\$ 2.00	\$ 3.50	\$ 3.50	0.0 %	-
LASSONDE IND. bon	-	\$ 2.05	\$ 0.20	\$ 0.30	\$ 0.20	-33.3 %	-
LAVALIN IND.	\$ 10.00	\$ 13.50	\$ 2.25	\$ 3.75	\$ 3.75	0.0 %	-
LESSARD BEAUCAGE	\$ 2.75	\$ 2.45	\$ 0.85	\$ 0.90	\$ 0.80	-11.1 %	8.9
LESSARD BEAUCAGE bon	-	\$ 0.75	\$ 0.04	\$ 0.01	\$ 0.02	100.0 %	-
MAAX	\$ 2.50	\$ 2.70	\$ 0.90	\$ 0.90	\$ 0.90	0.0 %	-
MABAIE	\$ 6.00	\$ 5.75	\$ 2.25	\$ 3.00	\$ 3.10	3.3 %	6.0
MACYRO (GROUPE)	\$ 5.00	\$ 5.00	\$ 2.50	\$ 2.90	\$ 2.71	-6.6 %	-
MEMOTEC DATA (a)	\$ 15.63	\$ 19.87	\$ 9.25	\$ 12.75	\$ 12.50	-2.0 %	8.2
METAL DEPLOYE	\$ 4.50	\$ 1.55	\$ 1.00	\$ 1.15	\$ 1.00	-13.0 %	-
METAL DEPLOYE bon	-	\$ 0.25	\$ 0.10	\$ 0.10	\$ 0.10	0.0 %	-
MUSCOCHO (EXPLOR.)	\$ 3.70	\$ 8.00	\$ 2.80	\$ 2.85	\$ 2.95	3.5 %	-
PREMIER CDN (Ent.)	\$ 7.00	\$ 7.00	\$ 6.37	\$ 6.50	\$ 6.50	0.0 %	-
ROCTEST	\$ 2.50	\$ 2.50	\$ 0.75	\$ 1.10	\$ 1.10	0.0 %	-
SANI-GESTION	\$ 2.25	\$ 2.70	\$ 1.25	\$ 1.50	\$ 1.70	13.3 %	-
SANI-GESTION bon	-	\$ 1.00	\$ 0.12	\$ 0.15	\$ 0.12	-20.0 %	-
SOFICORP (GROUPE)	\$ 4.00	\$ 4.45	\$ 1.00	\$ 1.35	\$ 1.25	-7.4 %	-
SUMNER SPORTS	\$ 5.00	\$ 5.00	\$ 2.00	\$ 2.10	\$ 2.05	-2.4 %	3.9
SYSTEM	\$ 2.00	\$ 2.75	\$ 0.50	\$ 0.75	\$ 0.70	-6.7 %	-
TAURUS CHAUSSURES	\$ 7.00	\$ 12.00	\$ 2.50	\$ 2.80	\$ 2.65	-5.4 %	-
TECRAD	\$ 3.00	\$ 4.05	\$ 2.00	\$ 2.05	\$ 1.85	-9.8 %	6.6
TOLGECO (GROUPE)	\$ 4.00	\$ 4.10	\$ 1.55	\$ 1.75	\$ 1.65	-5.7 %	-
TRANSAT A.T.	\$ 3.00	\$ 3.60	\$ 0.90	\$ 0.95	\$ 1.05	10.5 %	-
JAP	\$ 16.00	\$ 31.87	\$ 11.00	\$ 12.12	\$ 12.50	3.1 %	10.3
VAN HOUTTE A. L.	\$ 5.00	\$ 4.60	\$ 2.20	\$ 2.95	\$ 2.76	-6.4 %	10.2
VAN HOUTTE bon	-	\$ 1.10	\$ 0.20	\$ 0.20	\$ 0.20	0.0 %	-
ÉMISSIONS 1986							
ACDS (SYS. GRAPHIQUE)	\$ 2.00	\$ 4.25	\$ 0.80	\$ 1.15	\$ 1.20	4.3 %	120.0
ADS ASSOCIES	\$ 5.00	\$ 5.37	\$ 1.31	\$ 1.40	\$ 1.50	7.1 %	50.0
ALGO (GROUPE)	\$ 8.25	\$ 11.87	\$ 5.63	\$ 5.87	\$ 5.75	-2.0 %	-
ALGO (GROUPE) bon	-	\$ 3.90	\$ 0.19	\$ 0.18	\$ 0.15	-16.7 %	-
ALI. COUCHE-TARD	\$ 2.12	\$ 4.40	\$ 1.65	\$ 1.95	\$ 2.00	2.6 %	8.3
ALI. COUCHE-TARD bon	-	\$ 1.30	\$ 0.10	\$ 0.11	\$ 0.10	-9.1 %	-
AMISCO (INDUSTRIES)	\$ 5.25	\$ 6.62	\$ 2.25	\$ 2.80	\$ 2.50	-10.7 %	6.3
ARDEN (PLACEMENTS)	\$ 3.00	\$ 4.30	\$ 0.55	\$ 0.85	\$ 0.80	-5.9 %	-
ATLANTIC IM. ET SON	\$ 6.50	\$ 5.87	\$ 2.30	\$ 2.50	\$ 2.50	0.0 %	5.6
AUB. GOUVERNEURS	\$ 4.50	\$ 3.90	\$ 2.10	\$ 2.60	\$ 2.65	1.9 %	5.4
AUB. GOUVERNEURS bon	-	\$ 1.25	\$ 0.05	\$ 0.05	\$ 0.06	20.0 %	-
AUGMITTO	\$ 1.25	\$ 2.60	\$ 0.93	\$ 1.35	\$ 1.30	-3.7 %	-
AUR (RESS)	\$ 2.40	\$ 15.00	\$ 4.40	\$ 4.60	\$ 5.12	11.3 %	-
AUTO POINT	\$ 2.00	\$ 3.15	\$ 1.00	\$ 1.10	\$ 1.15	4.5 %	7.7
AVCORP (IND.)	\$ 5.50	\$ 11.00	\$ 3.00	\$ 3.65	\$ 3.50	-4.1 %	25.0
BANQUE NATIONALE (a)	\$ 14.13	\$ 17.87	\$ 8.50	\$ 9.87	\$ 9.75	-1.2 %	5.3
BANQUE ROYALE	\$ 34.00	\$ 36.62	\$ 25.75	\$ 26.62	\$ 26.75	0.5 %	6.6
BANQUE ROYALE bon	-	\$ 3.75	\$ 0.07	\$ 0.09	\$ 0.08	-11.1 %	-
BCE MOBILE (g)	\$ 10.00	\$ 11.75	\$ 8.00	\$ 11.12	\$ 11.62	4.5 %	-
BESTAR	\$ 5.75	\$ 6.37	\$ 1.25	\$ 2.00	\$ 2.00	0.0 %	6.1
BOIS FRANC ROYAL	\$ 2.50	\$ 2.99	\$ 1.30	\$ 1.31	\$ 1.32	0.8 %	4.9
BOMBARDIER B (a,b)	\$ 6.87	\$ 14.25	\$ 6.50	\$ 8.25	\$ 8.37	1.5 %	8.2
CABANO EXPEDITX	\$ 5.00	\$ 8.87	\$ 2.75	\$ 3.85	\$ 3.60	-6.5 %	7.7
CAMBIOR INC.	\$ 10.00	\$ 35.25	\$ 12.87	\$ 13.37	\$ 14.50	8.5 %	-
CAMBIOR INC. bon	-	\$ 25.12	\$ 5.00	\$ 5.50	\$ 6.25	13.6 %	-
CANAM MANAC A	\$ 15.50	\$ 13.50	\$ 6.25	\$ 7.62	\$ 7.50	-1.6 %	9.0
CANTREX (GROUPE) A	\$ 3.80	\$ 6.12	\$ 2.50	\$ 2.60	\$ 2.75	5.8 %	5.7
CANTREX (GROUPE) bon	\$ 0.20	\$ 1.50	\$ 0.08	\$ 0.10	\$ 0.09	-10.0 %	-
CFS (GROUPE)	\$ 3.00	\$ 3.75	\$ 1.00	\$ 1.50	\$ 1.50	0.0 %	5.4
CFS (GROUPE) bon	-	\$ 1.90	\$ 0.10	\$ 0.15	\$ 0.15	0.0 %	-
CGI(GROUPE) INC.	\$ 6.50	\$ 7.25	\$ 1.50	\$ 2.30	\$ 2.30	0.0 %	12.8
COGECO (GROUPE)	\$ 9.00	\$ 10.00	\$ 3.50	\$ 5.63	\$ 6.50	15.5 %	11.4
COMPUTERTIME	\$ 1.50	\$ 2.45	\$ 0.30	\$ 0.35	\$ 0.30	-14.3 %	15.0
COTT	\$ 7.00	\$ 8.50	\$ 4.00	\$ 4.80	\$ 4.75	-1.0 %	6.1
CREDIT IND. DES. A	\$ 6.50	\$ 9.00	\$ 3.75	\$ 4.45	\$ 4.25	-4.5 %	7.9
DIONNE (TEXTILES)	\$ 5.00	\$ 5.37	\$ 2.20	\$ 2.50	\$ 2.50	0.0 %	3.9
DIONNE (TEXTILES) bon	-	\$ 0.99	\$ 0.05	\$ 0.05	\$ 0.05	0.0 %	-
DISNAT A	\$ 2.00	\$ 4.60	\$ 1.00	\$ 1.45	\$ 1.40	-3.4 %	4.4
DMR	\$ 8.00	\$ 10.37	\$ 3.20	\$ 3.50	\$ 4.10	17.1 %	12.4
DOMCO	\$ 13.25	\$ 9.87	\$ 4.60	\$ 5.25	\$ 5.37	2.3 %	9.8
DOMICIL	\$ 2.50	\$ 3.75	\$ 0.35	\$ 0.48	\$ 0.42	-12.5 %	-
ESPADON-PETER	\$ 3.00	\$ 4.25	\$ 0.80	\$ 1.10	\$ 1.20	9.1 %	-
ESPADON-PETER bon	-	\$ 2.20	\$ 0.15	\$ 0.15	\$ 0.10	-33.3 %	-
ESPALAU	\$ 3.00	\$ 5.75	\$ 2.85	\$ 3.75	\$ 3.75	0.0 %	5.1
ESPALAU Pr.	\$ 12.00	\$ 21.00	\$ 11.25	\$ 15.00	\$ 15.00	0.0 %	-
FLETCHER(GROUPE)	\$ 3.50	\$ 6.25	\$ 3.05	\$ 4.25	\$ 4.00	-5.9 %	12.5
FORESBEC	\$ 2.00	\$ 3.85	\$ 1.30	\$ 1.40	\$ 1.50	7.1 %	4.4
</							

L'AUTOMOBILE

La Toyota Camry LE: l'étrangère arrivée bien vêtue

MARC BELVA
Collaboration spéciale

Si les techniques japonaises de gestion et de production sont maintenant connues et imitées un peu partout, certains aspects importants de l'industrie nipponne de l'automobile sont généralement passés sous silence. Dans certains cas, il s'agit de sauver la face : ainsi, les stylistes japonais sont exubérants et enthousiastes, mais leurs créations demeurent peu prisées du public occidental, qui apprécie davantage les lignes épurées et raffinées d'un Pinfarina ou d'un Bertone.

On fait donc appel assez souvent aux designers italiens, mais les contrats de ce type comportent presque obligatoirement une clause de secret, de sorte que le véritable auteur d'une carrosserie japonaise demeure souvent dans l'ombre pendant une vingtaine d'années.

Il en est vraisemblablement ainsi de la Toyota Camry, dont la robe actuelle est née en 1987 : son auteur est inconnu, mais ses lignes présentent une analogie troublante avec le style Pinfarina; la pureté et la fluidité de l'ensemble, les dimensions respectives de la caisse et de la cage vitrée, les deux « plis » longitudinaux sont typiquement « pininfariniens »; la Camry rappelle d'ailleurs une Peugeot 505 quelque peu raffinée et modernisée, c'est-à-dire qu'elle possède une silhouette pure et sans âge, presque « indémodable ». Quoi qu'il en soit, si l'on omet les pare-chocs un peu massifs, cette carrosserie n'a que des avantages; elle propose en effet un intérieur et un coffre spacieux, son habitacle lumineux offre une excellente visibilité grâce à la minceur des pieds de pavillon, et son aérodynamisme est valable là où cela compte, c'est-à-dire en ce qui a trait à la stabilité à haute allure ou

Toyota à « haute performance » fut en effet le coupé 2000 GT, dont le moteur n'était rien de plus que trois bicylindres de 653 cm3 (moteur de la Yamaha XS-1) juxtaposés et fondus en un seul bloc. Depuis lors, la plupart des « percées » techniques accomplies chez Toyota sont dues en fait aux ingénieurs de Yamaha ; il existe probablement des exceptions, mais comme nous le soulignons plus haut, il faudrait être extra-lucide pour s'y retrouver dans les méandres de la production japonaise...

On constate donc que la Toyota Camry, qui fut à ses débuts une berline « moyenne » sur tous les plans (format, performances, qualités routières) est devenue depuis peu, grâce aux bons soins de Yamaha, une machine « superlative » à plusieurs égards.

C'est surtout vrai en ce qui concerne le modèle LE 4x4 que nous avons mis à l'essai : ses quatre roues motrices en permanence n'ont de rivales que dans la production européenne et à un niveau de prix largement supérieur; son moteur DACT-16 soupapes représente actuellement le « fin du fin » de la technique ; le fait qu'elle n'est disponible qu'avec une boîte manuelle indique clairement qu'elle s'attaque à nulle autre que l'Audi 90 Quattro, c'est-à-dire à la marque qui revendique à juste titre la suprématie dans le domaine des berlines à traction intégrale. Dans ce sens, elle ne constitue qu'une réussite partielle, mais elle présente quelques avantages par rapport aux voitures teutoniques, ne serait-ce que son prix nettement plus modeste.

Le moteur de 2 litres et 115 chevaux est typique, à la fois des « multi-soupapes » et des quatre-cylindres en ligne : du quatre-soupapes, il présente le manque de couple à bas régime qui fait que les démarrages sont un peu lents, que les côtes assez

ports-moteur hydrauliques beaucoup plus efficaces).

Les « quatre » ont également des sonorités peu flatteuses, mais ce manque d'harmonie n'est sensible, sur cette Camry, qu'aux très basses vitesses ; dès que le moteur « respire » efficacement, le grondement sourd se mue en un rugissement férocement sportif, mais assez discret, et beaucoup plus agréable.

L'insolence dans les difficultés

Chaussée de pneus Dunlop japonais toutes-saisons, notre Camry d'essai se montrait à l'aise dans toutes les conditions. En bonne traction intégrale, elle devenait de plus en plus insolente à mesure que les difficultés s'accumulaient. Pour éprouver la motricité, nous avons joué un peu au « chasse-neige », jusqu'à ce que celle-ci envahisse la grille de calandre ; il ne fut nul besoin de recourir au blocage du différentiel central pour dépecer la Camry de là. Légèrement imprécise au point de centrage, la direction est par contre extrêmement douce et ne manque pas de précision, en courbe rapide comme en virage serré ; contrairement à la plupart des « 4x4 », la Camry poussée à la limite se révèle étonnamment prévisible ; remarquablement neutre dans la plupart des circonstances, elle peut devenir survireuse à volonté si on associe un maniement judicieux de la boîte et une poussée énergique sur l'accélérateur. De ce point de vue, elle rappelle l'ancienne Audi 4000 Quattro, plus prévisible que la nouvelle 90, quoique moins performante en termes absolus. En règle générale, les tractions intégrales imposent un pilotage en finesse ; leurs limites d'adhérence sont extrêmement élevées, mais lorsqu'on les dépasse, on peut rarement prédire quelle est la roue qui va, la première, retrouver sa motricité ; de ce point de vue, la Camry est exemplaire, car elle communique à son chauffeur des données précises ; non seulement le dérapage est-il plus prévisible que de coutume, ce qui n'incline pas aux excès de confiance toujours dangereux, mais en outre, on peut prédire à partir de quelle vitesse la voiture deviendra sous-vireuse pour cause de puissance insuffisante.

Cette tenue de route de grande classe est d'autant plus méritoire qu'elle s'accompagne d'un remarquable confort de suspension ; le manque de qualité des amortisseurs et le débattement insuffisant de la suspension, qui furent longtemps les « talons d'Achille » de la production japonaise, ont disparu pour céder la place à une suspension imperturbable, qui se joue des trous comme des bosses et procure constamment une douceur de roulement fort convaincante assortie d'une précision qui ne l'est pas moins ; cette performance est surprenante, compte tenu du fait que les « 4x4 » souffrent d'un rapport poids suspendu/poids non suspendu peu favorable à cause de la masse supérieure du train de roulement. On trouve donc trace ici de l'ingéniosité et de la subtilité japonaise, car peu de choses, dans la fiche technique, peuvent justifier une amélioration notable du compromis confort/tenue de route ; il s'agit donc simplement d'éléments fabriqués et assemblés avec la méticulosité, la patience et l'uniformité caractéristiques des produits Toyota.

Un intérieur à la hauteur

L'intérieur manifeste également la plupart des qualités énoncées ci-dessus ; non seulement la caisse jouit-elle d'une rigidité qui a pour effet de supprimer radicalement les bruits de caisse et autres « rosignols », mais son aménagement et son équipement sont bien conçus et montés avec un soin visible et quelquefois palpable.

Revêtus de velours à grain fin, les sièges sont invitants et proposent un superbe confort et un maintien correct pendant des heures ; leur latitude de réglage est également excellente ; malgré leur grand nombre,



La Camry Sedan LE se caractérise par un comportement routier amélioré quelles que soient les conditions climatiques, grâce aux 4 roues motrices permanentes.

attribuable au caractère très exhaustif de l'équipement, les commandes sont bien placées et offrent une manipulation douce et précise ; le tableau de bord électronique, médiocrement appréciable, n'en demeure pas moins très lisible ; quelques détails sont assez rares sur la production japonaise, notamment la serrure vraiment « centrale », qui commande toutes les portes sans exiger de manœuvre « impensable ».

On retrouve par ailleurs une profusion d'accessoires en tous genres : nombreux rangements et vide-poches, régulateur de vitesse, installation stéréophonique très valable, appui-bras avant et arrière, rétroviseurs à télécommande électrique, essuie-glace à intermittence variable, chaufferette performante et facile à manier, jantes alliage, amortisseurs à gaz sous pression, antenne télescopique électrique, minuterie d'éclairage, télécommandes d'ouverture du coffre et de la trappe à essence, dossiers inclinables « en continu », appuis-tête à l'arrière, volant inclinable à mémoire, sûreté pour les enfants, verres teintés, sièges arrière rabattants pour augmenter la contenance du coffre, roue de secours pleine grandeur, lève-vitres électriques, celui du chauffeur comportant une commutation automatique, bref, à peu près tout ce que l'on peut souhaiter, y compris le dernier cri.

Cet équipement se signale, non seulement par son abondance vrai-

ment exceptionnelle, mais aussi par le fait que tous ces éléments parviennent à cohabiter sans compliquer la vie du conducteur ; on a trouvé une place pour chaque chose, et chaque chose est à sa place. De plus, la majorité de ces accessoires sont d'une qualité qui parle d'elle-même et d'une fiabilité bien connue ; le fait que plusieurs Toyota, dont la Camry, aient reçu des trophées de « fiabilité », alors que ces modèles se signalent depuis des lustres par un équipement relativement élaboré (par rapport aux modèles rivaux) indique bien que les Toyota détiennent toujours le championnat de l'uniformité, c'est-à-dire que leur qualité de construction est pratiquement invariable, que les « citrons » ne figurent pas au catalogue Toyota et que les matériaux employés sont de bonne qualité.

Ceci dit, la nouvelle Camry LE 4x4 n'est pas tout à fait une Toyota « usuelle » : le niveau de complexité actuel n'a jamais été atteint par les modèles précédents ; quelle que soit la qualité d'un modèle, une révision majeure finit toujours par s'imposer ; à ce moment, les quatre roues motrices, les deux arbres à cames, les 16 soupapes, risquent fort de devenir un désagrément coûteux. Il s'agit cependant d'une éventualité lointaine, puisque les intervalles d'entretien préconisés par Toyota sont relativement longs.

Par ailleurs, la Camry n'a pas que des qualités ; outre que le moteur

manque de charme à certains moments, certains accessoires, notamment le volant, pourraient être réalisés dans des matières plus nobles ; la finition du tableau de bord demeure toujours basée essentiellement sur le plastique, ce qui lui donne un air de « déjà vu » ; par ailleurs, le choix de peintures et de teintes pour l'intérieur est assez limité si on le compare avec ce qu'offrent les Américains ; l'intérieur n'est livrable qu'en bleu ou en gris, ce qui est bien peu. D'autre part, les freins sont conventionnels eu égard aux ambitions de ce modèle ; un système SFA (ABS) permettrait aux quatre disques de mieux correspondre aux possibilités de la Camry sur route difficile. Et puis l'embrayage est quelque peu flou si on cravache la mécanique sans retenue.

Néanmoins, considérée dans son ensemble, la Camry 4x4 est une machine fort satisfaisante à conduire ; ses défauts sont rarement assez prononcés pour devenir gênants, tandis que ses qualités se manifestent à chaque tour de roue ; son unité, sa prévisibilité, son homogénéité, ne sont pas toujours présentes sur certaines machines qui coûtent deux ou trois fois plus cher. C'est grâce à des machines comme celles-là que Toyota a conquis de haute lutte une position prestigieuse et enviable, surtout si l'on se rappelle qu'il n'y a guère plus de 20 ans que la marque de Kariya City (aujourd'hui Toyota City) est présente sur notre marché.

Fiche technique: Toyota Camry

Type: Berline quatre portes, 4/5 places à traction intégrale (4RM).
Moteur: L4, 2 litres, DACT, 16 soupapes, injection, 115 181 CV.
Boîte: 5 vitesses manuelles ; quatre roues motrices en permanence.

Direction: Assistée à crémaillère.

Freins: 4 disques assistés.

Suspension: indépendante aux 4 roues.

Consommation: 9.6 litres/100 Km (29 mi/g) (Transports Canada).

Prix: Modèle LE 4RM : \$ 20,338. Traction AV : à partir de \$ 15,548.

Le meilleur

Tenue de route
Confort des sièges
Performances/économie
Aptitudes tous chemins
Finition
Excellente visibilité

Le moins bien

Vibrations prononcées
Tableau électronique
Complexité grandissante
Embrayage peu mordant
Manque de couple
Rapport final court

bien en ce qui concerne la suppression des bruits de vent ; le Cx, non divulgué, se situe sans doute dans une honnête moyenne, sans plus.

Par ailleurs, l'histoire de Toyota comporte bien d'autres aspects mystérieux et nébuleux ; on sait que la firme, qui fabriquait d'abord des métiers à tisser, comme plusieurs fabricants japonais, a entamé la production d'automobiles en 1935 ; mais on est incapable de préciser si Toyota a bel et bien mis la main sur les installations japonaises de General Motors en 1937 (ce qui serait plausible à cause d'une certaine « parenté technique » entre les deux firmes).

Une machine « superlative »

D'autre part, chacun sait qu'il existe plusieurs types de Toyota, notamment des *Nummi* fabriquées en Californie, ainsi que des Chevrolet Nova qui sont en fait des Chevrolet ou des Toyoto. Mais parmi les modèles qui portent la marque Toyota, il en existe deux types principaux, ce qui est relativement peu connu : il y a d'abord les Toyota *banales*, une longue lignée de modèles simples, abordables et peu ambitieux, qui constituent actuellement une espèce en voie de disparition ; et puis il y a les modèles « sophistiqués » et performants, espèce dont la Camry 4x4, dotée d'un moteur à double arbre à cames en tête et 16 soupapes, constitue le dernier rejeton ; depuis 1970, ces modèles sont étudiés et fabriqués chez Yamaha ; la première

longues nécessitent un maniement vigoureux du bras de vitesses et que, de temps à autre, sur terrain plat, on éprouve la sensation d'un « creux » dans la respiration du moteur ; en revanche, à haut régime, ses reprises deviennent rageuses et énergiques ; ses accélérations se font valables dès que la voiture est en mouvement, et les dépassements à haute vitesse ne constituent pas un problème ; en outre, le rapport final très court (non divulgué, mais probablement supérieur à 4:1) et l'étagement serré de la boîte de vitesses atténuent quelque peu les traits de caractère de ce « multi-soupapes », en permettant au moteur de se retrouver dans sa « plage de puissance » à presque toutes les allures, de 15 km/h à la vitesse maximale, et notamment en croisière « légale » ou rapide. Par contre, les défauts du « quatre » sont plus flagrants ; on sait que ce type de moteur présente une tendance marquée aux vibrations, et celles-ci sont particulièrement notables lorsque la Camry fonctionne au ralenti à l'arrêt : on ressent comme un bourdonnement continu, perceptible dans le volant, dans le plancher et jusque dans les sièges, de sorte qu'aucun passager n'y échappe. Ce phénomène était suffisamment prononcé pour qu'on se demande si l'un des supports du moteur n'était pas défectueux, mais dans ce domaine, les Japonais ne sont toujours pas les meilleurs (certains américains utilisent des sup-

Des plaques au goût de chacun pour \$ 100

Quelque part au pays, un joyeux célibataire conduit une voiture dont la plaque indique : « UNWED », célibataire.

Les plaques d'immatriculation personnalisées, au nombre de 130.000 en Ontario seulement, coûtent à peu près deux fois le prix des plaques ordinaires, mais cela ne les empêche pas d'être populaires auprès des automobilistes de plus de la moitié des provinces canadiennes.

Il n'existe que deux restrictions pour les amateurs de plaques personnalisées : les lettres ou les chiffres que vous avez choisis ne peuvent doubler ceux d'une plaque déjà en circulation, et votre plaque n'est pas censée exprimer quoi que ce soit de choquant.

Un effort concerté a été entrepris en vue d'éliminer les plaques d'un goût douteux. En Ontario, par exemple, un comité employé par le ministère passe au crible les requêtes pour éliminer celles qui pourraient être offensantes.

Lorsque certaines réussissent malgré tout à traverser le barrage, il est encore possible d'avoir recours à un tribunal, mais M. Orv Harren, du ministère ontarien des Transports, dit que la majorité des gens acceptent de modifier leur requête.

« En général, ils voulaient seulement faire une bonne blague », dit-il, précisant que les plus gros problèmes sont reliés à la barrière des langues. « Il arrive qu'un mot offensant dans une autre langue soit accepté. Les membres du comité ne connaissent pas toutes les langues. »

En Saskatchewan, une plaque « choquante » comporterait une « allusion sexuelle, religieuse ou liée à la drogue », explique Jim Martyn, vice-président adjoint des relations corporatives au Bureau d'assurance du gouvernement de la Saskatchewan. Contrairement à l'Ontario, il n'existe aucun comité interne chargé de passer au crible les demandes de plaques, mais « nous les surveillons », assure M. Martyn.

BOULEVARD
ST-MARTIN AUTO INC.



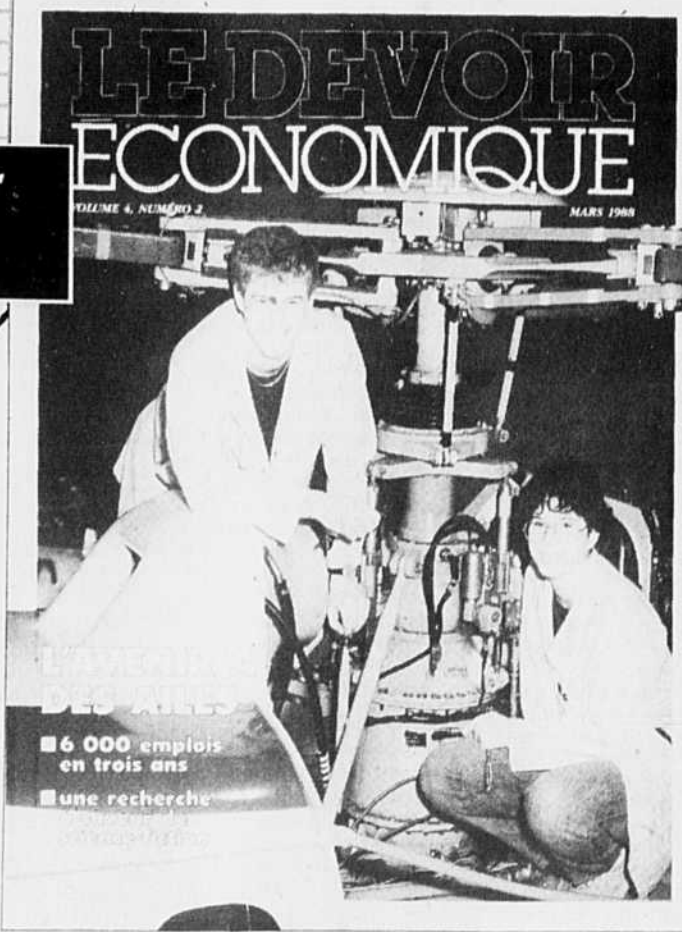
AUGUSTINE PELLERIN

Boulevard St-Martin Auto Inc. est heureux d'annoncer que Madame Augustine Pellerin s'est jointe à l'équipe de vente Volvo St-Martin Auto. Mme Pellerin, nommée en 1987 « Top National Member », en 1986 « Top Guild Member » et en 1985 au « Volvo Hall of Fame », est active dans le domaine de l'automobile depuis 10 ans. Elle compte au-dessus de 1,300 clients qu'elle désire d'ailleurs inviter à visiter Boulevard St-Martin Auto. Boulevard St-Martin Auto, reconnu pour la qualité de son service personnalisé, est situé au 1430, boulevard St-Martin Ouest, Chomedey — 667-4960

LE DEVOIR
ÉCONOMIQUE

magazine

dans Le Devoir
de vendredi



Aviation et aéronautique • D'ici 1991, 6000 emplois à combler en aérospatiale • Après les téléphones cellulaires, les appels du haut des airs • Trafic aérien: un ordinateur qui écouterait les conversations. Culture: le casse-tête financier des producteurs de télé. Innovations: un robot éboueur sans pareil. Chroniques - À votre service • Soleil et plage pour motiver les employés - En vacances • Sur le chemin de Compostelle.

Aviation et aéronautique

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

- 100-199 Immobilier — Résidentiel
- 200-299 Immobilier — Commercial
- 300-399 Marchandises diverses
- 400-499 Offres d'emploi
- 500-599 Services
- 600-699 Véhicules automobiles
- 900-999 Avis

■ Propriétés à vendre 101

C.D.N. superbe bungalow, pierre et brique, près université et métro, 9 pièces, 4 c.c., s/sol, garage double, exclusif. Immeubles PAL c.rr. 489-1260.

CHATEAUGUAY Style canadienne, tout en pierre des champs, unique en son genre, 10 pièces, grand terrain, piscine creusée 20 X 40, 3 s/bain, complètes, 2 cuisines, 1 km. de l'hôpital. Prix \$225,000 (meublé), négociable. 692-6582, 698-2689.

DE NORMANVILLE, 5656, 2 X 5 1/2, \$99,500 DE L'ORLIER 2 X 7 1/2, 2 X 4 1/2, garages, \$210,000 Francine Beaudoin, 472-9565, 472-9921 Century 21 Clé d'Or Inc. Chèque franchise est indépendante et autonome.

ENVIRON 40 miles de Mt. bungalow brique, 7 pièces, s/sol, garage, \$49,000. 1-792-2313.

GREENFIELD PARK Cottage antique Taxes: \$606 Terrain exceptionnel Près de tout. \$129,000. Louis-Raymond Pelletier, 445-1330, 466-6090 Le Groupe Courtac Inc. c.rr.

LAVAIL OUEST Constructions neuves, 41, livraison 1er février, \$73,500 à \$90,000. Int. 627-1175.

LEGARDEUR Superbe canadienne avec garage, construction 1986, pompe à chaleur, terrain 10,000 pi.ca, foyer intérieur, \$185,000. 654-5549.

PLATEAU Rue Cartier, Duplex rénové. Bénéfices: 524-6782.

POINTE-CLAIRE nouvelle maison de ville, court. Prix spécial et financement à pied pour centre commercial et transport en commun. Immobilia court. 695-5558.

ROSEMONT: 16ème. Ave. et Bélanger, 1 X 6 1/2, avec s-sol aménagé + 3 X 3 1/2, garage sur façade. Rev. \$21,000. Comptant \$65,000. C. Béland, 374-2215, 727-6804 St-Marc C.rr.

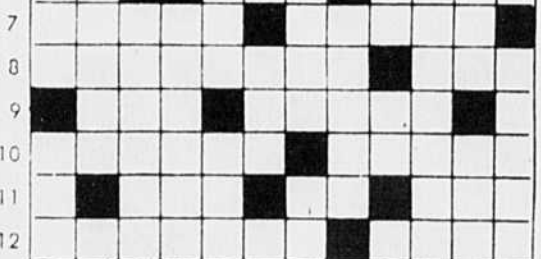
SPLIT-LEVEL à vendre. Rue Ethier, Pierrefonds. Bonnes conditions de paiement. Comptant minimum, \$25,000. 276-9822.

ST-ANTOINE-ABBÉ 35 minutes de Mt. Maison canadienne en pierres des champs. Construction 1978, 3 chambres, 1-826-4716.

ST-BRUNO: Grand bungalow exclusif. Pierre taillée, Construction M. Lupien 72) Terrain 85 X 110, garage, 9 pièces, 2 s.bain, s/famille, foyer, piscine. Pas d'agents. 653-9182.

UN ENDOIT RÉVÉ, DE CALME Et de repos en Estrie. Écoutez sans faute le message enregistré. 527-4471.

LES MOTS CROISÉS



Horizontalement

- 1—Poursuivent, recherchent avec ardeur.
- 2—Ensemble des règles fixant le déroulement des actes du culte.
- 3—Établissement industriel où, à l'aide de machines, on transforme des matières premières en produits finis. — Ensemble de personnes réunies dans un même endroit.
- 4—Doubleur du voile de dessous des religieuses. — Arbre de Malaisie.
- 5—Terres entourées d'eau. — Passe-reaux à plumage noir et blanc. — Aluminium.
- 6—Aluminium. — Sorte d'oignon. — Corps simple de numéro atomique 53.
- 7—Mettre plus haut. — Membres longitudinaux qui maintiennent en place les couples d'un bateau.
- 8—Sortie de boutons, qui se forment sur la peau. — Triage.
- 9—Terre entourée d'eau. — Descende, chute des organes.
- 10—Abat des piliers réservés dans une couche exploitée. — Qualité de ce qui est un, unique.
- 11—Colère. — Nickel. — Ota la vie.
- 12—Grosse toile claire et très ferme pour faire de la tapisserie à l'aiguille. — Vrai.

Verticalement

- 1—Qui provient de la pluie. — Souverain d'un duché.
- 2—Commerce de l'oi-
- 3—Qui rend service. — Plante des prairies.
- 4—Caractères des plus anciens alphabets germaniques et scandinaves. — Araignée à abdomen diversément coloré.
- 5—Escarapement rocheux bordant une combe. — Adresse. — Unité monétaire bulgare.
- 6—Mercure. — Lettre de l'alphabet grec. — Ile-Prince-Edouard.
- 7—Chacun des pivots qui tournent dans des ferrures fixées sur l'étambot. — Notre-Seigneur.
- 8—Outil à large lame. — Tel qu'on n'a jamais entendu rien de pareil.
- 9—Tout endroit qui offre une détente. — Etain.
- 10—Troublés. — Inflammation du tissu osseux.
- 11—Ingénieur français dans le domaine aérotique. — Ota la vie.
- 12—Plante herbacée à feuilles composées de trois folioles. — Qui n'existe que dans la pensée.

Solution de samedi

1. PARESSEUSE
2. ITALIENNE
3. STINGELLE
4. CALECO
5. RATURE
6. DIRES
7. REAGI
8. LOI
9. RENNES
10. ONS
11. ASSARA
12. ASSASSIN
13. BASANASSI
14. REUSE
15. EMEU

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, MtL, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS
VISA
PAR TÉLÉPHONE
286-1200

■ Condos à vendre 122

ESPLANADE: Face Parc Jeanne-Mance 3 c.c., 1 1/2 s/bain, foyer, tapis m/r. \$145,000. 273-3548

FREEMONT — BAHAMAS Condo 2 chambres, 2 s/bain, meublé, équipé. \$55,000 U.S. Libre. 1-418-836-0780.

LONGUEUIL: Luxueux 5 1/2, avec foyer, près toutes commodités, 2 locaux de rangement. 677-6173

MÉTRO ATWATER, condo très ensoleillé, 4 1/2, rénové, \$85,000. Revenu additionnels. M. Maurice 843-6416 (jour), 935-9335 (soir).

MONTREAL-NORD bord de rivière, luxueux condo sur 3 étages. Architecture et décoration soignées. Environnement paisible, copropriété privée. M. Guyon 327-5852.

ST-HUBERT: Condos neufs 4 1/2. Très grands, luxueux. Prix à partir de \$53,000. Int. 676-8266

CHALET à louer 125
4 Km. DU MONT-TREMBLANT. Chalet de ski. Vue panoramique. Pour 8 personnes ou moins. Idéal pour famille. Libre, semaine de vacances du Québec, du 26 février au 4 mars et semaine de l'Ontario, du 13 au 20 mars. \$650/sem.

SUTTON Jay Peak, Owl's Head Semaine et week-end. Tout équipé + lingerie. 848-8143, 538-2425.

MONT-GABRIEL: Versant sud. Maison canadienne semi-détachée 24 X 24, meublé, foyer, site exceptionnel sur vallée de St-Sauveur, proximité alpage, pentes de ski, piscines et tennis. \$121,500. (514) 227-6772, avant 10h, ou après 18h.

REGION ST-HYACINTHE
Fermette à 6 km seulement de la Transcanadienne. Cottage de 7 pièces. Très belle vue. Nouvelle construction 1983. Petit et beau grand terrain offrant plusieurs possibilités. Pour information: R. Gingras C.P.I. Ligne directe 644-9690 ou 774-0649

■ Maisons de campagne à vendre 141

MONT-GABRIEL: Versant sud. Maison canadienne semi-détachée 24 X 24, meublé, foyer, site exceptionnel sur vallée de St-Sauveur, proximité alpage, pentes de ski, piscines et tennis. \$121,500. (514) 227-6772, avant 10h, ou après 18h.

REGION ST-HYACINTHE
Fermette à 6 km seulement de la Transcanadienne. Cottage de 7 pièces. Très belle vue. Nouvelle construction 1983. Petit et beau grand terrain offrant plusieurs possibilités. Pour information: R. Gingras C.P.I. Ligne directe 644-9690 ou 774-0649

REGION ST-HYACINTHE
Fermette à 6 km seulement de la Transcanadienne. Cottage de 7 pièces. Très belle vue. Nouvelle construction 1983. Petit et beau grand terrain offrant plusieurs possibilités. Pour information: R. Gingras C.P.I. Ligne directe 644-9690 ou 774-0649

REGION ST-HYACINTHE
Fermette à 6 km seulement de la Transcanadienne. Cottage de 7 pièces. Très belle vue. Nouvelle construction 1983. Petit et beau grand terrain offrant plusieurs possibilités. Pour information: R. Gingras C.P.I. Ligne directe 644-9690 ou 774-0649

REGION ST-HYACINTHE
Fermette à 6 km seulement de la Transcanadienne. Cottage de 7 pièces. Très belle vue. Nouvelle construction 1983. Petit et beau grand terrain offrant plusieurs possibilités. Pour information: R. Gingras C.P.I. Ligne directe 644-9690 ou 774-0649

REGION ST-HYACINTHE
Fermette à 6 km seulement de la Transcanadienne. Cottage de 7 pièces. Très belle vue. Nouvelle construction 1983. Petit et beau grand terrain offrant plusieurs possibilités. Pour information: R. Gingras C.P.I. Ligne directe 644-9690 ou 774-0649

REGION ST-HYACINTHE
Fermette à 6 km seulement de la Transcanadienne. Cottage de 7 pièces. Très belle vue. Nouvelle construction 1983. Petit et beau grand terrain offrant plusieurs possibilités. Pour information: R. Gingras C.P.I. Ligne directe 644-9690 ou 774-0649

REGION ST-HYACINTHE
Fermette à 6 km seulement de la Transcanadienne. Cottage de 7 pièces. Très belle vue. Nouvelle construction 1983. Petit et beau grand terrain offrant plusieurs possibilités. Pour information: R. Gingras C.P.I. Ligne directe 644-9690 ou 774-0649

REGION ST-HYACINTHE
Fermette à 6 km seulement de la Transcanadienne. Cottage de 7 pièces. Très belle vue. Nouvelle construction 1983. Petit et beau grand terrain offrant plusieurs possibilités. Pour information: R. Gingras C.P.I. Ligne directe 644-9690 ou 774-0649

REGION ST-HYACINTHE
Fermette à 6 km seulement de la Transcanadienne. Cottage de 7 pièces. Très belle vue. Nouvelle construction 1983. Petit et beau grand terrain offrant plusieurs possibilités. Pour information: R. Gingras C.P.I. Ligne directe 644-9690 ou 774-0649

REGION ST-HYACINTHE
Fermette à 6 km seulement de la Transcanadienne. Cottage de 7 pièces. Très belle vue. Nouvelle construction 1983. Petit et beau grand terrain offrant plusieurs possibilités. Pour information: R. Gingras C.P.I. Ligne directe 644-9690 ou 774-0649

REGION ST-HYACINTHE
Fermette à 6 km seulement de la Transcanadienne. Cottage de 7 pièces. Très belle vue. Nouvelle construction 1983. Petit et beau grand terrain offrant plusieurs possibilités. Pour information: R. Gingras C.P.I. Ligne directe 644-9690 ou 774-0649

REGION ST-HYACINTHE
Fermette à 6 km seulement de la Transcanadienne. Cottage de 7 pièces. Très belle vue. Nouvelle construction 1983. Petit et beau grand terrain offrant plusieurs possibilités. Pour information: R. Gingras C.P.I. Ligne directe 644-9690 ou 774-0649

REGION ST-HYACINTHE
Fermette à 6 km seulement de la Transcanadienne. Cottage de 7 pièces. Très belle vue. Nouvelle construction 1983. Petit et beau grand terrain offrant plusieurs possibilités. Pour information: R. Gingras C.P.I. Ligne directe 644-9690 ou 774-0649

REGION ST-HYACINTHE
Fermette à 6 km seulement de la Transcanadienne. Cottage de 7 pièces. Très belle vue. Nouvelle construction 1983. Petit et beau grand terrain offrant plusieurs possibilités. Pour information: R. Gingras C.P.I. Ligne directe 644-9690 ou 774-0649

REGION ST-HYACINTHE
Fermette à 6 km seulement de la Transcanadienne. Cottage de 7 pièces. Très belle vue. Nouvelle construction 1983. Petit et beau grand terrain offrant plusieurs possibilités. Pour information: R. Gingras C.P.I. Ligne directe 644-9690 ou 774-0649

REGION ST-HYACINTHE
Fermette à 6 km seulement de la Transcanadienne. Cottage de 7 pièces. Très belle vue. Nouvelle construction 1983. Petit et beau grand terrain offrant plusieurs possibilités. Pour information: R. Gingras C.P.I. Ligne directe 644-9690 ou 774-0649

REGION ST-HYACINTHE
Fermette à 6 km seulement de la Transcanadienne. Cottage de 7 pièces. Très belle vue. Nouvelle construction 1983. Petit et beau grand terrain offrant plusieurs possibilités. Pour information: R. Gingras C.P.I. Ligne directe 644-9690 ou 774-0649

REGION ST-HYACINTHE
Fermette à 6 km seulement de la Transcanadienne. Cottage de 7 pièces. Très belle vue. Nouvelle construction 1983. Petit et beau grand terrain offrant plusieurs possibilités. Pour information: R. Gingras C.P.I. Ligne directe 644-9690 ou 774-0649

REGION ST-HYACINTHE
Fermette à 6 km seulement de la Transcanadienne. Cottage de 7 pièces. Très belle vue. Nouvelle construction 1983. Petit et beau grand terrain offrant plusieurs possibilités. Pour information: R. Gingras C.P.I. Ligne directe 644-9690 ou 774-0649

REGION ST-HYACINTHE
Fermette à 6 km seulement de la Transcanadienne. Cottage de 7 pièces. Très belle vue. Nouvelle construction 1983. Petit et beau grand terrain offrant plusieurs possibilités. Pour information: R. Gingras C.P.I. Ligne directe 644-9690 ou 774-0649

REGION ST-HYACINTHE
Fermette à 6 km seulement de la Transcanadienne. Cottage de 7 pièces. Très belle vue. Nouvelle construction 1983. Petit et beau grand terrain offrant plusieurs possibilités. Pour information: R. Gingras C.P.I. Ligne directe 644-9690 ou 774-0649

■ Bureaux à louer 251

Rue SHERBROOKE est
Près du parc Lafontaine
Exclusif.
Pour professionnels.
Rez-de-chaussée.
400 à 1,200 pi. ca.
Très accueillant.
522-3392

BOUL. RENÉ LEVESQUE
Et Université. Bureau de designer d'intérieur, 1,200 pi. ca. Sous-location pour 2 ans, avec option de 5 ans. \$12 pi. ca. net. Disponible mi-mars. 875-8696

BUREAUX À LOUER: Secteur Parc Industriel proximité de Transcanadienne et Côte-Vertu-Ouest. 300 pi. ca. plus, avec ou sans réceptionniste. 336-4030

BUREAUX RENOVÉS 200 à 2,000 pi. ca. Centre-est. Chauffage, air climatisé. Par mois ou avec bail. 525-6751 ou 933-5101.

C.D.N. pour 2 médecins, bureaux 900 pi. ca., chauffé, eau chaude, 328-1787.

CENTRE VILLE: GRAND LOCAL rénové, 1,200 pi. ca., tapis, air climatisé. \$8.75 pi. ca. 843-4877 — 337-0772

COIN L'ACADIE & CÔTE VERTU
3,200 pi. ca., services, stationnement, clé en main. 739-3641.

COIN L'ACADIE & CÔTE VERTU
Magasin dans centre d'achat, 1,100 pi. ca., 739-3641.

ESPACES (2) de bureaux à louer pour médecin. Chauffage, éclairé. 593-5530.

LAVAIL: Sur Boul. Labelle
A Faveville de 500 à 4000 pi. ca. approximativement. 622-9200

ONTARIO / ST-DENIS idéal pour bureau, galerie d'art, etc. Possibilité d'y habiter. Sur deuxième étage. A peu près 2,000 pi. ca. 481-8936.

PRESTIGIEUX: Espace à bureaux 1320, Graham, centre de V.M.R. Clé en main. 500 pi. ca. 1,500 pi. ca. et 5,000 pi. ca. avec ascenseur, stationnement. Appeler.

CONSULTANT PERVAL
736-3312

RUE SHERBROOKE beau bureau, spacieux, nouvellement rénové, idéal professionnel. 288-6211.

VIEXX-MONTREAL: Coin Pl. d'Armes, 900 pi. ca. rénové, climatisé, 9e étage, ensoleillé, clé en main. 1er. mai. \$950/mois. 844-7889 — 288-6231

WESTMOUNT: Prestigieux r-d-c. Espace sur coin pour bureaux professionnels, dans digne manoir avec vue sur Parc Westmount. Disponible pour la 1ère fois en 40 ans. Laisser message. 935-7829

■ Espaces commerciaux à louer 259

ESPACE commercial, Boul. St-Jean-Baptiste (P.A.T.), 2,000 à 5,000 pi. ca. 654-7879

RECHERCHE LOCATAIRE: Bail Garage des Tours, centre-ville, librairie, mode, bière et vin, ou autres. 875-8120

VILLE ÉMARD 2640 Allard, 2 locaux, 1,150 pi. ca., face à la Caisse Populaire. Entrée l'église et le métro. Alain Chapt, 327-5525. RE/MAX IMMO CHAPT C.rr.

■ Espaces commerciaux à vendre 263

ST HENRI
bâtisse commerciale ou industrielle, en excellente condition, environ 5,000 pi. ca., plancher de ciment, la vente incluse 2 terrains utilisés pour stationnement et entrée de camion. Michel Garand c.rr. 632-6689, 367-1040.

■ Espaces industriels à louer 268

À BAS PRIX Plusieurs espaces industriels à louer. À partir de 400 pi. ca., 6,000 pi. ca. Prix à partir de \$150/mois. Sud-ouest de Montréal. Dine. 931-4158.

■ Propriétés commerciales 269

EDIFICE 9,000 pi. ca. sur 2 acres de terrain dans grosse zone industrielle de Aymer, Québec. Revenu annuel de location: \$71,100. Bungalow 3 chambres avec propriété. Prix discutables. jour: 819-684-3333, soir: 819-685-1655.

■ Locaux à louer 275

BOUL. INDUSTRIEL à St-Eustache, tél.: 665-6827, 665-2177.

ESPACE commercial 1,500 pi. ca., bonne location, à côté de métro, stationnement au coin de Beaudry et de Maisonneuve. Possibilité de bureau. 363-0340, 785-0485.

GRANBY: Centre d'Achat Magasin, 1,600 pi. ca. idéal, vêtements pour hommes, chaussures, etc. 488-6033, 1-539-1755, après 18h.

LAVAL Parc industriel, 2,200 pi. ca., mezzanine, Porte 14 pi., atelier, entrepôt. 687-5600.

LOCAL à louer, 1,300 pi. ca., 2ème, Cartierville, chauffé \$1,600. Libre 334-1993, 331-9333.

LOCAL COMMERCIAL à louer, pouvant servir de bureau ou commerce, environ 500 pi. ca. 562 St-Georges à St-Jérôme. 436-4245.

■ Commerces à vendre 283

À VENDRE SANS AGENT
Commerce de dégrossage et peinture 6,000 pi. ca., tout équipé, peut entrer 20 voitures, machine à chausser, voiture de courtoisie. Demandeur Réel.

BIJOUTERIE à vendre, avec très bon emplacement, 682-8188, Jean Kevork.

BOUL. RENÉ LEVESQUE
Et Université. Bureau de designer d'intérieur, 1,200 pi. ca. Sous-location pour 2 ans, avec option de 5 ans. \$12 pi. ca. net. Disponible mi-mars. 875-8696

BUREAUX À LOUER: Secteur Parc Industriel proximité de Transcanadienne et Côte-Vertu-Ouest. 300 pi. ca. plus, avec ou sans réceptionniste. 336-4030

BUREAUX RENOVÉS 200 à 2,000 pi. ca. Centre-est. Chauffage, air climatisé. Par mois ou avec bail. 525-6751 ou 933-5101.

C.D.N. pour 2 médecins, bureaux 900 pi. ca., chauffé, eau chaude, 328-1787.

CENTRE VILLE: GRAND LOCAL rénové, 1,200 pi. ca., tapis, air climatisé. \$8.75 pi. ca. 843-4877 — 337-0772

COIN L'ACADIE & CÔTE VERTU
3,200 pi. ca., services, stationnement, clé en main. 739-3641.

COIN L'ACADIE & CÔTE VERTU
Magasin dans centre d'achat, 1,100 pi. ca., 739-3641.

ESPACES (2) de bureaux à louer pour médecin. Chauffage, éclairé. 593-5530.

LAVAIL: Sur Boul. Labelle
A Faveville de 500 à 4000 pi. ca. approximativement. 622-9200

ONTARIO / ST-DENIS idéal pour bureau, galerie d'art, etc. Possibilité d'y habiter. Sur deuxième étage. A peu près 2,000 pi. ca. 481-8936.

PRESTIGIEUX: Espace à bureaux 1320, Graham, centre de V.M.R. Clé en main. 500 pi. ca. 1,500 pi. ca. et 5,000 pi. ca. avec ascenseur, stationnement. Appeler.

CONSULTANT PERVAL
736-3312

RUE SHERBROOKE beau bureau, spacieux, nouvellement rénové, idéal professionnel. 288-6211.

VIEXX-MONTREAL: Coin Pl. d'Armes, 900 pi. ca. rénové, climatisé, 9e étage, ensoleillé, clé en main. 1er. mai. \$950/mois. 844-7889 — 288-6231

WESTMOUNT: Prestigieux r-d-c. Espace sur coin pour bureaux professionnels, dans digne manoir avec vue sur Parc Westmount. Disponible pour la 1ère fois en 40 ans. Laisser message. 935-7829

■ Espaces commerciaux à louer 259

ESPACE commercial, Boul. St-Jean-Baptiste (P.A.T.), 2,000 à 5,000 pi. ca. 654-7879

RECHERCHE LOCATAIRE: Bail Garage des Tours, centre-ville, librairie, mode, bière et vin, ou autres. 875-8120

VILLE ÉMARD 2640 Allard, 2 locaux, 1,150 pi. ca., face à la Caisse Populaire. Entrée l'église et le métro. Alain Chapt, 327-5525. RE/MAX IMMO CHAPT C.rr.

■ Espaces commerciaux à vendre 263

ST HENRI
bâtisse commerciale ou industrielle, en excellente condition, environ 5,000 pi. ca., plancher de ciment, la vente incluse 2 terrains utilisés pour stationnement et entrée de camion. Michel Garand c.rr. 632-6689, 367-1040.

■ Espaces industriels à louer 268

À BAS PRIX Plusieurs espaces industriels à louer. À partir de 400 pi. ca., 6,000 pi. ca. Prix à partir de \$150/mois. Sud-ouest de Montréal. Dine. 931-4158.

■ Propriétés commerciales 269

EDIFICE 9,000 pi. ca. sur 2 acres de terrain dans grosse zone industrielle de Aymer, Québec. Revenu annuel de location: \$71,100. Bungalow 3 chambres avec propriété. Prix discutables. jour: 819-684-3333, soir: 819-685-1655.

■ Locaux à louer 275

BOUL. INDUSTRIEL à St-Eustache, tél.: 665-6827, 665-2177.

ESPACE commercial 1,500 pi. ca., bonne location, à côté de métro, stationnement au coin de Beaudry et de Maisonneuve. Possibilité de bureau. 363-0340, 785-0485.

GRANBY: Centre d'Achat Magasin, 1,600 pi. ca. idéal, vêtements pour hommes, chaussures, etc. 488-6033, 1-539-1755, après 18h.

LAVAL Parc industriel, 2,200 pi. ca., mezzanine, Porte 14 pi., atelier, entrepôt. 687-5600.

LOCAL à louer, 1,300 pi. ca., 2ème, Cartierville, chauffé \$1,600. Libre 334-1993, 331-9333.

LOCAL COMMERCIAL à louer, pouvant servir de bureau ou commerce, environ 500 pi. ca. 562 St-Georges à St-Jérôme. 436-4245.

■ Commerces à vendre 283

À VENDRE SANS AGENT
Commerce de dégrossage et peinture 6,000 pi. ca., tout équipé, peut entrer 20 voitures, machine à chausser, voiture de courtoisie. Demandeur Réel.

BIJOUTERIE à vendre, avec très bon emplacement, 682-8188, Jean Kevork.

BOUL. RENÉ LEVESQUE
Et Université. Bureau de designer d'intérieur, 1,200 pi. ca. Sous-location pour 2 ans, avec option de 5 ans. \$12 pi. ca. net. Disponible mi-mars. 875-8696

BUREAUX À LOUER: Secteur Parc Industriel proximité de Transcanadienne et Côte-Vertu-Ouest. 300 pi. ca. plus, avec ou sans réceptionniste. 336-4030

BUREAUX RENOVÉS 200 à 2,000 pi. ca. Centre-est. Chauffage, air climatisé. Par mois ou avec bail. 525-6751 ou 933-5101.

C.D.N. pour 2 médecins, bureaux 900 pi. ca., chauffé, eau



Photo PC
Jim Read a failli perdre l'équilibre hier lors du super-géant de Nakiska, mais il a néanmoins enregistré le meilleur résultat canadien avec une 13e position.

Piccard distance Zurbriggen et autres

■ Jim Read termine en 13e position au super-géant



MOUNT ALLAN, Alberta (PC et AFP) — Le Français Franck Piccard a brisé son casque en frappant une porte et il a ensuite brisé le cœur des favoris en remportant la médaille d'or du slalom super-géant des Jeux de Calgary.

Piccard, qui avait auparavant remporté la médaille de bronze dans la descente, a joué du prudence sur le difficile tracé de Mount Allan pour triompher en une minute, 39,66 secondes.

« J'ai commis quelques erreurs dans le haut du tracé mais j'ai très bien skié dans la deuxième moitié », a révélé Piccard, qui radio-téléphone en main a aussitôt appelé ses parents dans leur village des Saïsis, dans les Alpes françaises.

Piccard a brisé son casque lorsqu'il a heurté de sa tête une porte en début de course.

« Je suis comblé, a poursuivi Piccard. Une médaille de bronze en des-

cente et maintenant une médaille d'or. Et ma première victoire, je l'obtiens au Jeux olympiques. Le maximum que je pouvais espérer est arrivé, c'est fantastique. »

L'Autrichien Helmut Mayer a mis la main sur la médaille d'argent en 1:40.96 et le Suédois Lars-Boerje Eriksson s'est classé troisième en 1:41.08.

« J'étais tellement nerveux au départ de l'épreuve, a confessé Mayer, un spécialiste du slalom géant sur le circuit de la Coupe du monde. Je n'ai pas réalisé un très bon début de course. À l'arrivée, je ne pensais jamais avoir aussi bien fait. »

Jim Read de Calgary a réalisé la

meilleure performance canadienne, terminant 13e en 1:43.01. Felix Belczyk de Castlegar, en Colombie-Britannique, qui avait remporté le dernier slalom super-géant de la Coupe du monde, s'est contenté du 19e rang en 1:44.31. Rob Boyd de Whistler, en Colombie-Britannique, a pris la 22e position en 1:45.04 et Alain Villiard de Ste-Adèle n'a pas complété l'épreuve.

Zurbriggen distancé.

Grâce à cette victoire surprise, Piccard est devenu le premier Français à conquérir l'or olympique aux Jeux d'hiver depuis 1968. Vingt ans après Jean-Claude Killy et Marielle Goitschel.

On l'attendait juste derrière Pirmin Zurbriggen, or le Français s'est retrouvé largement devant le Suisse. Le champion olympique de la descente, seulement cinquième, n'est même pas monté sur le podium.

La course a par ailleurs été particulièrement meurtrière pour les autres favoris. La plupart sont sortis dans le haut du parcours, très dur, pentu et tortueux. Un parcours tracé par l'Italien Toni Pietro Giovanna et que certains jugèrent plus proche d'un géant que d'une descente.

« Le haut du parcours était très serré et technique, il s'agissait d'avantage d'un slalom géant que d'un super-géant, a d'ailleurs déclaré Belczyk. Et c'est justement dans ce domaine que j'éprouve des ennuis. Je ne comprends pas vraiment pourquoi autant de skieurs sont sortis de piste. »

Tout à tour, le Luxembourgeois Marc Girardelli, les Allemands de l'Ouest Markus Wasmeier, Michael Eder et Peter Roth, l'Italien Alberto « La Bomba » Tomba, ont en effet quitté la piste. Wasmeier dès la première porte, qu'il accrocha de son ski gauche... Tomba et Girardelli à la troisième.

Gustafson le roi du 10,000 mètres

GUY ROBILLARD



CALGARY (PC) — Les performances des patineurs de vitesse canadiens (ou québécois dans ce cas-ci) n'ont pas été à la hauteur des promesses qu'ils avaient faites et ils sont les premiers à l'admettre. Malgré tout, l'entraîneur national Jack Walters a tracé un bilan plutôt positif après la dernière épreuve masculine des Jeux, le 10,000 mètres, qui a été remporté en un temps record de 13:48.20 par le Suédois, Tomas Gustafson, déjà vainqueur du 5,000 m.

Il a devancé l'Autrichien Michael Hadschieff (13:56.11) et le Hollandais Leo Visser (14:00.55). Benoit Lamarche, de Sainte-Foy, a obtenu son meilleur résultat, une dixième place en 14:21.39, et il était bien content de clôturer les Jeux, et sa carrière, de cette façon.

« Nous étions des négligés pour remporter des médailles et nous sommes venus assez près avec Guy Thibault, septième au 500 m (en dépit d'une faute) et Gaétan Boucher, cinquième au 1,000 m, a analysé Walters. Nous avons aussi eu plusieurs patineurs parmi les 10 premiers (six), plus qu'à Sarajevo. Nous n'avons pas remporté de médaille mais le résultat d'équipe a été meilleur qu'aux Jeux d'hiver précédents.

« Je suis satisfait de cette solide performance d'équipe, a continué Walters. Si vous classez des athlètes parmi les 10 premiers de façon constante année après année, un de ces jours, vous allez gagner une médaille. »

Le problème, c'est que Guy Thibault, que Walters estime le plus susceptible d'assurer la relève de Boucher, a annoncé sa retraite de la compétition internationale, à 23 ans. Tout comme Benoit Lamarche, le meilleur Canadien sur longue distance, 21 ans, Daniel Turcotte, 25 ans, et Jean Pichette, 24 ans. Tous ces Québécois entraînent sur le circuit mondial depuis trop longtemps et veulent compléter leurs études ou s'installer fermement sur le marché du travail.

La relève immédiate repose sur les épaules de Gregor Jelonek, 19 ans, de Dollard-des-Ormeaux, secondé par les jumeaux Robert et Marcel Tremblay, de Québec, et sur Gordon Goplen, de Saskatoon, sur longue distance.

À nouveau les Soviétiques

■ Les Canadiennes chutent deux fois et terminent au neuvième rang du relais 4 X 5 km de ski de fond



CANMORE, Alberta (PC) — Après avoir dominé les épreuves individuelles, les skieuses de fond soviétiques ont facilement remporté le quatre fois cinq kilomètres-femmes, hier, aux Jeux olympiques de Calgary.

Svetlana Nagueikina a effacé le léger retard qu'elle avait sur la Norvégienne Trude Dybendahl après le premier kilomètre et les Soviétiques ont dominé le reste de la course, franchissant le fil d'arrivée en un temps de 59 minutes 51.1 secondes.

La Norvège s'est classée deuxième en 1:01.33 heure tandis que la Finlande prenait le troisième rang, 20 secondes derrière les Norvégiennes, après que Jaana Savolainen eut tombé dans la descente près de l'arrivée.

Nina Gavriluk, Tamara Tikhonova et Anfissa Reztsova étaient les autres membres de l'équipe soviétique. Tikhonova avait gagné plus tôt cette semaine, la médaille d'argent au cinq kilomètres individuel.

La victoire permettait aux Soviétiques d'enlever une quatrième médaille d'or dans les cinq épreuves de ski de fond tenues jusqu'à maintenant. Ils ont de plus remporté trois médailles d'argent et deux de bronze.

L'équipe canadienne composée de Angela Schmidt-Foster, Carol Gibson, Lorna Sasseville et Marie-Andrée Masson, a terminé en neuvième position en un temps de 1:04.08.8.

Schmidt-Foster a commencé l'épreuve rapidement et ne pouvait à peine marcher après avoir traversé la ligne d'arrivée.

« Je ne peux croire ce que je viens d'accomplir, a déclaré une Schmidt-Foster exténuée. Je suis surprise d'avoir terminé la course. »

Gibson et Schmidt-Foster ont tombé lors du premier relais quand leurs skis se sont croisés.

« Je voulais être certaine que mon relais soit correct », a déclaré Gibson avec un sourire.

Sa bonne humeur n'a cependant pas duré longtemps. Quelques secondes plus tard, elle éclata en larmes.

« Je peux être contente car j'ai tout donné même quand c'était souffrant. J'ai essayé de conserver ma stratégie en pensant à l'équipe », a mentionné Gibson.

L'équipe canadienne a été formée, samedi, à la suite d'épreuves privées.

La Finlandaise Marjo Matikainen, la championne sortante de la Coupe du monde, a ainsi remporté sa troisième médaille olympique. Plus tôt cette semaine, elle avait enlevé l'or au cinq kilomètres individuel et le bronze au dix kilomètres.

Profanation

■ Il n'y a plus de respect. Vendredi, après la première médaille du Canada, les supporters de Karen Percy, troisième de la descente, ont fait la fête à Nakiska. Sans doute trop pour certains bénévoles travaillant pour le Comité d'organisation des Jeux qui n'ont pas hésité à faire griller des saucisses sur la flamme olympique brûlant dans une vasque jusque-là sans surveillance. D'autres y ont fait rôtir des guillemots piqués sur des tiges en bois. Les soirées précédentes, la flamme avait servi à allumer des bougies. Un porte-parole de l'OCO-88 a condamné ces pratiques et indiqué que la vasque serait désormais protégée des vandales.

☆☆☆

■ Mystère à la patinoire du Père David Bauer où les figures imposées de la compétition masculine de patinage artistique étaient ouvertes au public. Les premiers spectateurs arrivés ont eu la surprise de se voir remettre un billet sur lequel était indiquée la somme de... \$0. Ils ont donc pu suivre les épreuves sans bourse délier. Mais il ne fallait pas arriver en retard. Une fois le dernier billet distribué, et alors qu'il restait encore des places dans la patinoire, les contrôleurs ne laissaient plus entrer personne. On se trouvait donc dans la situation kafkaïenne suivante : on ne pouvait plus accéder à un stade où il restait des places, parce qu'il n'y avait plus de billets, billets qui n'avaient pas de raison d'être, puisque l'entrée était gratuite, et qu'on aurait pu se passer de faire imprimer.

☆☆☆

■ Ce n'est pas nouveau : la famille Grimaldi de Monaco adore le sport. Samedi après-midi, le Prince Rainier et sa fille Caroline étaient dans les tribunes du Saddledome de Calgary venus en voisins apporter leur soutien à l'équipe de hockey de France, confrontée à celle du Canada. Leur présence n'a pas empêché les Canadiens de disposer facilement des visiteurs. Quelques heures plus tôt, le Prince Albert, associé à Gilbert Bessi, s'était classé à la 23e place de la première partie de l'épreuve de bob à deux, après avoir pris le départ en première position au Parc olympique.

☆☆☆

■ La Fédération française de ski (FFS) avait pour habitude d'offrir à ses principaux dirigeants un séjour aux Championnats du monde ou aux Jeux olympiques. Ainsi les accompagnateurs étaient souvent plus nombreux que les athlètes. Bernard Chevallier, le nouveau président de la FFS, a mis un terme à cette pratique. « Je suis le seul dirigeant dont la Fédération ait assuré les frais de déplacement, dit-il. Il fallait faire des économies, mais aussi montrer que la FFS change dans tous les domaines. »

☆☆☆

■ Dix heures, à Nakiska. Personne n'a annoncé que le départ de la descente du combiné féminin a été retardé à 10 h 15. Dans l'aire d'arrivée, on cherche à comprendre. Soudain, un journaliste lance : « Vous ne connaissez pas la dernière ? La descente du combiné est annulée, faute de vent... » Y aurait-il eu un problème ?

☆☆☆

■ L'empressement des organisateurs du ski alpin de ne pas perdre un jour de plus par rapport au programme prévu n'est pas tout à fait fortuit. Le nombre de chambres — donc de places — étant limité au village olympique, les spécialistes des disciplines techniques ne peuvent y venir tant que ceux des épreuves de vitesse n'ont pas fait... place nette.

☆☆☆

■ Chris Haslock, le skieur acrobatique américain, blessé vendredi à l'entraînement, a causé une belle frayeur aux spectateurs du Parc olympique après sa chute spectaculaire. Heureusement, tout s'est bien terminé, et, selon les organisateurs, il serait même sorti de l'hôpital quelques heures seulement après avoir été admis. On sait en tout cas que Haslock aime les risques. Dans la biographie fournie par l'OCO-88, on apprend par exemple qu'il avait été très douché en 1986 lorsqu'il avait dû abandonner une épreuve de Coupe du monde... par défaut d'assurance. La Fédération américaine avait perdu la couverture d'assurance responsabilité protégeant les sauteurs, et toute l'équipe avait été privée d'entraîneur pendant l'été.

☆☆☆

■ Kerebos, le premier champion olympique de l'an 776 avant Jésus Christ, a maintenant sa place à Calgary. Sa statue en bronze antique a été dévoilée par le maire Ralph Klein jeudi sur l'Olympic Plaza, édifiée au centre de la ville pour les cérémonies de remise de médailles. Don de la Fondation Devonian, elle représenterait Kerebos, un cuisinier d'Elis, près d'Olympe, qui fut le premier vainqueur de la course du stade (192.27 mètres) au cours des Jeux de l'Antiquité. La statue est un moulage italien du début du 19e siècle, exécuté à même le modèle hellène original découvert dans les ruines d'Herculaneum, en Italie. L'original se trouve au Museo Nazionale de Naples.

Impeccable, Boitano a remporté son duel

■ Brian Orser doit à nouveau se contenter de la médaille d'argent



CALGARY (AFP) — Brian Boitano a gagné son duel avec Brian Orser. Incarnant sur la glace du Saddledome un « Napoléon » à la fois élégant et audacieux, l'Américain a conquis la médaille d'or de patinage artistique après avoir réussi une exhibition impeccable de bout en bout.

Boitano avait choisi, pour ce rendez-vous olympique, d'être Napoléon en empruntant la musique du film du même nom de Carmine Coppola. Le choix a été génial. En habit bleu à épaulettes et boutons dorés, il a ébloui le public canadien qui était pourtant venu voir gagner son enfant chéri, Brian Orser. Avec son élégance et ses qualités de patineur. Parfait exemple de l'équilibre entre l'artistique et la technique.

La fierté du soldat, le courage dans la bataille, le repos du guerrier et pour finir la marche triomphale. Brian Boitano a fait passer avec émotion tous ces thèmes aux accents de la Marseillaise et des autres airs célèbres d'une tranche de l'histoire de France.

En 1986, cet Américain avait déjà affirmé ses prétentions en enlevant à Genève le titre mondial après avoir montré un tempérament de fer. Et même s'il perdit ce titre en 1987, contre Orser précisément, il a pris à 24 ans une éclatante revanche, en se montrant le meilleur des deux sa-

medi, le jour où il le fallait impérieusement.

Aussitôt après sa démonstration exécutée sans la moindre faute, Boitano a joint les mains comme pour remercier le ciel. Il ne savait pas encore qu'il allait être champion olympique. Mais il savait qu'il venait de patiner comme jamais. Il avait tout donné de lui-même et placé la barre à un niveau que Brian Orser ne devait pas atteindre. Le Canadien finissait comme en 1984, à Sarajevo, derrière l'Américain Scott Hamilton, à la deuxième place sur le podium olympique. À cause de quelques erreurs techniques et aussi de la pré-

sentation d'un programme moins original et personnel.

Conscient de l'exploit qu'il venait de réaliser, Boitano, premier médaillé d'or américain à Calgary, tomba dans les bras de son entraîneur Linda Leaver et de sa chorégraphe Sandra Bezic, ancienne championne du Canada en couples. Trente minutes plus tard, à la conclusion de l'épreuve, l'ordinateur confirmait l'impression générale : 1er Boitano, 2e Orser. Et 3e le Soviétique Viktor Petrenko, le plus grand espoir du patinage mondial, un champion olympique en puissance pour les Jeux d'Albertville en 1992.

Au moment où le drapeau américain s'est élevé dans le Saddledome, Boitano, médaillé d'or autour du cou et main sur le cœur pour écouter l'hymne de son pays, n'a pu retenir une larme.

Depuis des mois et des mois, il s'était préparé psychologiquement à l'affrontement avec Orser. Au fil des semaines, la tension avait monté. Et après tant de concentration et de travail, il venait d'atteindre son objectif suprême.

Les nerfs de Boitano, si solides habituellement, pouvaient bien craquer un peu. L'essentiel était accompli pour lui.

Bestemianova et Bukin en route

■ Wilson et McCall sont 3e après pour les danses imposées

ALAIN GIRAUD



CALGARY (AFP) — Les Soviétiques Natalia Bestemianova et Andrei Bukin ont franchi avec succès, hier, l'épreuve des danses imposées, première des trois étapes qui doit les mener à la consécration olympique dans la compétition de danse sur glace des XVes Jeux d'hiver.

Forts de leurs trois titres mon-

diaux et de leurs cinq titres européens, les Moscovites, médaillés d'argent aux Jeux de Sarajevo en 1984, ont clairement affiché leur ambition qui est de succéder au palmarès aux Britanniques Jayne Torvill et Christopher Dean.

Killian, paso-doble, valse viennoise, telles étaient les trois danses imposées composant le hors d'œuvre du menu olympique des danseurs. Passant avec aisance d'une danse à l'autre, Bestemianova et Bukin se sont joués de toutes les difficultés, réalisant un parcours impec-

cable, terminant même en apothéose avec cinq notes de 5.9 pour la valse.

Leurs compatriotes Marina Klimova et Sergei Ponomarenko, éternels dauphins de Bestemianova et Bukin, ont pris la deuxième place, devant un autre des couples favoris, les Canadiens Tracy Wilson et Robert McCall.

Incident rarissime en danses imposées, on a assisté à une chute, celle de l'Américaine Suzanne Semanick, qui forme avec Scott Gregory l'un des meilleurs couples de danseurs du moment.

Philippe Bozon a gagné des admirateurs

■ Le Canada a battu la France 9-5 samedi



CALGARY (PC) — Philippe Bozon était ravi d'avoir réussi un tour du chapeau contre le Canada, samedi. Il a ajouté une passe dans une défaite de 9-5 de la France.

C'était ses premiers points du tournoi olympique. « C'est certain que j'étais plus motivé de jouer contre des gars que je connais un peu, a-t-il expliqué. Et puis il y avait plein de dépisteurs et de journalistes dans les estrades. Qui sait ? »

Bozon, dont le contrat appartient toujours aux Blues de St. Louis, n'a pas dit non à une carrière dans la Ligue nationale, mais il ne veut plus rien savoir de Peoria et du hockey professionnel mineur. Il avait par-

tagé la saison 1986-87 entre Peoria, dans la Ligue internationale, et Saint-Jean dans la Ligue junior majeure du Québec.

« J'ai connu Bozon au Québec (il a passé trois ans à Saint-Jean), a déclaré Guy Charron, l'assistant-entraîneur canadien, et il a le style pour jouer sur ces grandes patinoires. Nous avons pensé à lui pour l'équipe olympique, mais il aurait été compliqué de lui obtenir la citoyenneté canadienne. »

« Les dirigeants de St. Louis doivent me revoir à l'occasion des Jeux, a révélé Bozon. Pour le moment, je retourne compléter le Championnat français. On verra ensuite. »

Concernant le tournoi olympique, le hockeyeur des Alpes s'est dit « très déçu » par le Canada.



Photo PC
Philippe Bozon a inscrit trois buts dans la défaite de 9-5 des Français sur le Canada samedi. Mais à deux reprises en première période, Bozon s'est littéralement moqué de la défensive canadienne pour déjouer le gardien Andy Moog. Par ce gain, le Canada s'assurait une participation à la ronde éliminatoire.



LES JEUX D'HIVER DE CALGARY

Le combiné est l'affaire des Autrichiens

■ Karen Percy échappe un bâton et termine quatrième



MOUNT ALLAN, Alberta (PC) — Anita Wachter a réalisé une solide deuxième manche en slalom pour gagner la médaille d'or du combiné féminin, hier, alors que la Canadienne Karen Percy ratait une chance de rafler une deuxième médaille lorsqu'elle a perdu un bâton.

À Calgary, le combiné fut l'affaire

des Autrichiens. Après Hubert Strolz chez les messieurs, Wachter s'est imposée à son tour.

La Suissesse Brigitte Oertli a mérité la médaille d'argent et sa coéquipière Maria Walliser a obtenu la médaille de bronze.

Wachter, qui a fêté ses 21 ans la veille des Jeux, s'est montrée la plus régulière sur l'ensemble des deux courses, terminant successivement troisième de la descente, remportée

samedi par la Française Carole Merle — disqualifiée dès la première manche hier —, puis deuxième du slalom.

Originaire de Schruns, dans le Vorarlberg, Wachter avait enlevé sa première grande victoire en début de saison, dans le slalom de Courmayeur (Italie). Ce titre olympique est venu récompenser sa grande polyvalence.

Le succès de Wachter n'a toutefois tenu qu'à un fil. Grâce à deux manches éblouissantes, Oertli a en effet pratiquement comblé le retard qu'elle avait accumulé dans la descente. Vingt trois centièmes de points seulement séparaient ainsi les deux concurrentes à l'arrivée.

Quant à Percy, médaillée de bronze de la descente, elle a raté de peu une deuxième médaille après avoir surpris avec une troisième position en slalom.

« J'ai manqué une deuxième médaille de peu, a déclaré Percy, au bord des larmes. Je pensais avoir très bien skié mais j'ai perdu un bâton à mi-chemin et c'est ce qui m'a

sans doute coûté une médaille. »

Michelle McKendry, d'Orangeville en Ontario, quatrième après la descente de samedi, s'est classée septième alors que Kerrin Lee, de Rossland en Colombie-Britannique, prenait le huitième rang.

Nancy Gee, de Niagara Falls, a permis au Canada de classer quatre skieuses parmi les 15 premières, en vertu d'une 13e place.

L'entraîneur canadien Currie Chapman était « extrêmement fier » des résultats de son équipe. Et les skieuses, particulièrement McKendry et Lee, étaient également enchantées de leurs performances.

« Je me suis présentée à ces Jeux avec l'espoir de me classer parmi les 10 premières du combiné et je suis donc très heureuse », a dit McKendry.

« Après mon excellent résultat en descente, j'espérais avoir une chance de médaille mais je me suis mis un peu trop de pression sur les épaules dans le slalom. »

McKendry, Percy, Lee et Laurie Graham participeront aujourd'hui au slalom super-géant.



Photo PC

L'Albertaine Karen Percy a enregistré une autre excellence performance hier en terminant au quatrième rang du classement du combiné de ski alpin.

TABLEAU DES MÉDAILLES

Pays	Or	Argent	Bronze	Total
Union Soviétique	6	5	5	16
Allemagne de l'Est	6	3	1	10
Autriche	2	3	1	6
Finlande	2	0	2	4
Suède	2	0	1	3
Suisse	1	3	2	6
États-Unis	1	1	1	3
Allemagne de l'Ouest	1	1	1	3
France	1	0	1	2
Pays-Bas	0	2	2	4
Norvège	0	2	1	3
Canada	0	1	1	2
Tchécoslovaquie	0	1	1	2
Italie	0	0	1	1
Japon	0	0	1	1

HOCKEY

Samedi
Finlande 3, Suède 3
Canada 9, France 5
Suisse 4, Pologne 1
Hier
URSS 6, Tchécos. 1
Autriche c. Norvège
Pologne c. Suisse
Aujourd'hui
Finlande c. Pologne
Suède c. Canada
France c. Suisse
Demain
(Consolation)
5e A c. 5e B
6e A c. 6e B
Mercredi
(Éliminatoire)
2e A c. 3e B
1er B c. 3e A
1er A c. 2e B

CLASSEMENT

Groupe A									
	PJ	g	p	n	bp	bc	pts		
CANADA	4	3	1	0	15	10	6		
SUÈDE	4	2	0	2	21	8	6		
FINLANDE	4	2	1	1	17	7	5		
SUISSE	4	2	2	0	10	10	4		
POLOGNE	4	1	2	1	8	8	3		
FRANCE	4	0	4	0	10	38	0		
Groupe B									
	PJ	g	p	n	bp	bc	pts		
URSS	5	5	0	0	32	10	10		
TCHÉCOS.	5	3	2	0	23	14	6		
RFA	4	3	1	0	15	11	6		
E-U	4	2	2	0	26	23	4		
AUTRICHE	4	0	4	0	8	25	0		
NORVÈGE	4	0	4	0	7	28	0		

GUY ROBILLARD



CALGARY (PC) — Ses admirateurs et son coéquipier Jean Pichette pensent qu'il va prendre sa retraite et qu'il devrait effectivement se retirer alors qu'il est encore le meilleur patineur canadien et possède un nom respecté. L'entraîneur national Jack Walters admet que sa cheville blessée ne guérira plus jamais.

Mais tout ce que Gaëtan Boucher veut confirmer, c'est qu'il a participé à ses derniers Jeux olympiques.

Le meilleur olympien canadien n'a pu tenir son pari de gagner une dernière médaille olympique, mais personne ne pourra jamais lui enlever le mérite d'avoir essayé courageusement.

Encore samedi, il présentait le temps le plus rapide à la mi-course de l'épreuve de 1,500 mètres, celle en laquelle il avait mis ses plus grands espoirs. Mais si le cœur voulait bien, stimulé par les

encouragements de la foule, les jambes n'ont pu suivre et l'athlète, qui aura 30 ans le 10 mai, a reculé en neuvième position, à 2,12 secondes du gagnant, l'Allemand de l'Est Andre Hoffmann, et à 55 centièmes de seconde de son record personnel et canadien de 1:53.63.

Avec une cinquième place sur 1,000 mètres et une 14e sur 500 m, il a néanmoins prouvé aux plus jeunes qu'il était encore le meilleur patineur de son pays.

« Je persiste à dire que je n'ai pas ralenti à cause de mon âge, a-t-il déclaré en entrevue. C'est ma blessure à la cheville qui me fait trop forcer. C'est un problème technique. Je n'ai jamais eu autant de difficultés à compléter les 100 derniers mètres. »

Walters confirme ses propos en ajoutant même que Boucher est au sommet de son art et que seule sa cheville, opérée l'an dernier, explique qu'il ne gagne plus.

« Je suis déçu de ne pas avoir gagné de médaille, a déclaré Boucher, mais en même temps je suis fier d'avoir essayé. Je n'ai jamais abandonné

et je n'ai pas commis d'erreur. C'est certain que mes résultats n'ont pas été aussi bons qu'en 1984. Je sais que les gens sont « tannés » d'entendre parler de ma cheville, a-t-il ajouté en souriant, mais le problème est bel et bien là. »

Même si cette blessure ne guérira jamais parfaitement, Boucher n'a pas voulu annoncer sa retraite.

« J'aime encore patiner, a-t-il dit. J'ai aussi des contrats à respecter avec certaines firmes. Je vais d'abord prendre des vacances et décider de mon avenir. Chose certaine, ce sont mes derniers Jeux olympiques, mais je vais peut-être essayer de regagner le Championnat du monde. J'ai réalisé un bon 1,000 mètres et j'aurais pu avoir un bon 1,500. Je savais qu'il me faudrait aller vite, mais la glace était rapide. »

Boucher aura toujours le rare mérite d'avoir participé à quatre Jeux d'hiver différents et d'avoir gagné quatre médailles, deux d'or et une d'argent à Sarajevo en 1984 et une d'argent, derrière le grand Eric Heiden, à Lake Placid en 1980.

Le Canadien a déjà trop de joueurs de centre selon Jean Perron

Thibault crée un heureux problème!

FRANÇOIS LEMENU

(PC) — La carrière de Gilles Thibault serait-elle en train de déboquer avec le Canadien ?

Le joueur de centre des Canadiens de Sherbrooke, qui a été rappelé vendredi, était encore avec le Tricolore, hier, et le bruit court qu'il pourrait demeurer à Montréal plus longtemps que prévu initialement.

En principe, Thibault a été promu en raison des blessures à Ryan Walter et Sergio Momesso. Techniquement, le Canadien devra le retourner à Sherbrooke quand l'un des deux joueurs reviendra au jeu. C'est le règlement. Mais le Tricolore pourrait aussi décider de le garder à Montréal plus longtemps et voir comment il se débrouille dans la Ligue nationale.

Jean Perron a toutefois été très clair sur les chances de Thibault de demeurer avec l'équipe.

« Il a le talent pour jouer dans la Ligue nationale, a reconnu l'entraîneur du Canadien. Actuellement, il est en train de brûler la Ligue américaine. Il ne lui manque rien pour faire le saut. Sauf qu'à Montréal, il n'y a pas de place pour lui. »

Perron fait valoir que le Canadien compte déjà sur quatre joueurs de centre — Bobby Smith, Guy Carbonneau, Brian Skrudland et Shayne Corson — ainsi que sur Ryan Walter

et Stéphane Richer qui peuvent également évoluer à cette position. Dans le contexte actuel, il ne voit pas comment Thibault pourrait s'intégrer à l'équipe.

Et à l'aile ?

« Il est bien petit pour jouer à l'aile, a expliqué Perron. Je me souviens d'un match à Hartford où il s'est fait plaquer par McDermaid. Sur le coup j'ai eu peur pour sa carrière. »

Thibault a indiqué hier qu'il lui faudrait deux entraînements pour s'ajuster au poste d'ailier.

« Dans les ligues mineures, j'ai joué un peu à toutes les positions. Il me faudrait seulement une courte période d'adaptation », dit-il.

« Mais j'ai quand même l'avantage de connaître la base du jeu d'un ailier. La grande différence entre les deux positions, c'est qu'un ailier doit faire des arrêts et des départs brusques alors qu'un centre est toujours en mouvement. »

Par ailleurs, le Canadien a tenu son entraînement quotidien devant une salle comble, hier après-midi, au Forum. À l'occasion d'une promotion d'un fabricant de croustilles, près de 18,000 jeunes et moins jeunes ont envahi le Sanctuaire de la rue Sainte-Catherine pour voir leurs idoles de plus près.

Pour l'occasion, l'entraîneur Jean

Perron avait préparé un entraînement spécial : jeu simulé, course à relais, épreuve de confrontation (remportée par Ryan Walter). Les joueurs ont semblé s'amuser et le public aussi. ■ Ryan Walter et Sergio Momesso étaient de retour à l'entraînement hier. Walter a raté les deux derniers matchs du Canadien, souffrant de spasmes musculaires au dos. Quant à Momesso, il a subi une coupure au-dessus de la cheville contre Boston, et il n'a pu affronter les Nordiques, samedi. Larry Robinson était en fait le seul absent hier. Le vétéran défenseur a obtenu congé à la suite de sa performance contre

Québec. « Tout dépend de son jeu », a déclaré Jean Perron pour expliquer sa décision d'accorder un repos à Robinson.

■ Parlant de Robinson, Perron était enchanté de son jeu comme attaquant en avantage numérique. C'est d'ailleurs grâce à lui si Gilles Thibault a pu se rendre au filet et déjouer Mario Brunetta. L'entraîneur du Canadien n'écartera pas la possibilité d'employer à nouveau Robinson comme attaquant lors des jeux de puissance. « Avec Chelios et Svoboda, et maintenant Green, on peut se permettre d'envoyer Robinson à l'avant », de dire Perron.



Photo PC

Le défenseur Normand Rochefort a beau monter la garde devant le but de Mario Brunetta, samedi soir, les Nordiques ont quand même encaissé un échec de 5-3.

EN BREF...

■ Retour spectaculaire de Noah

MILAN, Italie (AFP) — Le Français Yannik Noah, tête de série numéro cinq, a enlevé, hier, la 11e édition du tournoi de Milan comptant pour le grand prix Nabisco et doté d'une bourse de \$ 498,000 en battant en finale l'Américain Jimmy Connors, contraint à l'abandon dans le premier set alors que les deux joueurs étaient à égalité quatre jeux chacun. Décevant dans les tournois de Rotterdam (Pays-Bas) et de Lyon (France), Noah a effectué un rétablissement spectaculaire à Milan, où il a successivement éliminé l'Australien Pat Cash grand spécialiste en salle, l'Allemand de l'Ouest Boris Becker (tête de série numéro 1) et le « vieux » Jimmy Connors en net retour de forme depuis ce début de saison. Cette victoire n'ajoutera toutefois rien à la gloire du Français vainqueur d'une finale tronquée, totalement faussée par la blessure de Jimbo contraint au renoncement à 4-4 du premier set alors que rien n'était joué.

■ Tim Burke recevra \$ 625,000

NEW YORK (AP) — Le lanceur de relève des Expos de Montréal, Tim Burke, a perdu sa cause en arbitrage samedi. Burke, qui demandait \$ 850,000 US, devra se contenter des \$ 625,000 offerts par les Expos, ce qui représente tout de même une augmentation de \$ 210,000 par rapport à son salaire de 1987. Burke, qui a compilé une fiche de 7-0 et de 18 parties sauvegardées l'an dernier, désirait en arriver à une entente avec les Expos après vu les releveurs John Franco, de Cincinnati, et Tom Henke, de Toronto, perdent leurs causes respectives, mais la direction de l'équipe montrealaise a refusé. Bob Boone, des Angels de la Californie, et Mark Thurmond, des Tigers de Detroit, ont pour leur part gagné leurs causes hier, alors que prenait fin la période prévue pour l'arbitrage.

MARIO LECLERC

BUFFALO (PC) — L'entraîneur des Sabres de Buffalo, Ted Sator, mène présentement une campagne afin de permettre l'utilisation des reprises vidéo au cours des matchs de la Ligue nationale de hockey.

Sator est d'avis que ses Sabres ont subi des injustices flagrantes cette saison, injustices qui auraient pu être corrigées aisément si la LNH avait permis à ses arbitres d'utiliser la reprise vidéo. Sator a notamment parlé de matchs opposant son équipe aux Jets de Winnipeg, aux Penguins de Pittsburgh et aux Blackhawks de Chicago. On aurait alors refusé des buts aux Sabres lors de ces parties.

« Qu'on me comprenne bien. Je ne blâme absolument pas les officiels pour leur travail. Je crois d'ailleurs que la LNH possède les meilleurs arbitres de hockey au monde. Cependant, il survient des situations où l'officiel ne peut tout simplement pas voir correctement le jeu. Les joueurs sont si imposants aujourd'hui et le jeu est si rapide qu'il est normal que l'arbitre ne puisse tout voir sur la patinoire », a expliqué le pilote des Sabres, hier matin.

Sator soutient que la LNH utilise la technologie pour mesurer des bâtons de hockey, qui en soit, n'ont pas une incidence directe sur le match.

« On utilise un appareil pour vérifier si un joueur est fautif dans la courbe de son bâton. Si le joueur est pris en défaut, on lui décerne une pénalité mineure. Or, lorsque vient le temps de déterminer exactement si un but est bon, ou ne l'est pas, on ne veut pas faire appel à la technologie. C'est incensé, compte tenu du fait que le but en question peut faire la différence entre une victoire et une défaite », a prétendu Sator.

DROGUES...
PAS BESOIN!Santé et
Services sociaux
Québec

HOCKEY

Ligue nationale

Vendredi
Philadelphia 5, Buffalo 4
New Jersey 6, Rangers 3
Edmonton 7, Pittsburgh 3
Washington 6, Winnipeg 0
Toronto 5, Vancouver 0

Ce soir
Islanders 3, Hartford 0
Montréal 5, Québec 3
Wash'ton 3, Minnesota 0

Los Angeles 3, Los Angeles

Detroit 6, Chicago 1

Calgary 6, St. Louis 3

Hier

Boston 4, New Jersey 1

Phil'pie 5, Detroit 3

Islanders 4, Hartford 0

Québec 4, Buffalo 0

Vancouver 4, Hartford 0

St. Louis 4, Pittsburgh 3

Calgary 4, Chicago 0

Edmonton 4, Winnipeg 0

Ce soir

Toronto 4, Minnesota 0

Demain

Boston 4, Hartford 0

Montréal 4, Québec 0

Vancouver 4, Islanders 0

Philadelphia 4, Detroit 0

Winnipeg 4, Pittsburgh 0

Edmonton 4, St. Louis 0

Mercredi

Vancouver 4, Montréal 0

Winnipeg 4, New Jersey 0

Wash'ton 4, Los Angeles 0

Minnesota 4, Chicago 0

Les meneurs

(Parties d'hier non comprises)

b a pts

Lemieux, Pitt..... 53 68 121

Gretzky, Edm..... 34 72 106

Savard, Chi..... 35 67 102

Haw'chuk, Win.. 37 60 97

Yzerman, Det..... 46 49 95

Stastny, P.Qué 38 50 88

Messier, Edm..... 31 53 84

Carson, LA..... 41 39 80

Robitaille, LA..... 37 43 80

Goulet, Qué..... 32 48 80

Kurri, Edm..... 30 47 77

Nieuwendyk, Cal 43 31 74

Bullard, Cal..... 34 40 74

Smith, Mtl..... 22 52 74

LaFontaine, Isl.. 37 36 73

Loob, Cal..... 34 39 73

Podubny, Ran. 34 37 71

Tanti, Van..... 35 33 68

Naslund, Mtl.. 19 49 68

Ciccarelli, Min.. 29 38 67

Muller, NJ..... 28 38 66

LIGUE NATIONALE

Conférence Prince-de-Galles

	PJ	g	p	n	bp	bc	pts
BOSTON	61	35	21	5	235	191	75
MONTRÉAL	62	32	20	10	226	198	73
BUFFALO	60	26	25	9	206	227	61
HARTFORD	59	25	27	7	182	185	57
QUÉBEC	58	23	31	4	206	224	50

	PJ	g	p	n	bp	bc	pts
PHILADELPHIE	60	31	22	7	210	208	69
WASHINGTON	61	30	25	6	209	184	66
ISLANDERS NY	59	28	23	8	231	208	64
PITTSBURGH	60	25	26	9	228	241	59
NEW JERSEY	62	27	30	5	216	235	59
RANGERS NY	60	24	28	8	229	220	56

Conférence Clarence Campbell

	PJ	g	p	n	bp	bc	pts
DETROIT	60	31	21	8	243	200	70
ST. LOUIS	59	27	27	5	203	203	59
CHICAGO	60	24	31	5	209	244	53
TORONTO	62	18	34	10	222	260	46
MINNESOTA	60	16	35	9	181	250	41

	PJ	g	p	n	bp	bc	pts
CALGARY	61	35	20	6	291	234	76
EDMONTON	60	33	19	8	273	212	74
WINNIPEG	59	26	24	9	224	222	61
LOS ANGELES	64	23	36	5	239	284	51
VANCOUVER	61	20	34	7	211	237	47

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Vendredi
 le 2, Chicoutimi 0
 3, T.-Rivières 0
 n 11, Verdun 3
 iaville 4, Hull 3

Hier
 ville à Granby
 Jean à Hull
 rivières à Laval

Chicoutimi à Verdun
Victoriaville à Shawinigan

Ce soir
 St-Jean à Laval

Demain
 Verdun à Hull
 Shawinigan à T.-Rivières

Mercredi
 Drumville à Victoille